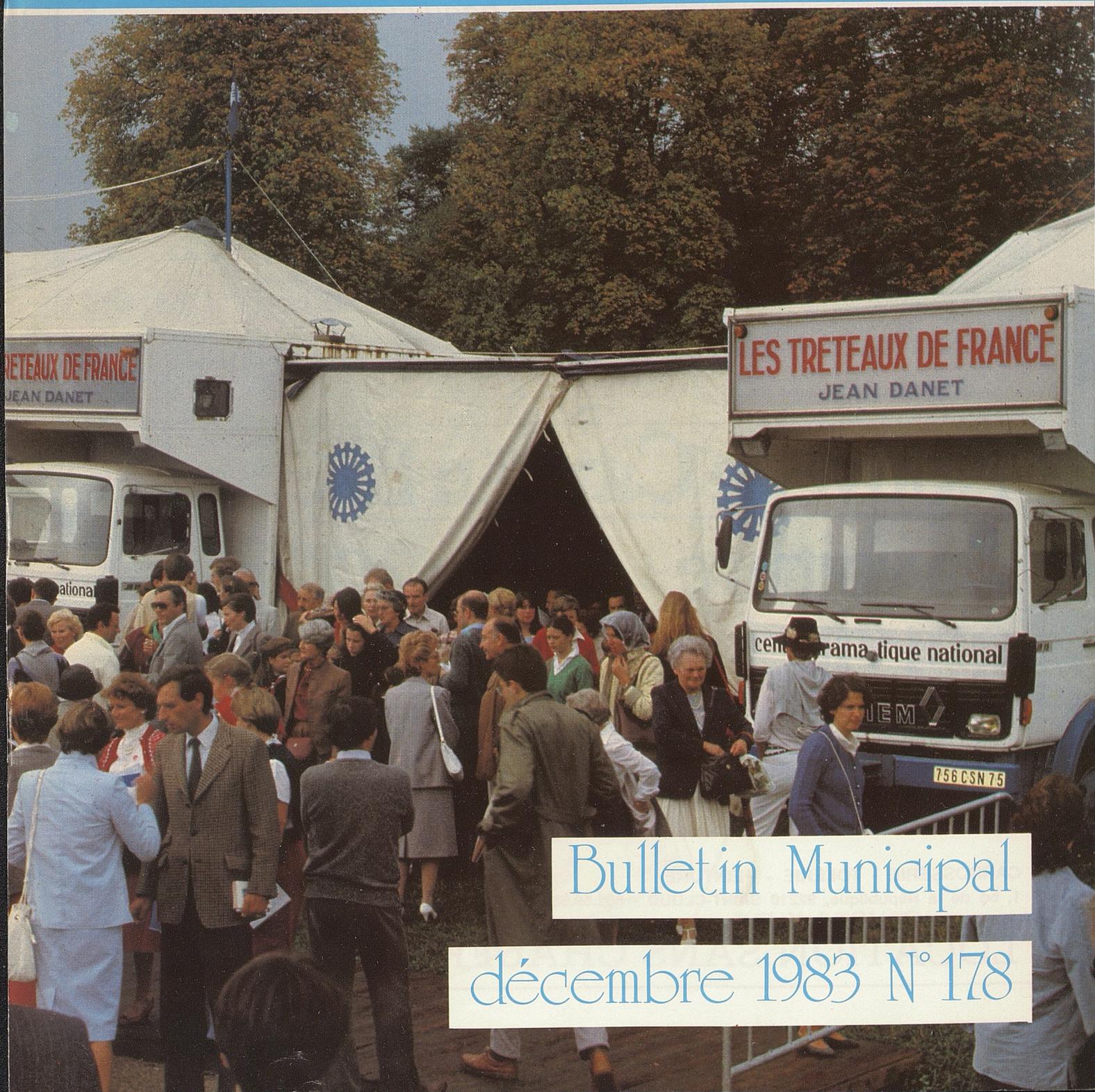


# SAINT ~ CLOUD



Bulletin Municipal

décembre 1983 N° 178

# PIERRE

CHEMISIER - TAILLEUR

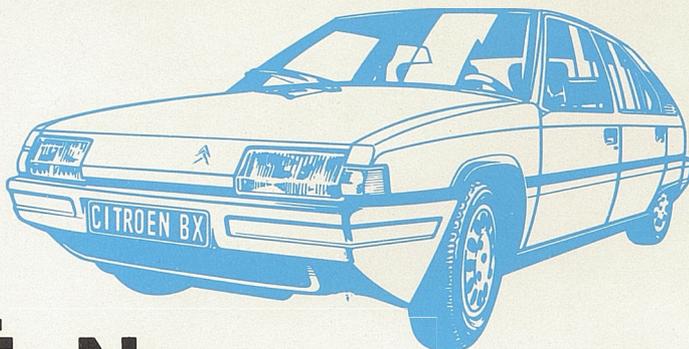
*sélectionne pour vous les plus beaux vêtements masculins*

69, boulevard de la République ☎ 602.53.15

**SERVICE RETOUCHE** sur tout vêtement masculin (cuir excepté) provenant ou non de notre magasin

## Nouvelle Citroën BX

### La voiture qui vit.



# CITROËN

GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE

1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602.59.95

MAGASIN EXPOSITION - ATELIER

4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES  
741.67.36

**LOCATION SANS CHAUFFEUR**

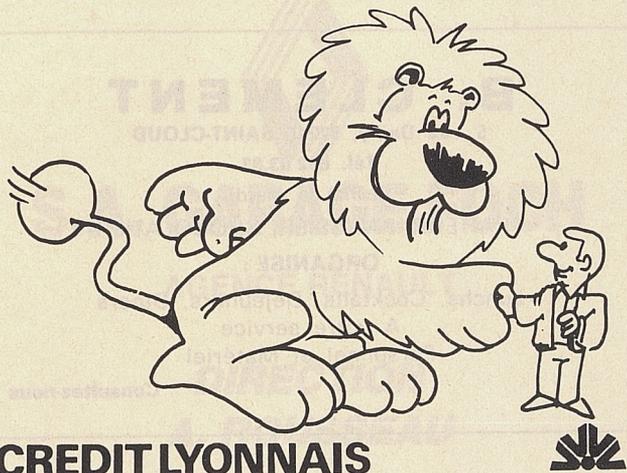
TOURISME  
ET UTILITAIRE

## Votre partenaire

### 2 AGENCES A SAINT-CLOUD :

**CD 506** 8, RUE DAILLY  
Tél. 602.04.17

**SB 511** 98, RUE DE LA RÉPUBLIQUE  
Tél. 602.66.22



**CREDIT LYONNAIS**

RESTAURANT

## L'Etoile de Tafraout

159, boulevard de la République  
771.66.66

fermé le lundi

Vous retrouverez la gastronomie  
absorbante avec un accueil  
typiquement marocain

Réceptions

Repas d'affaires

## tableau d'honneur

Olivier Delahousse

Encadrement

Restauration, tableaux et cadres



15, rue de Buzenval  
92210 Saint-Cloud  
Tél. 602.22.16

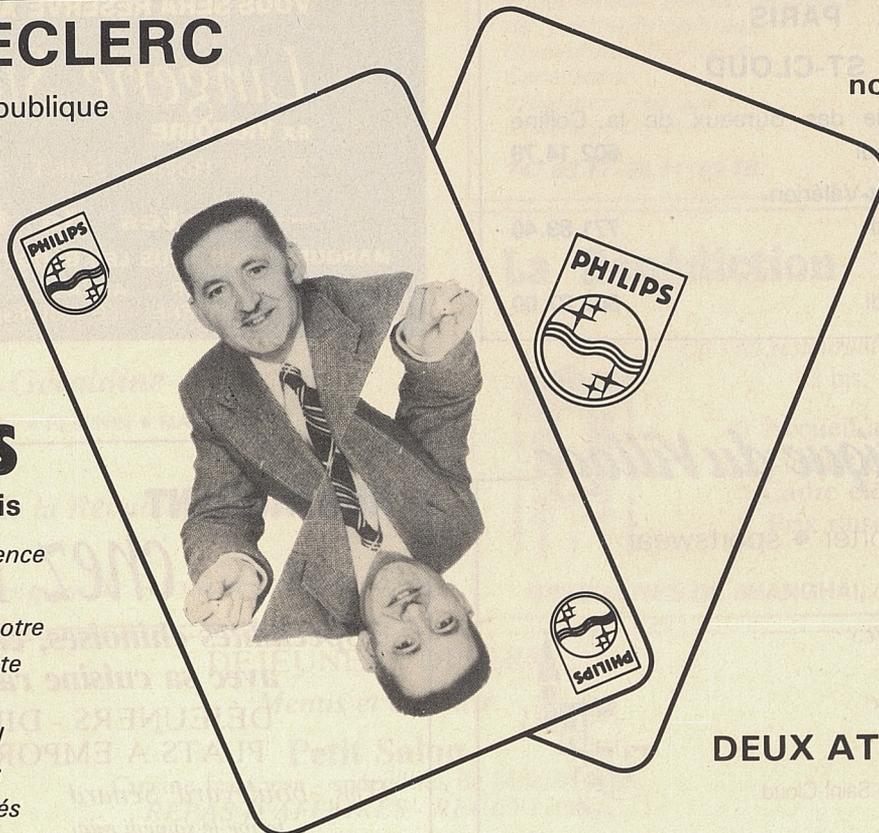
## Jean LECLERC

42, bd de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. 602.66.55

## PHILIPS

nous a choisis

*Pour notre compétence  
technique  
Pour le sérieux de notre  
service après-vente  
Pour la qualité  
de notre accueil  
Pour notre sens  
des responsabilités*

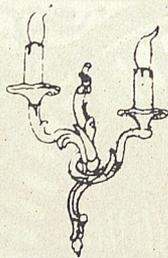


nous avons choisi

## PHILIPS

*Pour ses techniques  
de pointe  
Pour l'étendue  
de sa gamme  
Pour la qualité  
de son assistance  
Parce que c'est  
la 1<sup>re</sup> marque*

**DEUX ATOUTS !**



## LUMINAIRE DE QUALITÉ

### Schifer-Fouchez

MEUBLES DE DÉCORATION  
TABLES - MIROIRS - ABAT JOUR

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

☎ 602.02.39

## PIANOS

Jean-Claude PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

St-Cloud - Tapisserie — Décoration

**J. PARENT** Maison fondée  
en 1860

26, rue de la Porte-Jaune  
771.80.88

TENTURES MURALES  
VOILAGES, Rideaux, Sièges, Literie  
REVETEMENTS DE SOL, MOQUETTES

Toute la décoration intérieure



## B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners  
A votre service  
Personnel et Matériel

Consultez-nous



BANQUE NATIONALE  
DE PARIS

à ST-CLOUD

- Galerie Marchande des Bureaux de la Colline  
du lundi au vendredi 602.14.79
- 57-59, rue du Mont-Valérien  
du mardi au samedi 771.89.40
- 45, rue Gounod  
du mardi au samedi 602.87.00

LE MEILLEUR ACCUEIL  
VOUS SERA RÉSERVÉ A LA

## Lingerie Stéphanie

ex VICTOIRE

29, rue Royale, SAINT-CLOUD 602.49.61

— cartes de fidélité —

MARQUES POUR TOUS LES BUDGETS : ETAM

PERELE - WARNER - AUBADE - CHANTELE  
RASUREL - VALISERE - LE BOURGET - GERBE

## La Boutique du Village

prêt-à-porter • sportswear

adresse à ses clientes  
tous ses vœux  
pour une excellente  
nouvelle année

11, rue de l'Eglise - 92210 Saint-Cloud  
Tél. 771.13.40



## RESTAURANT

# chez Lau

Spécialités chinoises, cantonnaises  
avec sa cuisine raffinée

DÉJEUNERS - DINERS  
PLATS A EMPORTER

47 bis, boulevard Sénard  
fermé le samedi midi

771.02.68

## ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE  
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

**VOIZARD et BERNARD**

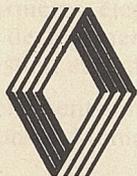
27, rue Pasteur

92210 SAINT-CLOUD

Parking réservé

602 89.02 - 602 89.93

Ouvert samedi matin



## S.A. GARAGE FOCH

AGENCE RENAULT

**DIRECTION**  
**A. ROUSSEAU**

Réparations (toutes marques)  
Vente voitures neuves

96, av. Foch - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.88.77

A 50 mètres Église Stella Matutina

## CLAUDE MAXIME

*Géraldine*

COIFFURE • FÉMININ • MASCULIN

20, boulevard de la République - 602.17.29

Parking facile - Journée continue



PARKING FACILE

☎ (1) 771.23.81

DEJEUNERS-DINERS

Menus et la Carte

**Petit Salon**

Cuisine française - spécialités de Mille-feuilles  
REPAS D'AFFAIRES - RECEPTIONS

## HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

  
**VILLA**  
**HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,  
bains, douches, wc particuliers

SALLE DE CONFERENCE  
pour 40 personnes

**SON RESTAURANT**  
**LUNCHS - COCKTAILS**  
**SÉMINAIRES**

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République

92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 270105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

## ANCIENS ETABLISSEMENTS P. COMPAIN & C<sup>ie</sup>

**Chaleur • Eau • Lumière**

Entrepreneurs du Gaz de France  
de l'Electricité de France  
Couverture - Plomberie  
Canalisation  
Installation Eau/Gaz  
Chauffage central

747.83.17-86.11-92.76

Un Entrepôt  
**10, rue Dailly**  
57-59, bld de Levallois  
92200 NEUILLY

## La Bénédiction

賜恩樓

Un vrai restaurant chinois à Saint-Cloud  
2 bis, rue Royale, 602.01.49



- Accueil aimable
- Cuisine soignée
- Cadre élégant
- Prix raisonnable

**SPECIALITES DE SHANGHAI, ouvert tous les jours**

Bar - Restaurant

**Le**  
**Longchamp**

9, avenue de Longchamp  
92210 Saint-Cloud  
FERME LE DIMANCHE

# sommaire

■ L'EDITORIAL DU MAIRE	5
<b>LES GRANDS DOSSIERS</b>	
<b>Le III<sup>e</sup> Plan d'Equipement Collectif : pourquoi faire ?</b> Six questions à Jean-Pierre FOURCADE	6 à 8
<b>Le point sur la rentrée scolaire 1983</b>	9
<b>Compte administratif 1982</b> <b>Budget supplémentaire de 1983</b> par Bily JEHANNO <i>Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières</i>	10 et 11
<b>La géothermie : où en sommes-nous ?</b> par Jacques JONKA, <i>Maire-Adjoint</i> <i>chargé de l'Urbanisme, de la Rénovation et des Grands Travaux</i>	12 et 13
<b>LA VIE DANS LA VILLE</b>	
<b>Le 8<sup>e</sup> Festival d'automne - Bilan</b> par Mireille WORBE <i>Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles</i>	14 à 18
<b>Jumelage : les échanges se multiplient</b> par Michel GUAY, <i>Conseiller Municipal Délégué aux Marchés Forains,</i> <i>à l'Animation Commerciale, à la Consommation et au Jumelage</i>	19 et 20
<b>19 octobre 1983 : Election des représentants</b> <b>des assurés sociaux aux Conseils d'Administration des Caisses</b> <b>Primaires d'Assurance Maladie et des Caisses d'Allocations Familiales</b>	21 et 22
• Les Comités de Quartier	23 à 27
• Les Commissions Extra-Municipales ont la parole : — Jeunesse, Sports et Loisirs	28
<b>En direct de la Mairie, vos Elus ont...</b>	29 à 31
• Honoré des couples Clodoaldiens pour leurs Noces d'Or et de Diamant	
• Remis des diplômes du travail	
• Organisé une réunion inter-entreprises	
• Reçu les nouveaux Clodoaldiens	
<b>Le point de vue de la Minorité</b>	32
<b>LA VIE DES ASSOCIATIONS</b>	
<b>Des dates, des renseignements pratiques</b>	33 à 36
• Programme trimestriel du Centre Culturel des 3 Pierrots	37 à 40
• Communication TELETEL (semaine d'information du 5 au 12 décembre)	
<b>Permis de construire</b>	41
<b>LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>	
• Séances du 22 septembre et du 27 octobre 1983	42 à 53
<b>Le carnet du bulletin - Etat civil</b>	54

## Notre couverture

**Sortie des spectateurs  
de l'une des manifestations  
du 8<sup>e</sup> Festival d'Automne 1983  
dans le Parc  
de Saint-Cloud**

*Photo : Paulette PRADAT*

Bulletin Municipal de la Ville de Saint-Cloud • Mairie, 13, place Charles-de-Gaulle, 92210 Saint-Cloud - 602.70.40

• Directeur de la publication : Jean-Pierre FOURCADE • Conseiller Municipal délégué à la Communication : Pierre BRAILLARD • Service de la Communication : Evelyne PFEFFER • Publicité exclusivement reçue à la Mairie (602.70.40 poste 356) • Prix de vente au numéro : 2 francs - Abonnement annuel 25 francs (avec envoi postal) • Paiement : chèque bancaire à l'ordre de M. le Receveur Principal, C.C.P. Paris 900364 • Imprimerie S.P.E.I. • Dépôt légal n° 788 - Quatrième trimestre 1983.

• Fréquence : Cinq numéros par an (1<sup>er</sup> février - 1<sup>er</sup> avril - 1<sup>er</sup> juin - 15 septembre - 1<sup>er</sup> décembre).

# *l'éditorial du maire*

L'année 1983 s'achève.

Sur le plan international, comme sur le plan intérieur, beaucoup de difficultés sont venues aggraver l'inquiétude de nos concitoyens.

L'intensification des tensions Est/Ouest, le lourd tribut payé par notre armée au Liban et au Tchad, les mauvais résultats économiques du fait d'une politique à contre-courant de celle de nos partenaires, la progression de la délinquance et de l'insécurité, expliquent sans doute qu'en cette fin d'année les préoccupations l'emportent sur les motifs d'esérance. Puisse 1984 s'avérer plus clément !

A Saint-Cloud, votre Conseil Municipal commence à mettre en œuvre le programme que vous avez très largement approuvé lors des dernières élections municipales. Il le fait en tenant compte des obstacles que vous rencontrez en matière d'emploi, de logement, de sécurité et d'éducation. Il essaie de concilier – c'est de plus en plus difficile – la rigueur dans la gestion et le dynamisme dans la réalisation.

A cet égard, deux événements importants vont marquer notre vie quotidienne : la mise en place du réseau TÉLÉTEL et l'adoption par le Conseil Municipal du troisième plan d'équipement collectif.

\*

\*\*

Dans quelques mois plusieurs milliers d'entreprises et de foyers clodoaldiens seront reliés, gratuitement, au système TÉLÉTEL. Ils pourront recevoir de multiples informations sur leur environnement et participer ainsi à la première étape de la télématique urbaine.

Pour accompagner cette modernisation des méthodes de communication, la Ville de Saint-Cloud éditera sur ce support un journal d'informations municipales qui viendra s'ajouter aux publications actuelles.

Vos enfants et vous-même pourrez faire apparaître ces informations municipales sur votre écran MINITEL.

Saint-Cloud sera l'une des toutes premières villes de la région Ile-de-France à bénéficier de ce nouveau service. Nous attendons beaucoup de cette amélioration : je souhaite vivement qu'en quelques mois notre expérience soit un succès. S'il en est ainsi, le passage à la deuxième étape – mise en œuvre d'un réseau câblé de télévision – s'en trouvera facilité.

\*

\*\*

Votre Conseil Municipal, après un séminaire particulièrement fructueux, vient d'adopter le troisième plan d'équipement collectif. Bien que beaucoup d'acquisitions foncières et de travaux neufs aient été effectués au cours des deux premiers plans, il reste à poursuivre la politique de rénovation immobilière et de développement des espaces verts à laquelle nous sommes très attachés. Le présent numéro du bulletin municipal vous donnera toutes les informations nécessaires pour mieux comprendre l'effort important qui vient d'être entrepris.

Retenez toutefois qu'à Saint-Cloud on continuera à dépenser 10 millions de francs par an pour restructurer ou réaliser des équipements collectifs.

\*

\*\*

En vous remerciant du succès que vous avez assuré au 8<sup>e</sup> Festival d'Automne, je tiens à vous présenter les vœux du Conseil Municipal et mes souhaits personnels.

Grâce aux liens d'amitié qui se sont progressivement tissés entre les différents acteurs de la vie locale, la qualité de la vie, la solidarité entre les habitants et le dynamisme des associations font de Saint-Cloud une commune équilibrée. Il nous reste à en faire une ville exemplaire.

*Woycode*

J.-P. FOURCADE



*« ... Poursuivre la politique de rénovation immobilière et de développement des espaces verts à laquelle nous sommes très attachés... »*

# Le III<sup>e</sup> Plan d'Équipement

Six questions à J

les  
grands  
dossiers



Le III<sup>e</sup> Plan est marqué par le maintien de deux priorités, celles de la voirie et des espaces verts (ici aménagement d'un chemin piétonnier).

**Le Conseil Municipal a adopté le nouveau plan quinquennal d'équipement de Saint-Cloud. C'est le troisième. A quoi servent ces plans d'équipement dans une ville comme la nôtre ?**

La Commune de Saint-Cloud doit réaliser des équipements collectifs adaptés à la vie quotidienne d'une population de près de 28 000 habitants, de manière à éviter tout gaspillage de fonds publics à une époque où le prélèvement fiscal est de plus en plus douloureux. Le seul moyen

de concilier la nécessité de réaliser des équipements et l'exigence d'être le plus économe possible est de bien programmer les travaux pendant la durée d'un mandat. En 1971, il fallait d'urgence moderniser l'équipement scolaire de la Ville et commencer à doter la commune de terrains pour pouvoir réaliser plus tard d'autres équipements ; en 1977, il fallait lancer le Centre Culturel des 3 Pierrots, achever l'équipement scolaire et réaliser quelques crèches et haltes-garderies ; aujourd'hui, en 1983, après avoir dépensé près de 130 millions de Francs en 12 ans, il faut poursuivre l'amélioration de la vie quotidienne des clodoaldiennes et des clodoaldiens et consacrer aux différents types d'équipements collectifs les sommes qu'une gestion parcimonieuse des finances locales permet de dégager chaque année.

# Collectif : pourquoi faire ?

à **Jean-Pierre FOURCADE**

## L'enveloppe globale du III<sup>e</sup> Plan est de 75 millions de Francs. Si on raisonne en francs constants, c'est-à-dire en volume, ce plan paraît un peu en retrait par rapport aux précédents Pourquoi ?

Il est vrai que notre III<sup>e</sup> Plan d'Équipement Collectif est nettement en retrait par rapport aux précédents, et ceci pour deux raisons :

– une raison de fait d'abord ; la plupart des grands équipements ont été réalisés : la restructuration complète de l'École du Centre, la création du Centre Culturel des 3 Pierrots, la rénovation du Pavillon du Cure Médicale de Lelégard, etc. Il reste toutefois à poursuivre l'amélioration de la voirie et des équipements complémentaires en matière sanitaire, scolaire, sportive et culturelle ;

– la deuxième raison, qui explique le volume plus faible du III<sup>e</sup> Plan par rapport à ses devanciers, c'est le fait que Saint-Cloud est l'une des victimes de la politique de péréquation des ressources communales que le Gouvernement est en train de mettre en œuvre avec beaucoup de détermination. Comme les ressources fiscales vont être pratiquement consacrées à faire fonctionner correctement les services municipaux, il est nécessaire

d'être plus prudent en matière d'investissements et c'est la raison pour laquelle nous avons délibérément adopté un rythme de planification légèrement moins rapide que dans les deux plans précédents.

## Mais cela ne remet pas en cause l'ensemble de l'effort d'équipement ?

Non, bien sûr.

A la fin du présent mandat municipal tous les équipements nécessaires à la vie de 28 000 habitants auront été réalisés ou lancés, avec une attention particulière pour les problèmes de voirie.

## Avant de détailler l'origine des ressources – ce qui intéresse vivement nos concitoyens puisqu'il y a entre forcément une part d'impôts locaux – voulez-vous nous dire quels seront les secteurs prioritaires du plan et en quoi il diffère des autres ?

Le III<sup>e</sup> Plan est marqué par le maintien de deux priorités, celles de la voirie et des

espaces verts, car les kilomètres de trottoirs et de rues de Saint-Cloud doivent faire l'objet d'un entretien permanent et, d'autre part, la continuation d'un effort d'acquisitions foncières pour permettre de réaliser plus tard des équipements collectifs et des logements sociaux.

En revanche, par rapport aux plans précédents, deux domaines vont être privilégiés : le premier est celui de l'équipement sportif où il paraît nécessaire de faire un effort nettement plus important qu'au cours des deux plans précédents ; et le second est celui des équipements administratifs imposés par l'agrandissement de la Mairie, l'aménagement de la propriété BRUNET et le renforcement de l'aide que la Ville de Saint-Cloud apporte aux associations(\*).

(\*) voir détails du plan dans le compte rendu du Conseil Municipal du 27 octobre page 51.

## Vous n'avez pas parlé de la rénovation du Centre : tous les travaux et constructions prévus ne figurent-ils pas dans le plan ?

Ma préoccupation constante depuis le début de l'opération de Restauration-Ré-

### LES TROIS PLANS D'ÉQUIPEMENT COLLECTIF DE SAINT-CLOUD

N°	INTITULÉ	RÉALISATION				PRÉVISION	
		I <sup>er</sup> Plan (1973 à 1977) (en francs)	% par rapport au total	II <sup>e</sup> Plan (1978 à 1983) (en francs)	% par rapport au total	III <sup>e</sup> Plan (1984 à 1989) (en francs)	% par rapport au total
I	Acquisitions foncières pour équipements collectifs et constructions de logements sociaux	3 445 575	6,75	5 300 000	6,90	6 000 000	8,00
II	Équipement sanitaire et social	6 590 189	12,90	5 850 000	7,60	5 000 000	5,75
III	Voirie et espaces verts	7 665 000	15,00	18 243 000	23,80	15 000 000	20,00
IV	Équipement scolaire et péri-scolaire	20 200 000	39,60	17 800 000	23,20	7 000 000	9,25
V	Équipement sportif	3 000 000	5,90	2 800 000	3,65	9 000 000	12,00
VI	Équipement culturel	3 850 000	7,55	16 450 000	21,45	6 000 000	8,00
VII	Équipement administratif*	—	—	—	—	12 000 000	16,00
VIII	Équipements nationaux et départementaux	200 000	0,40	—	—	—	—
IX	Remboursement de la dette	6 073 287	11,90	10 256 000	13,40	15 000 000	20,00
	TOTAL	51 024 051	100,00	76 699 000	100,00	75 000 000	100,00

\* Ce chapitre a été introduit au III<sup>e</sup> Plan.

# Le III<sup>e</sup> Plan d'Équipement Collectif : pourquoi faire?

## Six questions à Jean-Pierre FOURCADE

novation du Centre est que ses conséquences financières ne grèvent pas le Budget de la Ville. C'est pourquoi il y a une distinction absolue entre les opérations de Restauration-Réhabilitation qui, sauf l'aide que nous apportons pour la réalisation de logements sociaux, doivent être équilibrées en recettes et en dépenses et les opérations programmées dans le plan d'équipement collectif. Vous ne verrez apparaître dans le III<sup>e</sup> Plan que le coût de la réalisation de l'immeuble nouveau qui va s'élever Place de Silly ; comme cet immeuble comprend des emplacements de stationnement, une nouvelle crèche, des bureaux modernes pour la Maison de l'Amitié, des espaces pour les services municipaux et quelques logements, il était naturel qu'ils soient intégrés dans le III<sup>e</sup> Plan d'Équipement Collectif.

### Côté financement, comment s'équilibrent les ressources entre l'emprunt et l'impôt ? Avec la loi de décentralisation, comment évoluent la part de l'État, de la Région, du Département sous forme de subventions ou autres ?

Le travail que le Conseil Municipal vient d'effectuer pour la définition du III<sup>e</sup> Plan d'Équipement Collectif ne concerne pour l'instant que la répartition des crédits entre les différents chapitres de dépenses. A ce propos, je tiens à remercier les élus qui ont consacré un long séminaire à ces études et à souligner l'aide que nous apportent les Commissions Extra-Municipales et les Comités de Quartier dans l'évaluation des priorités.

C'est chaque année, à l'occasion de l'examen du budget primitif et du budget supplémentaire que nous déterminons les ressources qui sont affectées à ce plan. Chacun comprendra que le niveau des ressources est déterminé par l'ensemble des éléments financiers qui gouvernent le budget de Saint-Cloud. Très schématiquement, je pourrais dire que le III<sup>e</sup> Plan d'Équipement sera couvert, à raison du tiers par l'emprunt ; à raison d'un peu moins du cinquième par des subventions de l'État, de la Région et du Département.

Pour le reste, c'est l'auto-financement de la Ville qui sera la ressource essentielle. Cet auto-financement suppose une progression raisonnable de la fiscalité direc-



Le nouvel immeuble de la place Silly comportera une crèche de 45 berceaux (ici, la mini-crèche de la rue de l'Yser).

te et le maintien des dispositifs globaux d'aide aux collectivités locales, comme notamment le remboursement de la TVA qui frappe les investissements et la Dotation Globale d'Équipement (DGE). Mais je dois dire que nous avons volontairement réduit le volume des dépenses du III<sup>e</sup> Plan d'Équipement de manière à tenir compte des risques de réduction des facilités de prêt de la Caisse des Dépôts et des Caisses d'Épargne, car nous souhaitons réaliser les opérations qui sont programmées, même s'il y avait quelque trouble dans les sources de financement extérieures de la Ville.

En résumé, l'auto-financement couvre à peu près la moitié des investissements.

### Un effort important

C'est donc à un effort important que seront conviés les clodoaldiens. Cet effort, je tiens à les rassurer tout de suite, n'est pas plus élevé que celui qu'ils ont fourni pour la réalisation du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> Plans. Comme par le passé, la réalisation du III<sup>e</sup> Plan d'Équipement permettra d'aboutir à des résultats satisfaisants sans trop surcharger les contribuables clodoaldiens.

Quant aux conséquences de la loi de décentralisation, il est à craindre que la part de l'État ne se réduise très sensiblement. Les relations que la Ville entretient avec le Conseil Régional d'Île-de-France et le Département des Hauts-de-Seine nous permettront sans doute de compenser cette situation défavorable.

### Une dernière question, Monsieur le Maire, comment voyez-vous Saint-Cloud en l'an 2000 ?

En l'an 2000, Saint-Cloud aura connu cinq Plans d'Équipement : je pense que la situation de notre ville sera alors caractérisée par une modernisation effective de l'ensemble de sa voirie, de l'éclairage public et par des équipements collectifs adaptés aux besoins de la population. Mais, élément nouveau, de grands progrès auront été accomplis en matière de communication. Dès 1984, l'installation du TELETEL va permettre à beaucoup de foyers d'être régulièrement informés des activités municipales au même titre que des activités départementales ou régionales. Dans quelques années, la réalisation d'un réseau câblé de télévision donnera une plus grande liberté pour choisir des programmes non seulement de distraction, mais aussi de formation ou de communication avec l'extérieur. Enfin, si d'ici l'an 2000, les grandes infrastructures de transports en commun et d'équipement routier ont pu être menées à bien, je peux garantir aux clodoaldiens que les conditions de vie à l'intérieur de la ville seront nettement améliorées. A condition, bien sûr que la crise du logement soit rapidement surmontée et que de grands travaux d'infrastructure ferrée et routière aient été entrepris à temps. Mais ceci est une autre histoire...

# Enseignement

## Effectifs dans les écoles de Saint-Cloud pour l'année scolaire 1983-1984

Dans le Bulletin Municipal du mois de septembre, nous avons donné les prévisions des effectifs scolaires. Les tableaux ci-dessous indiquent les effectifs définitifs et le nombre de classes des écoles publiques et privées de Saint-Cloud.

ÉCOLES PUBLIQUES	EFFECTIFS	NOMBRE DE CLASSES
<b>MATERNELLES</b>		
CENTRE	211	7
CÔTEAUX	175	6
FOUILLEUSE	60	2
MONTRETOUT	300	10
VAL-D'OR	231	8
	<u>977</u>	<u>33</u>
<b>ÉLÉMENTAIRES</b>		
CENTRE	286	14
CÔTEAUX	308	12
FOUILLEUSE	91	4
MONTRETOUT	484	18
VAL-D'OR	358	14
	<u>1 527</u>	<u>62</u>
<b>SECONDAIRES</b>		
LYCÉE FL.-SCHMITT	1 237	36
C.E.S. GOUNOD	503	20
C.E.S. VERHAEREN	820	33
L.E.P. SANTOS-DUMONT	425	26
	<u>2 985</u>	<u>115</u>
<b>TOTAL</b>		
	<u>2 985</u>	<u>115</u>
ÉCOLES PRIVÉES	EFFECTIFS	NOMBRE DE CLASSES
<b>INSTITUTION SAINT-PIE-X</b>		
MATERNELLE	36	1
ÉLÉMENTAIRE	220	8
SECONDAIRE	341	12
	<u>597</u>	<u>21</u>
<b>SAINT-JOSEPH</b>		
MATERNELLE	58	2
ÉLÉMENTAIRE	146	5
SECONDAIRE	209	8
	<u>413</u>	<u>15</u>
<b>COURS DES CÔTEAUX</b>		
ÉLÉMENTAIRE	62	3
<b>ÉCOLE ACTIVE</b>		
ÉLÉMENTAIRE	35	2
SECONDAIRE	119	7
	<u>154</u>	<u>9</u>
<b>TOTAL</b>		
	<u>154</u>	<u>9</u>

# Les finances de la commune

par Bily JEHANNO, Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières

## LE COMPTE ADMINISTRATIF 1982

Le Compte Administratif retrace les résultats d'exécution du budget de la Ville pour un exercice donné. Il permet de comparer les réalisations aux prévisions, et donc de porter un jugement sur la gestion financière du Maire au cours de la période concernée.

Les chiffres du compte de 1982 qui ont déjà été fournis dans le précédent bulletin (p. 42) font apparaître un excédent d'exécution de 5 888 571,55 F.

L'analyse détaillée, par section, des dépenses et des recettes, comparées aux

prévisions budgétaires, appelle un certain nombre de commentaires :

- le " disponible " dégagé provient, pour l'essentiel, de la section de fonctionnement :

Résultat de la section de fonctionnement .	+ 6 426 484,19 F
Résultat de la section d'investissement .....	- 537 912,64 F
Résultat net .....	+ 5 888 571,55 F

La différence qui ressort en investissement tient au non-encaissement de deux subventions, l'une de 150 000 F concernant la mini-crèche de la rue de l'Yser (subvention refusée), l'autre de 580 000 F pour le passage souterrain, rue Dailly (projet abandonné).

- Cet excédent procède surtout d'une économie sur les dépenses (à hauteur de 5 575 423,74 F) qui trouve sa source dans divers chapitres, dont : personnel communal (2 333 600 F), œuvres sociales et scolaires (680 000 F), services à

caractère industriel et commercial (414 000 F).

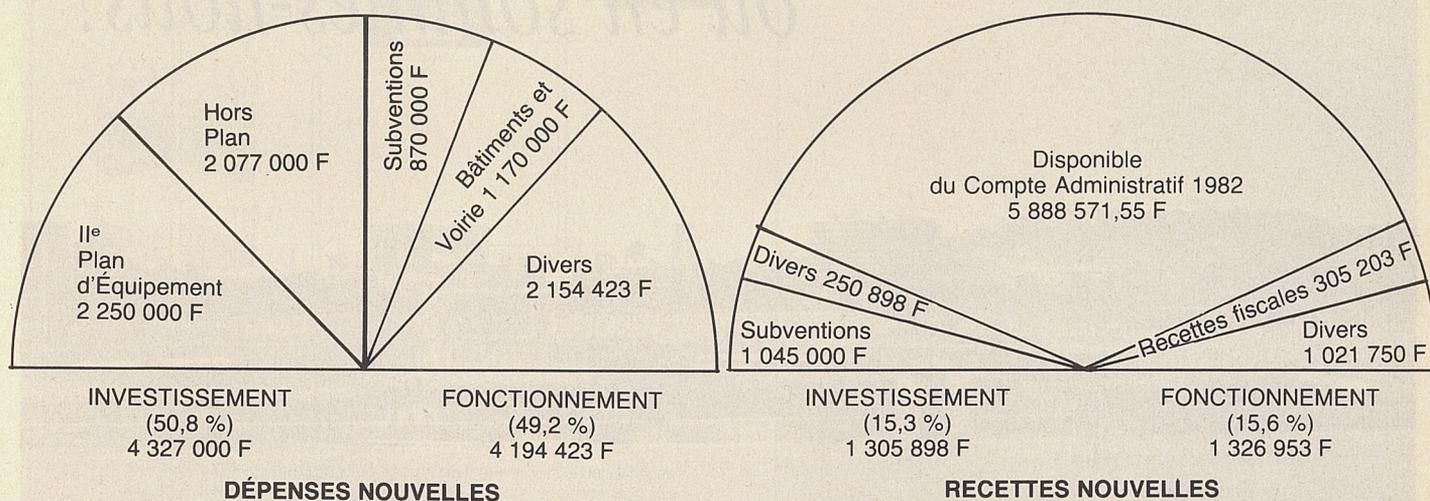
On note aussi quelques suppléments de recettes – pour 1 245 641,93 F – par rapport aux chiffres budgétaires, au titre notamment des impositions directes, de la taxe additionnelle aux droits de mutation et des droits d'entrée au Centre Culturel des 3 Pierrots.

L'excédent ainsi constaté constitue la principale recette du budget supplémentaire de 1983.

## LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 1983

Ce budget, d'un montant total de 23 137 966,27 F, reprend, comme à l'accoutumée, les opérations engagées mais non encore réalisées, au moment de l'arrêté du compte administratif ; il comprend aussi – et c'est ce qui vraiment le caractérise – des opérations entièrement nouvelles qui viennent s'ajouter, en dépenses et en recettes, à celles du budget primitif et atteignent en 1983 les montants suivants :

	Dépenses (en Francs)	Recettes (en Francs)
- Investissement.....	4 327 000,00	1 305 898,61
- Fonctionnement.....	4 194 423,16	1 326 953,00
- Excédent d'exécution .....		5 888 571,55
(Cf. supra compte administratif)	8 521 423,16	8 521 423,16



Quant à son montant, ce budget supplémentaire est inférieur à celui de 1982 : 8 521 423,16 F contre 10 102 872,29 F.

Le montant des dépenses nouvelles a dû, en effet, être ajusté au chiffre des ressources disponibles, en diminution par rapport à l'an passé, qu'il s'agisse du disponible du compte ou des compléments de recettes fiscales.

Quant à sa structure, ce budget se répartit presque par moitié – en dépenses – entre l'investissement et le fonctionnement.

La part de l'investissement était relativement plus forte les années passées (6 388 000 F, par exemple, en 1982 contre 3 264 000 F en fonctionnement), mais il fallut, pour cet exercice, accorder quelques subventions complémentaires à diverses associations locales : Union Athlétique et Sportive (396 000 F), Conservatoire de Musique (158 000 F) et doter en crédits de fonctionnement la nouvelle mini-crèche de la Fouilleuse et le service de la Communication (dans le cadre notamment des études préparatoires à l'installation du Télétel).

Parmi les dépenses nouvelles, il faut citer principalement :

- **en investissement :**  
les crédits pour le nouvel accès au Parc de Saint-Cloud (1 400 000 F), les premiers travaux pour la reconstruction de la Maison de l'Amitié (1 000 000 F), l'aménagement des locaux de la Fouilleuse destinés à la mini-crèche et au Centre de loisirs pour adolescents (500 000 F).

- **en fonctionnement :**  
les compléments de crédits pour les fournitures d'eau, de combustibles..., les subventions déjà évoquées ci-dessus et les travaux de voirie et d'entretien.

L'essentiel des recettes est constitué par l'excédent du compte administratif ; le reste provient de subventions, de produits d'exploitation et de quelques nouvelles attributions de ressources fiscales.

L'ensemble du budget de l'exercice 1983 (primitif + supplémentaire) s'élève au total à 119 533 515,72 F contre 109 502 102,96 F l'année précédente soit une progression de 10,92 %.

Les nouveaux crédits permettent de satisfaire, pour l'essentiel – tant en investissement qu'en fonctionnement – les besoins formulés par les services. Ils permettent aussi une dotation confortable du 2<sup>e</sup> Plan d'Équipement pour sa dernière année d'exécution ; sur les six ans, celui-ci aura reçu un montant global de 76 699 000 F.

# La géothermie où en sommes-nous?



L'hippodrome : lieu de possibilités d'exploitation de ressources géothermiques.

par Jacques JONKA,  
Maire-Adjoint  
chargé de l'Urbanisme  
de la Rénovation  
et des Grands Travaux

**Préoccupée depuis plusieurs années par l'augmentation importante et quasi-régulière des dépenses de chauffage (locaux municipaux, groupes scolaires, équipements socio-culturels ou sportifs) dans le budget de fonctionnement, la Ville de Saint-Cloud se tenait informée depuis plusieurs années de l'évolution des nouvelles sources d'énergie.**

**L'intérêt que celles-ci peuvent présenter doit être principalement de sortir du cycle alterné des augmentations de l'un ou l'autre des produits de base (gaz ou fioul, par exemple) ou de l'énergie issue de leur transformation (électricité) : c'est le cas de la géothermie.**

C'est en juillet 1982, après une large consultation auprès de divers organismes spécialisés pour connaître les possibilités d'exploitation des ressources géothermiques potentielles à Saint-Cloud, que le Conseil Municipal prit la décision de lancer les études détaillées sur la faisabilité technique et l'intérêt économique d'une opération sur le territoire de la Ville.

L'ensemble des études réalisées depuis lors a confirmé que le site le plus favorable était le quartier du Val d'Or-Fouilleuse où la forte densité d'habitat à caractère collectif coïncide avec les possibilités d'implantation d'une plate-forme géothermique. Celle-ci nécessite, en effet, que l'on dispose durant la période des travaux de forage, d'une superficie relativement importante.

Comme il avait été maintes fois précisé, la Ville ne souhaitait pas que les finances locales fussent impliquées dans l'opération ainsi projetée.

Plusieurs raisons justifiaient cette attitude, d'éthique d'abord puisqu'un quartier seulement était concerné, d'ordre matériel ensuite, le montant de l'enveloppe financière et le risque géologique étant élevés, de caractère juridique enfin, l'opération ayant dans sa finalité, un caractère évidemment commercial.

C'est ainsi que la décision fut prise de confier la réalisation et le financement de

l'opération de géothermie à une société spécialisée.

Après comparaison de différentes offres, le choix de la Municipalité s'est porté sur le Groupement Compagnie Générale de Chauffage - ELF Aquitaine.

Outre les nombreuses références géothermiques de ces deux Sociétés, notamment en Ile-de-France, ce choix doit apporter à la Ville toutes les garanties souhaitables : le pétrolier maîtrisant les problèmes de sous-sol et l'installateur - exploitant de chauffage urbain - assurant la conception et la réalisation du réseau de distribution de chaleur géothermique.

## Les données techniques

A partir du "doublet" comportant un puits de production et un puits de réinjection, le fluide géothermique d'une température probable d'environ 60° centigrades prélevé dans la nappe aquifère du DOGGER (jurassique moyen) à une profondeur de 1 600 mètres, cédera sa chaleur au réseau de distribution par l'intermédiaire d'un groupe d'échangeurs à plaques de titane.

La chaleur ainsi recueillie sera livrée dans les chaufferies existantes qui assureront l'appoint (nécessaire en périodes de grands froids).

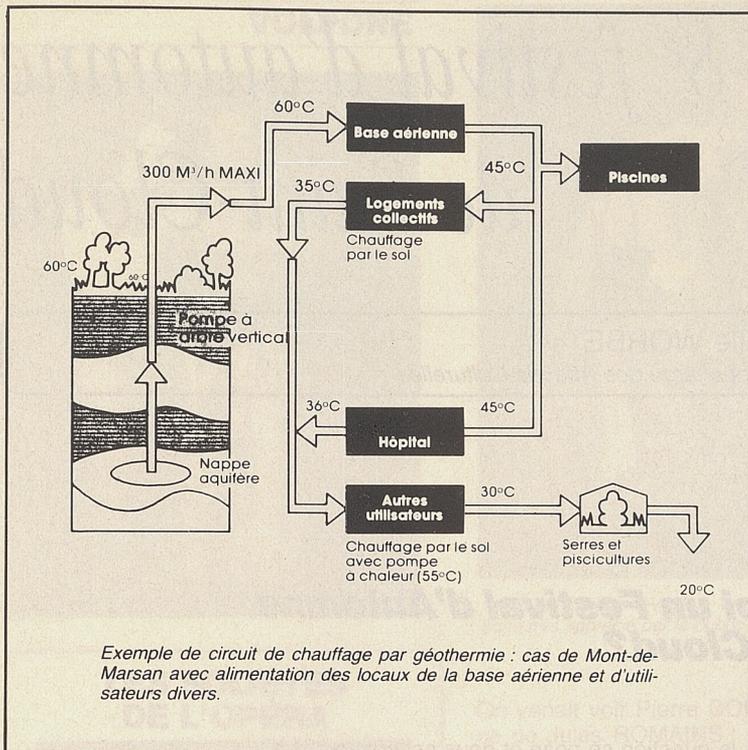


Photo ci-dessous : Exemple de tête de puits de Mont-de-Marsan : une installation particulièrement " discrète " qui ne déparera pas le paysage.



## Les prévisions énergétiques

La puissance raccordée sera dans une première phase de 17 000 kW. L'économie d'énergie ainsi apportée par la géothermie sera de l'ordre de 2 500 TEP (tonnes équivalent pétrole) par an.

## L'aspect économique et financier

L'exploitation de l'énergie géothermique doit bien entendu générer pour l'État des économies en combustibles fossiles afin d'alléger la facture pétrolière de notre pays, mais elle doit également permettre aux usagers de réduire leurs charges de chauffage.

Ainsi la tarification de la chaleur d'origine géothermique prévoit d'assurer une économie de 10 % environ par rapport aux prix du combustible substitué, dès la première fourniture.

Par la suite, le prix de la chaleur géothermique sera révisable suivant l'application d'une formule de variation dont la structure permettra d'échapper aux dérives du coût des énergies traditionnelles, sinon en partie à leur pénurie éventuelle.

Le montant des investissements a été estimé à 45 millions de Francs.

Pour le financement, il sera fait appel aux subventions prévues par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie (AFME) pour ce type d'opération, le solde étant assuré par le concessionnaire.

## Le calendrier prévisionnel

Outre les études techniques économiques, ont été entreprises les études d'impact relatives à l'implantation de la plateforme de forage dans la zone de l'hippodrome.

Ces études portent principalement sur les problèmes d'environnement, car il est essentiel de veiller à ce que les travaux représentent un minimum de gêne pour le voisinage.

Ces études doivent être annexées à la demande de recherche de gîte géothermique conformément à la réglementation du Code minier.

Après l'obtention des aides financières de l'État ainsi que l'autorisation de forage

et compte tenu des contraintes d'occupation des terrains par l'aire de forage, le programme suivant devrait pouvoir être respecté :

- aménagement de la plateforme en août 1984,
- travaux de forage et essais du premier puits en décembre 1984,
- réalisation du deuxième forage et des installations de surface début 1985,
- première fourniture de chaleur pour la saison de chauffe 1985/1986.

La Municipalité restera attentive au bon déroulement de ce programme et demande à la population du quartier du Val d'Or-Fouilleuse de faire bon accueil aux représentants de l'entreprise qui viendront prendre contact avec chaque consommateur, pour recueillir son avis sur les prévisions ci-dessus, et sur les probabilités de branchement.

# 8<sup>e</sup> festival d'automne de Saint-Cloud

par Mireille WORBE

Maire-Adjoint chargé des Affaires Culturelles

## **Pourquoi un Festival d'Automne à Saint-Cloud?**

Chaque année, la question se pose et nous est posée.

Tout simplement parce que c'est l'occasion de rencontres multiples :

- de rencontres entre Clodoaldiens qui se retrouvent pour voir des spectacles de professionnels près de chez eux dans le cadre privilégié du Parc ;
- de rencontres avec des talents que nous n'avons pas l'occasion de voir sinon dans des conditions beaucoup plus onéreuses ;
- de rencontres avec les Associations qui participent à la réalisation de ce Festival, et cette année, ce furent " Les Concerts de Saint-Cloud ", " Les Amis des Fleurs ", les scouts, " Les Amis du Parc de Saint-Cloud ", les commerçants, " Le Cercle Féminin d'Amitié Européenne ", les parents d'élèves ;
- de rencontres avec les villes voisines: ce fut avec Ville d'Avray certaines années, avec Sèvres en 1983 ;
- de rencontres avec le Clergé pour l'organisation de la Messe ;
- de rencontres aussi entre personnel municipal et élu qui y travaillent ensemble sans compter leur temps ;
- de rencontres avec les gens du spectacle (acteurs, techniciens ou administrateurs), que ce soient les saltimbanques comme aime à se nommer Jean DANET, Directeur des Tréteaux de France, itinérant permanent, qui promène son chapiteau et ses spectacles à travers la France, ou ceux qui pour une tournée vivent la vie difficile et inconfortable des roulottes par pur amour du théâtre ;
- de rencontres, enfin, avec les pompiers, la police, les gendarmes, le personnel du Parc. Tous, amusés et bienveillants, faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour nous faciliter la tâche.



Sous un deuxième chapiteau, on pouvait voir une exposition de costumes de théâtre de pièces montées par Jean DANET.

Sous un deuxième chapiteau, installé cette année à côté du premier, l'on pouvait voir une exposition de costumes de théâtre de pièces montées par Jean DANET sous les Tréteaux et des œuvres d'art prêtées par le Centre d'Art Contemporain de Jouy. S'y ajoutaient les deux tapisseries d'Aubusson de DUBRUNFAUT et LE GUEN.

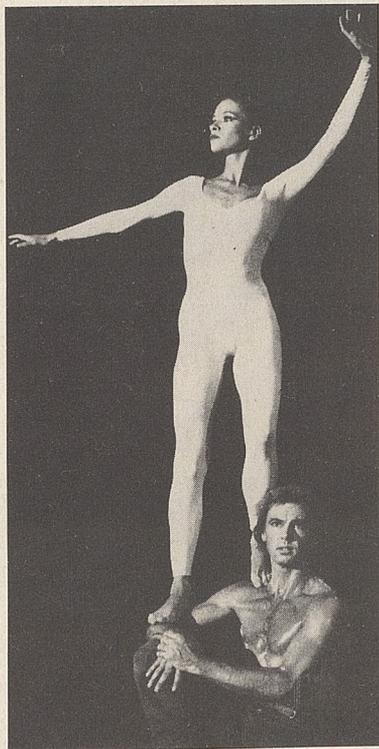
la vie  
dans  
la ville

## VOLPONE



Photo de gauche : Frédéric VANDENDRIESSCHE, véritable révélation et Pierre DORIS, qui incarne un Volpone très apprécié par le public et entouré (photo de droite) également d'excellents acteurs.

## LES SOLISTES DE L'OPÉRA



Ils étaient huit solistes avec deux étoiles : Françoise LEGREE et Jean GUIZERIX.

Des pas de deux très académiques, mais aussi deux ballets.

On imagine volontiers ressentir des émotions esthétiques en venant voir un tel spectacle interprété par ces danseurs à la technique impeccable.

Certes, nous les avons ressenties, mais c'est dans un éclat de rire général que s'est déroulé le dernier ballet de Norbert SCHMUCKI, ADAGESOLI, interprété par huit danseurs : parodie malicieuse et brillante des malheurs d'un des couples spirituels au plus haut point.

On venait voir Pierre DORIS dans la pièce de Jules ROMAINS : on a vu, certes, le DORIS qui remplit la scène de sa truculence, de sa joie de vivre, de ses gémissements, de ses airs patelins.

C'est une valeur sûre. Il était entouré cette année de Frédéric VANDENDRIESSCHE, un acteur superbe, véritable révélation, Mosca inattendu au physique de

jeune premier, l'usurier Carpaccio sous les traits de Georges TOUSSAINT dans une composition fabuleuse, et un Corvino roublard, malin élastique : il s'agit de Pierre BATON, dont la cupidité est sans limite.

Et le spectacle se termine sur un très beau feu d'artifice, figuration de la dilapidation en fumée de l'or de VOLPONE.

## QUINTETTE DE CUIVRES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE



Venus écouter les sonorités éclatantes ou veloutées de ce quintette, quel magistral enseignement musical ont reçu les auditeurs trop peu nombreux de ce concert de haute qualité commenté avec tant de pédagogie par Jean DOUAY !

## SOIRÉE POÉSIE



André DUSSOLLIER



Jean DESAILLY



Jean DANET devant la tapisserie de DUBRUNFAUT.

Est-ce souvenir scolaire ?

On craint souvent qu'un spectacle poétique ne soit difficile. Ce ne l'était pas.

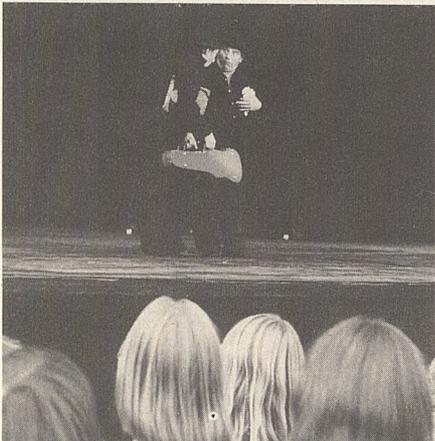
Dans un décor noir très sobre, enrichi seulement de deux superbes tapisseries d'Aubusson prêtées par la Galerie Robert Four (Pluie d'Étoiles de LE GUEN et Féérie tropicale de DUBRUNFAUT) et dans le cadre d'une soirée réhaussée par les présences de Mme François MITTERRAND, épouse du Chef de

l'État, Mme Jack LANG et M. Roger HANIN, sept comédiens renommés : Jean DESAILLY, André DUSSOLLIER, Daniel GELIN, Jean NEGRONI, Catherine SAUVAGE, Martine SARCEY et Jean DANET.

Grâce à eux, et grâce à Jean CHOUQUET qui avait composé le spectacle, nous avons retrouvé ces poèmes du Moyen-Age à nos jours que nous avons appris jadis.

N'était-ce pas merveilleux d'avoir pour nous de tels interprètes au service d'aussi beaux textes ? Inoubliables Jean DESAILLY et André DUSSOLLIER dans leurs réflexions sur BACH et BEETHOVEN de Roland DUBILLARD...

## LES COLOMBAIONI



Précédés d'une réputation étourdissante avant d'aller se produire à l'Olympia et d'animer l'Arbre de Noël de l'Élysée, les Colombaioni sont venus sous le chapiteau, cadeau de la Caisse des Écoles aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

Clowns non conventionnels, sans costume traditionnel, sans grimage, leur spectacle n'a pas toujours été compris par les enfants comme il l'est habituellement.

## ORCHESTRE DE JAZZ Claude BOLLING



Il n'a pas pu donner son concert sous le chapiteau. La nuit précédente, un incendie avait complètement détruit la cabine technique et "Les Tréteaux" n'étaient pas en mesure de lui apporter la sonorisation et les éclairages que mérite son talent.

C'est donc au Centre des 3 Pierrots qu'avec Claude BOLLING et ses 17 musiciens, la Ville de Sèvres a offert aux amateurs de jazz tout le plaisir qu'ils pouvaient attendre d'une telle soirée.

## LES MARIONNETTES DU JABIGNOL

Deux comédiens nets et simples dans un décor très clair, des marionnettes représentant des personnages de la vie quotidienne, un dialogue plein de fraîcheur, pour 650 enfants.

La Caisse des Écoles offrait ce "Duo Perche" aux plus petits des écoles primaires dans notre salle des "3 Pierrots".

(Photo ci-contre)



Raymond DEVOS

## Raymond DEVOS

En moins de 48 heures, les 850 places du chapiteau étaient louées. Bienheureux furent ces privilégiés car ce fut Raymond DEVOS exceptionnel qui, pendant plus de deux heures et demie, a fait rire aux larmes un public enthousiaste avec ses histoires rocambolesque, sa figure élastique, sa légèreté stupéfiante.

Près de Lino VENTURA, l'on retrouvait Pierre BELLEMARE, Pierre PERRET, Fred MELLA – soliste des Compagnons de la Chanson – et bien d'autres figures du monde du spectacle, tous hoquetant de rire.

Après la représentation, ce clown génial que Lino VENTURA remerciait d'avoir offert son spectacle aux enfants inadaptés de "Perce-Neige" lui répondit : "c'est moi qui te remercie de m'avoir permis de travailler pour eux...".

## LE CONCERT DE BONN

Une série de gageures a été prise pour aboutir à ce concert : pari tenu par le Comité du Jumelage de la Ville, l'Association des "Concerts de Saint-Cloud", le Conservatoire et le Cercle Féminin d'Amitié Européenne : recevoir plus de cent Allemands, les loger "chez l'habitant", les nourrir, les rassembler à des heures précises dans un emploi du temps très serré, les installer sur une scène qui n'est pas faite pour un tel nombre (lors du concert, l'aumônier du spectacle, inquiet, se demandait bien où l'on arriverait à ajouter pour la messe du dimanche un autel...).

Si le concert, très court, nous a parfois un peu déçus en ne donnant pas toute l'impression de puissance et de fondu que l'on pouvait espérer d'un tel groupe, au moins aura-t-il été un pas en avant dans l'amitié franco-allemande de deux villes jumelées.



L'école de musique de la Ville de Bonn.



Le baptême  
de la  
"petite Julie"  
photo ci-contre

## MESSE

Sur le plateau, une centaine de personnes : le Père LETTERON, aumônier des artistes, et le Père BONNEFOND, curé de Saint-Cloud, l'orchestre et les chœurs allemands de Bonn-Bad Godesberg, et des artistes comédiens.

Chaises et gradins étaient insuffisants pour accueillir les fidèles. Assis par terre, debout jusqu'à l'extérieur du chapiteau ; louveteaux et scouts participaient au bon déroulement de la cérémonie.

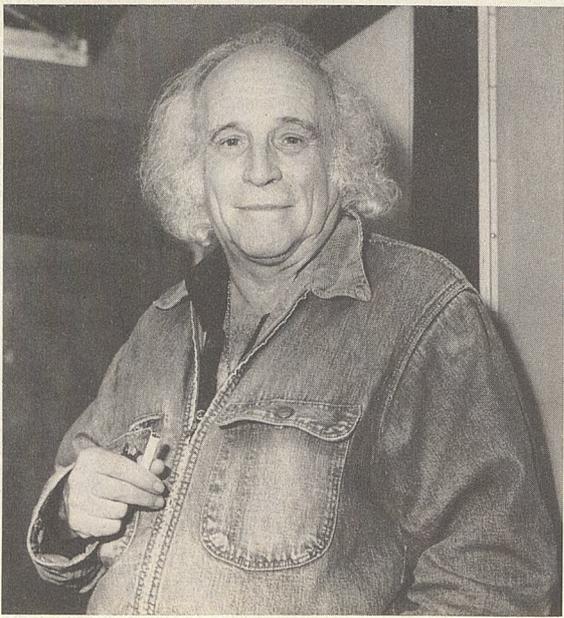
De quoi garderons-nous le souvenir le plus marquant ? Est-ce de la Messe du Couronnement de MOZART, interprétée par les musiciens allemands ? Est-ce du baptême de la petite Julie (nouveau-né dans la Troupe des Tréteaux de France) dans son émouvante sobriété ? Est-ce de l'éloquente homélie aux profondes résonances adaptée à cette messe des artistes ? Est-ce de la spiritualité des textes de la messe ou de la " Prière à Marie " accentuée par le talent avec lequel Anne MARBEAU ou Jean DANET nous les ont transmis ? Est-ce du recueillement des quelque 1 500 fidèles rassemblés ce dimanche ?



Les louveteaux sous le chapiteau après la messe.

## Léo FERRÉ

On peut aimer ou détester ; ou aimer et détester à la fois ; aimer et admirer son invention poétique qui fait de lui l'un des plus grands chanteurs-poètes ; on peut aussi redouter le vitriol et la grossièreté dont il parsème quelques chansons et l'anarchie qui lui fait piétiner notre société libérale. Elle lui permet, néanmoins de chanter sa révolte...



## CONCOURS DE VITRINE



La vitrine de M. DOUBEY, tapissier à Beausoleil.

Vingt-sept commerçants avaient participé, et pour le jury composé de membres du Conseil Municipal, du Rotary, du Lion's, de la Jeune Chambre Économique entourant Jean DANET, des problèmes difficiles de notation se posèrent à eux. Il s'agissait d'apprécier les vitrines en fonction de la beauté et de l'ingéniosité de leur réalisation, mais aussi de la difficulté par rapport au type de commerce pratiqué.

En leurs âmes et conscience, les membres du jury, après en avoir délibéré, décidèrent de récompenser Monsieur DOUBEY, Tapissier de Beausoleil, en lui offrant le Premier Prix de la Ville (un week-end pour deux personnes à Bonn-Bad Godesberg).

Le Rotary et le Lion's Club, quant à eux, remarquèrent tout particulièrement Madame HEDET, coiffeuse à Beausoleil, Monsieur CORNO, restaurateur rue des Tennerolles, et Madame LAVENU agent d'assurances à Beausoleil.

Et merci à : Mesdames G. LOCQUET & F. NOUHEN, Pharmaciennes - Patricia BLANCHARD, Coiffeuse - Thierry CARIOU, Libraire - Restaurant L'Étoile de Tafraout - Antonio GALEOTTI, Drogiste - Cave de vins, épicerie fine HEDIARD - Michèle HEIDET, Coiffeuse - Agent d'Assurances LAVENU, A.G.F. - Bertrand LÉCONTE, Charcutier - Françoise LE FEUR, Vêtements d'enfants - Daniel LEPY, Décorateur - LA LUNETTERIE, Opticien - CREDIT LYONNAIS, Banque - Yves MARTIN, Fleuriste - BOUTIQUE NAIVE, Boutique cadeaux - PAPOUNET, Vêtements pour enfants - Jean-Claude POIGET, Boulanger - LE PROVENÇAL, Bar-restaurant-Hôtel - Michel LEROY, Triperie chevaline - Françoise ROGER, Vêtements hommes - Robert SIMON, Débit de boissons - Teinturerie RAMOS, 41-43, rue du Mont-Valérien/160, boulevard de la République - Jeannine THOMINE, Retoucheuse - TEXTILE SOLEIL, Tapissier - Anne-Marie VINOUX, Toiletteuse (chiens) - FRETZ, Fleuriste.

# LE JUMELAGE A SAINT-CLOUD : les échanges se multiplient

par Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué aux Marchés Forains,  
à l'Animation commerciale, à la Consommation et au Jumelage

Depuis mars 1983, date des dernières élections municipales, le Comité de Jumelage a connu des semaines de très grande activité, et prépare pour 1984, un renforcement des liens avec non seulement les trois villes jumelées avec Saint-Cloud : Bonn-Bad Godesberg, Windsor-Maidenhead et Frascati, mais aussi avec les villes filleules de Lessay et de Wittenheim. Il faut ajouter à cette liste les relations particulières qu'entretient notre Commune avec Courtrai, d'une part, jumelée avec Béthune en France, mais aussi avec nos trois villes jumelées d'Allemagne, de Grande-Bretagne et d'Italie, et avec Saint-Cloud (Minnesota,) d'autre part, notre "sœur" américaine.

Le Comité de Jumelage, présidé par Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué, est composé actuellement de Gisèle SIX, Alain de LORGERIL, Christophe CATEZ, Yves ARCACHE et Albert LEYMARIE, tous Conseillers Municipaux. Nous proposerons d'élargir ce Comité à des personnalités pressenties en dehors du Conseil Municipal, pour en faire une Commission du Jumelage.

Le Comité de Jumelage n'a aucune vocation particulière pour se substituer à une "agence de voyage" comme c'est trop souvent le cas dans certaines communes. Il faut favoriser les échanges dans tous les domaines, multiplier les contacts particuliers et associatifs, bref, il faut apporter sa petite pierre à la construction si fragile de l'Europe.

Depuis six mois, les activités en matière de jumelage ont été nombreuses et variées.

Retraçons-en brièvement les moments essentiels :

## • 8, 9 et 10 avril 1983 :

Michel GUAY représente la Ville de Saint-Cloud au traditionnel bal de la Reine à Windsor.

## • 18 avril 1983 :

Une réception à la Mairie a eu lieu en l'honneur de jeunes américains (16-18 ans) de Boston, qui étaient venus à Saint-Cloud dans le cadre d'un échange avec des élèves de l'École Américaine. Hébergés chez l'habitant ces jeunes "Bostoniens" prirent de nombreux contacts avec les familles clodoaldiennes.

## • du 22 au 25 avril 1983 :



Un match de football fut à l'origine de rencontres maintenant régulières. Ci-dessus le Sénateur-Maire lors de la réception d'accueil.

Visite à Saint-Cloud des policiers allemands de Bad Godesberg : Un match amical de football, en 1973, fut à l'origine de rencontres maintenant régulières, entre policiers allemands et français. Le sport y tient toujours une bonne place (tir, football, natation), mais de nombreux



Quelques "bostoniens" devant la Mairie avant une excursion.

visites à Paris et en banlieue sont aussi organisées.

Des liens personnels se sont créés au cours de ces visites et ont abouti à des rencontres privées entre membres des deux commissariats.



Les membres de l'Orchestre et du Chœur de Bonn accueillis dans le cadre du 8<sup>e</sup> Festival d'Automne.

● **9 septembre 1983 :**

Une dizaine de Conseillers Municipaux sont allés inaugurer la grande Foire Agricole annuelle de Lessay, notre ville filleule. Accueillie par le Maire, Monsieur FINEL, la délégation clodoaldienne a pu apprécier la parfaite organisation de cette manifestation et prendre de nouveaux contacts avec les élus normands.

Pour favoriser la connaissance de cette animation régionale, le Conseil Municipal de Saint-Cloud a décidé d'offrir cette visite aux cinq premiers du concours de rédaction réservé aux enfants des écoles, pendant le Festival d'Automne.

● **28 septembre 1983 :**

Le Conseil Municipal recevait une délégation de vingt Américains de Saint-Cloud (Minnesota). Composée d'universitaires et d'industriels, cette délégation visita Saint-Cloud avant d'être reçue en Mairie et d'assister au Concert Claude BOLLING, présenté dans le cadre du Festival d'Automne (cf. page 16 et encadré ci-contre).

● **30 septembre-2 octobre :**

L'orchestre et les chœurs de notre ville jumelée de Bonn-Bad Godesberg sont venus se produire sous le chapiteau des Tréteaux de France, pour un concert, le 30 septembre, et pour participer, le 2 octobre, à la messe du couronnement, de Mozart.

Cent quatre exécutants et choristes ont passé trois jours à Saint-Cloud, hébergés chez l'habitant – que soient remerciées, une nouvelle fois toutes les familles clodoaldiennes qui ont accueilli un ou plusieurs hôtes allemands – cette fois encore, des amitiés nouvelles se sont créées entre Français et Allemands.

● **3 octobre :**

Le Cercle Féminin d'Amitié Européenne, sous la conduite de sa très dynamique

Présidente, Madame BOYER, était reçue en Mairie par Jean-Pierre FOURCADE, Maire, et son Conseil Municipal.

Cette association recevait, pour quelques jours, son homologue de Courtrai (Belgique). A cette occasion, les liens particuliers qui unissent Saint-Cloud et Courtrai, se sont vus renforcés, une nouvelle fois, malgré l'absence d'un jumelage formel entre ces deux communes (cf. Vie des associations, page 36).

● **du 7 au 10 octobre :**

Un groupe de 25 sportifs clodoaldiens, âgés de 16 à 18 ans, s'est rendu à Bonn-Bad Godesberg pour défendre les couleurs de la Ville, à des rencontres sportives réunissant : Maidenhead (Grande-Bretagne), Frascati (Italie), Bonn-Bad Godesberg et Berlin (Allemagne), Courtrai (Belgique). Ces jeunes sportifs représentaient essentiellement le Lycée Florent-Schmitt, le LEP Santos-Dumont et l'École Saint-Joseph.

Signalons que ces rencontres ont lieu tous les ans dans une ville différente. Elles auront lieu l'année prochaine à Courtrai (Belgique), dans deux ans à Frascati (Italie) et en 1986, à Saint-Cloud.

\*  
\*\*

Le nombre de ces manifestations et leur qualité montrent que les rencontres entre villes jumelées sont riches en contacts, en échanges d'idées et connaissance réciproque de nos différents pays. Les commerçants de Saint-Cloud n'ont pas été oubliés dans ce domaine, puisque le premier prix du concours de vitrines organisé pendant le Festival d'Automne remporté par M. DEBEY, Tapissier, Résidence Beausoleil, s'est vu offrir par la Ville de Saint-Cloud, un week-end à Bonn-Bad Godesberg (cf. page 18).

Il nous faut donc encore développer ces activités. C'est dans le domaine scolaire que le Comité de Jumelage entend faire un effort particulier pour 1984. Les nombreux encouragements que nous avons reçus ne font que conforter notre désir de poursuivre et intensifier notre action.



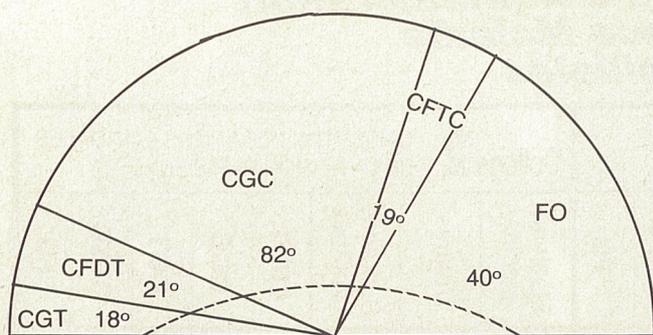
Dans le cadre d'un projet culturel et d'échanges internationaux, le gouverneur du Minnesota a envoyé une délégation américaine en voyage en Europe. Une vingtaine d'universitaires et d'industriels américains ont ainsi fait étape - entre Bruxelles et Londres - à la Mairie de Saint-Cloud où Jacques JONKA, Maire-Adjoint représentant Jean-Pierre FOURCADE (à gauche sur la photo) et Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué au Jumelage leur souhaitèrent la bienvenue.

Monsieur BRENDON J. Mac DONALD (au centre sur la photo), président de la délégation devait procéder à une "radioscopie" de la petite ville de Saint-Cloud qui, bien que située dans une région de lacs encore très traditionnelle et agricole tend à devenir, par la volonté de ses élus, un modèle d'industrialisation fondé sur des techniques avancées.

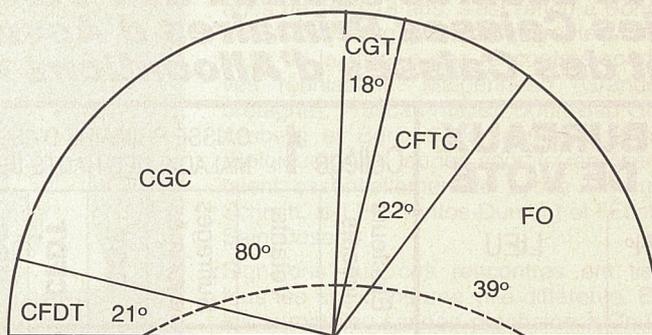
**19 octobre 1983 : Élection des représentants  
des assurés sociaux aux Conseils d'Administration  
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie  
et des Caisses d'Allocations Familiales**

BUREAUX DE VOTE		Collège 1 CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES HAUTS-DE-SEINE									Collège 2 CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE						
		N°	LIEU	Electeurs inscrits	Votants	Suffrages exprimés	CGT	CFDT	CGC	CFTC	FO	Electeurs inscrits	Votants	Suffrages exprimés	CFDT	CGC	CGT
1	Mairie	1 389	666 48,0 %	644	94 14,6 %	85 13,2 %	218 33,8 %	85 13,2 %	162 25,2 %	1 404	668 47,6 %	657	93 14,2 %	220 33,5 %	96 14,6 %	94 14,3 %	154 23,4 %
2	4, rue des Ecoles	1 425	638 44,8 %	628	30 4,8 %	49 7,8 %	391 62,3 %	56 8,9 %	102 16,2 %	1 431	627 43,8 %	617	52 8,4 %	380 61,6 %	24 3,9 %	59 9,6 %	102 16,5 %
3	4, rue des Ecoles	1 296	616 47,5 %	599	58 9,7 %	60 10,0 %	263 43,9 %	75 12,5 %	143 23,9 %	1 311	620 47,3 %	606	60 9,9 %	246 40,6 %	66 10,9 %	81 13,4 %	153 25,2 %
4	9, rue Gounod	1 734	799 46,1 %	784	92 11,7 %	104 13,3 %	356 45,4 %	76 9,7 %	156 19,9 %	1 743	802 46,0 %	792	106 13,4 %	352 44,4 %	97 12,2 %	84 10,6 %	153 20,0 %
5	36, avenue Foch	1 332	614 46,1 %	583	61 10,5 %	94 16,1 %	217 37,2 %	84 14,4 %	127 21,8 %	1 343	610 45,4 %	589	104 17,7 %	215 36,5 %	60 10,2 %	81 13,7 %	129 21,9 %
6	Rest. Scol. Montretout	1 271	672 52,9 %	657	54 8,2 %	71 10,8 %	286 43,5 %	89 13,5 %	157 23,9 %	1 278	655 51,3 %	643	72 11,2 %	266 41,4 %	52 8,1 %	109 17,0 %	144 22,4 %
7	Rest. Scol. Montretout	1 151	626 54,4 %	612	75 12,3 %	87 14,2 %	211 34,5 %	70 11,4 %	169 27,6 %	1 161	628 54,1 %	617	84 13,6 %	216 35,0 %	72 11,7 %	81 13,1 %	164 26,5 %
8	Rest. Scol. Montretout	1 379	711 51,6 %	694	60 8,6 %	68 9,8 %	329 47,4 %	80 11,5 %	157 22,6 %	1 394	717 51,4 %	703	69 9,8 %	329 46,8 %	57 8,1 %	88 12,5 %	160 22,7 %
9	École du Val d'Or	906	453 50,0 %	452	26 5,8 %	47 10,4 %	234 51,8 %	47 10,4 %	98 21,7 %	909	453 49,8 %	453	48 10,6 %	242 53,4 %	27 6,0 %	49 10,8 %	87 19,2 %
10	École du Val d'Or	1 272	632 49,7 %	627	17 2,7 %	40 6,4 %	373 59,5 %	50 8,0 %	147 23,4 %	1 281	632 49,3 %	626	42 6,7 %	365 58,3 %	17 2,7 %	56 8,9 %	146 23,3 %
11	École du Val d'Or	888	523 58,9 %	509	25 4,9 %	53 10,4 %	288 56,6 %	48 9,4 %	95 19,7 %	895	522 58,4 %	508	57 11,2 %	284 55,9 %	24 4,7 %	55 10,8 %	88 17,3 %
12	École des Côteaux	1 198	550 45,9 %	547	31 5,7 %	51 9,3 %	307 56,1 %	53 9,7 %	105 19,2 %	1 208	545 45,1 %	539	49 9,1 %	299 55,5 %	32 5,9 %	61 11,3 %	98 18,2 %
13	École des Côteaux	990	435 43,9 %	420	93 22,1 %	62 14,8 %	139 33,1 %	31 7,4 %	95 22,6 %	995	432 43,4 %	414	53 12,8 %	132 31,9 %	89 21,5 %	43 10,4 %	97 23,4 %
14	École des Côteaux	1 155	574 49,7 %	549	115 20,9 %	48 8,7 %	219 39,9 %	52 9,5 %	115 20,9 %	1 165	569 48,8 %	553	50 9,0 %	206 37,3 %	113 20,4 %	65 11,8 %	119 21,5 %
15	École de la Fouilleuse	851	431 50,6 %	427	45 10,5 %	80 18,7 %	162 37,9 %	48 11,2 %	92 21,5 %	854	432 50,6 %	430	80 18,6 %	161 37,4 %	50 11,6 %	51 11,9 %	88 20,5 %
<b>Totaux</b>		<b>18 237</b>	<b>8 940</b>	<b>8 732</b>	<b>876</b>	<b>999</b>	<b>3 993</b>	<b>944</b>	<b>1 920</b>	<b>18 372</b>	<b>8 912</b>	<b>8 747</b>	<b>1 019</b>	<b>3 913</b>	<b>876</b>	<b>1 057</b>	<b>1 882</b>
<b>%</b>			<b>49,0 %</b>		<b>10,0 %</b>	<b>11,5 %</b>	<b>45,7 %</b>	<b>10,8 %</b>	<b>22,0 %</b>		<b>48,5 %</b>		<b>11,7 %</b>	<b>44,7 %</b>	<b>10,0 %</b>	<b>12,1 %</b>	<b>21,5 %</b>

## GRAPHIQUES ÉLECTIONS



ASSURANCES MALADIE



ALLOCATIONS FAMILIALES

## TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

### COLLÈGE 3 : Industriels et Commerçants

Électeurs inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	ONT OBTENU :	
				Liste 1 Mme DUCLAIR (*)	Liste 2 M. JUDENNE
237	90	10	80	2 voix	78 voix
	38,0 %			2,5 %	97,5 %

### COLLÈGE 4 : Artisans

Électeurs inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	ONT OBTENU :	
				Liste 1 Mme AZEAU (*)	Liste 2 M. GOUTHIÈRE (*)
123	39	16	23	19 voix	4 voix
	31,7 %			82,6 %	17,4 %

### COLLÈGE 5 : Professions Libérales

Électeurs inscrits	Nombre de votants	Bulletins blancs et nuls	Suffrages exprimés	ONT OBTENU :	
				Liste 1 M. BILLARD	Liste 2 M. BOURON
378	230	7	223	152 voix	71 voix
	60,8 %			68,2 %	31,8 %

\* Ces listes n'ont pas fourni de Bulletins de Vote.

# LES COMITÉS DE QUARTIER :

## “ Centre ”



« ... C'est une maquette intéressante et vous vivez l'évolution de ce quartier depuis des années... »

animé par Tony MAROSELLI, Délégué de Quartier



M. Jacques JONKA, Maire adjoint chargé de la Rénovation du Centre et Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal délégué de quartier.

“ C'est une maquette très intéressante ” devait déclarer Jean-Pierre FOURCADE à la fin de son exposé sur l'opération de Rénovation-Restauration du Centre Ville lors du Comité de Quartier “ Centre ”, animé par Tony MAROSELLI. Un exposé qui a particulièrement retenu l'attention des nombreux habitants de ce quartier venus à la réunion.

“ Vous vivez l'évolution de cette opération depuis plusieurs années ”, déclara le Sénateur-Maire, “ cent cinquante appartements ont déjà fait l'objet d'une restauration, ce qui constitue une progression rapide. Il convient maintenant de poursuivre par l'édification d'équipements collectifs et commerciaux s'inscrivant dans le cadre de la Rénovation : c'est pourquoi, très bientôt des parkings, une crèche de

quarante-cinq berceaux, des services administratifs et des logements sociaux regroupés dans l'immeuble de la Place Silly verront le jour à l'emplacement laissé par la Maison de l'Amitié.

● **Les importantes dénivellations du quartier rendent pénibles les allées et venues, dans le quartier du Centre ; peut-on espérer l'installation d'un escalier roulant allant du trottoir de la rue Dailly au “ sommet de la colline ” ?**

Jean-Pierre FOURCADE : “ Vous avez raison, nous étudierons ce point. Il existe des possibilités d'escalator (malheureusement volontairement dégradé bien souvent), d'ascenseur ou même de téléphérique... ”.

De nombreuses questions ont été posées concernant le "quotidien" des habitants du Centre à Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, Jacques JONKA, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de la Rénovation, ainsi qu'à Tony MAROSELLI, Conseiller Municipal délégué du Quartier :

• **Comment neutraliser les bruits des Bureaux de la Colline ?**

Jean-Pierre FOURCADE : " C'est, à mon avis, lié à l'usure des machines. Nous enverrons à nouveau un courrier ".

• « **Un taxi a refusé de m'emmener à Garches** », lance une personne. « **Moi aussi ça m'est arrivé** ».

Encore une question que Madame FAUQUENOT aura à régler, ainsi que les demandes d'installation de coupe-vitesse pour la rue Royale : " Si vous voulez vous faire refaire une aile de voiture, empruntez cette voie " dit un participant.

" Ce type d'aménagement est trop dangereux dans cette rue à forte pente ", précise le Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie.

• **Le mur du square Gounod présente un danger réel pour les enfants.**

" C'est un problème de conception architecturale que nous étudierons ".

• **Et les poubelles, toujours trop visibles.**

Nicole FAUQUENOT précise qu'elles ne doivent pas être sorties avant 19 heures. Cette information sera une fois encore rappelée dans le *Bulletin Municipal*.

Après les préoccupations liées à la Qualité de la Vie, les problèmes de transport ont été évoqués :

• **Nous habitons rue d'Antan, Résidence Eugénie : quand pensez-vous réactiver la ligne SNCF du bas ?**

Cet important projet avait déjà fait l'objet d'exposés lors de précédents Comités de Quartier.

Avant de conclure, Jean-Pierre FOURCADE en rappelle les points essentiels. Il explique que la ligne actuelle est desservie par de vieilles voitures datant des réparations allemandes de la Grande Guerre... La SNCF a décidé de les remplacer par le matériel Inox du type qui équipe désormais la Région Parisienne. Mais ces rames modernes ne peuvent être alimentés que par caténaire, alors que la voie du bas est équipée d'un troisième rail conducteur. Aussi, s'il suffit de 90 millions de francs pour remplacer le matériel, il en faudra 500 pour reprendre complètement l'équipement de la voie et des ouvrages adaptés aux caténaires : ponts, passages à niveaux, etc. L'objectif est d'établir une liaison entre la Défense et la Gare du RER, ligne C, boulevard Victor, mais le financement du projet global ne peut être assuré actuellement par la SNCF dans son IX<sup>e</sup> Plan.

En attendant, la solution consisterait à changer les voitures et assurer la traction par locomotives diesel, en aménageant la voie actuelle. Les grands travaux n'interviendront pas avant cinq ou six ans, sauf sans doute pour le Pont de la rue Vauguyon.

• **Comment réduire le bruit du viaduc ?**

On pourrait améliorer la bande de roulement pour la rendre plus silencieuse. Mais l'installation de panneaux anti-bruit, comme aux abords de l'autoroute, est exclue en raison à la fois des surcharges qu'ils représentent pour l'ouvrage et de la prise au vent qu'ils offrent.



De nombreuses questions ont été posées concernant le "quotidien" des habitants du Centre.



Les enfants affectionnent particulièrement les petits murs du Square Gounod qui présentent des dangers pour eux : un problème de conception architecturale à étudier.

# “ Val d'Or - Fouilleuse ”

animé par Albert LEYMARIE Délégué de Quartier



« Je tiens à féliciter M. PERISSA », devait déclarer le Sénateur-Maire.

Le Comité de Quartier animé par Albert LEYMARIE, Conseiller Municipal, Délégué de Quartier, fut caractérisé par le grand nombre de domaines qui le composaient et la variété des questions posées par l'assistance.

La sécurité à Saint-Cloud et les préoccupations des habitants liées à la voirie, à la circulation, au non respect des règles de stationnement ont fait l'objet de la première partie de la réunion au cours de laquelle le Commissaire Principal, Lucien PERISSA, se prêta volontiers à un feu roulant de questions concernant ces différents domaines.

● **Comment procéderiez-vous pour interdire l'accès des poids lourds dans la rue du Mont-Valérien ?**

“ Cette rue est très empruntée, c'est vrai ”, précise alors Jean-Pierre FOURCADE, “ mais comment empêcher l'accès aux camions de déménagement, aux livraisons de mazout ou aux pompiers. La circulation lourde (jusqu'à 5 tonnes) continuera de toute façon pour ne pas neutraliser ces services ”.

● **Comment faire respecter le “ 45 km/h ” dans cette rue : chaque bonne action trouve son châtimant explique un participant. La bonne action était de protéger les piétons. Le châtimant, c'est que cette voie est transformée en autoroute.**

Lucien PERISSA : “ Nous procéderons à des contrôles de vitesse comme nous l'avons fait Quai Carnot, dans la mesure

où nos effectifs nous le permettent. Ces mesures se sont révélées dissuasives, nous les renouvelerons ”.

“ Je tiens d'ailleurs à rendre hommage à Monsieur PERISSA à titre personnel et fonctionnel ”, déclara le Sénateur-Maire à cette occasion. Monsieur le Commissaire

fait le maximum avec un effectif qui, de 110 fonctionnaires en 1978 est passé à 99 en 1983, impliquant une réduction du pouvoir d'intervention de 20 à 25 %. Pourquoi un tel pourcentage ?

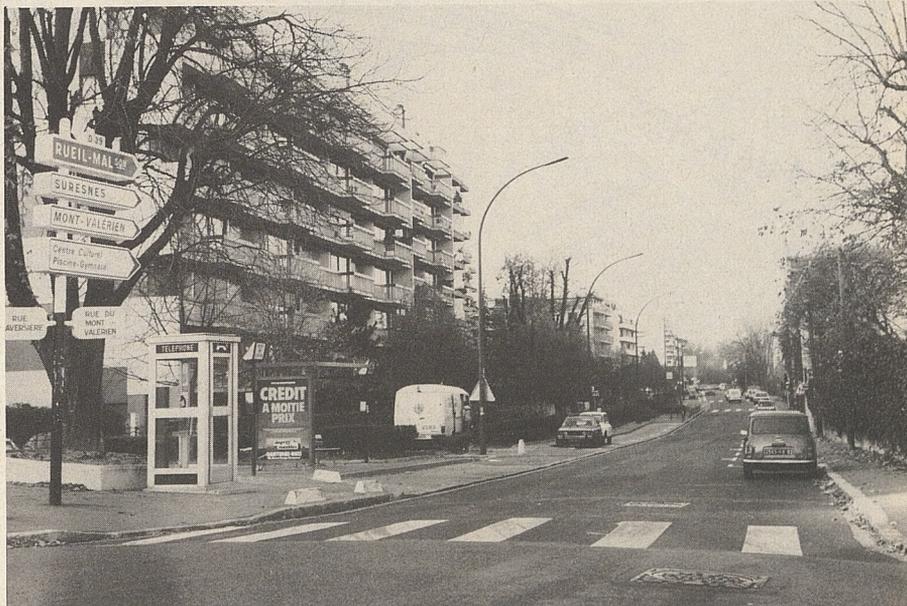
“ D'abord parce que les mesures d'améliorations des conditions sociales de travail (récupérations, 5<sup>e</sup> semaine,...) sont des “ dévoreuses d'emploi ” mais également par suite des décisions de redistribution des effectifs ”.

“ Toutefois, en 1983, les façons de travailler de Monsieur PERISSA et quelques coups heureux ont montré que la police était efficace, impliquant une réduction de la délinquance moyenne par rapport à 1981-1982 ”.

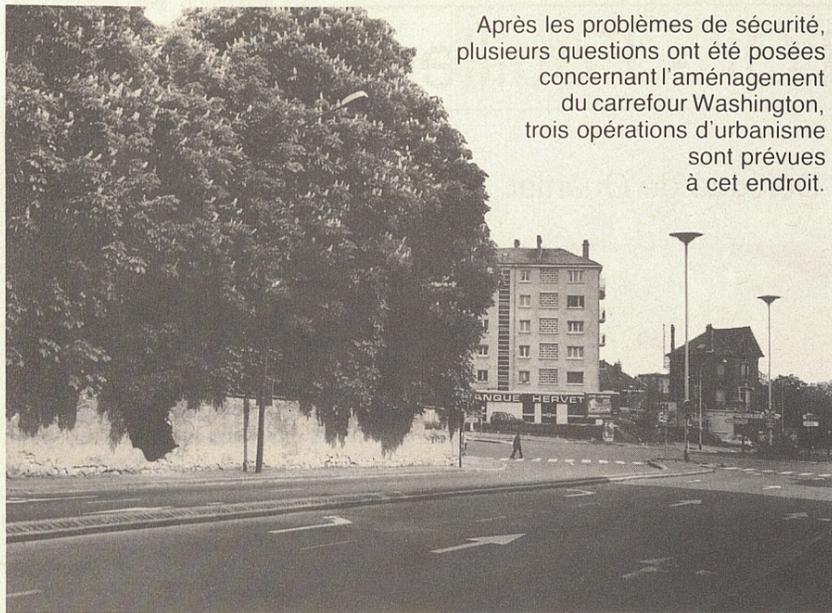
Pour le Sénateur-Maire, l'acquisition de matériel radio et automobile, par suite de décisions du Conseil Général reste une bonne chose, encore faut-il du personnel pour s'en servir...

“ Comme pour le Commissaire, nous ferons l'effort de loger nos agents sur place ”, ajoute-t-il “ de même que nous favoriserons la politique de l'îlotage ”.

“ Par contre, bien que conscient de la nécessité de libérer les fonctionnaires de police des tâches administratives, je suis contre la mise en place d'une police municipale, qui nécessite des agents bien formés. A cet égard, même si nous parvenons à une entente sur le plan de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine, il nous faudrait la garantie que ce personnel, moins contraint par les tâches (carte grise, carte d'identité...) ait effectivement les moyens d'agir “ sur le terrain ”. Et ça nous n'en avons pas la garantie ”.



Bientôt des contrôles de vitesse dans la rue du Mont-Valérien : des mesures qui se sont révélées dissuasives.



La nécessité d'améliorer l'entrée de Saint-Cloud.

Après les problèmes de sécurité, plusieurs questions ont été posées concernant l'aménagement du carrefour Washington, trois opérations d'urbanisme sont prévues à cet endroit.

• **La circulation rue du Mont-Valérien sera-t-elle améliorée ?**

Monsieur le Maire : " Non, ce n'est pas fait pour cela. C'est fait pour augmenter la circulation latérale, c'est-à-dire Garches - Saint-Cloud vers Paris ".

**LA CESSION DU TERRAIN DE L'INTENDANCE MILITAIRE**

La Ville s'est entendu avec l'Intendance Militaire pour la cession d'un petit terrain qui pourrait voir l'aménagement d'un court de tennis. Cette opération pourrait être réalisée rapidement puisqu'il y a accord sur la cession et le prix.

**L'ÉLARGISSEMENT DE LA RUE DE LA PORTE JAUNE ET L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, QUI SONT ÉGALEMENT PRÉVUS POUR LE DÉBUT DE L'ANNÉE 1984**

• **A quand l'amélioration du terrain Potez ?**

Le terrain Potez, qui n'est plus entretenu depuis de nombreuses années, a été cédé à Monsieur DASSAULT qui l'a offert à son Comité d'Établissement. Un vaste projet d'Équipement Sportif a été étudié, mais refusé par le nouveau Comité d'Éta-

**LE SOUTERRAIN DU CARREFOUR WASHINGTON**

Le projet de tunnel à trois voies a été définitivement abandonné au profit d'un passage à deux voies bien protégé. Il favorisera énormément la circulation, mais fait l'objet d'une structure complexe libérant des sorties vers Saint-Cloud et

Rueil. A cet égard, Nicole FAUQUENOT, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, étudie tous les équipements qui viendront s'adjoindre à cette importante réalisation : feux tricolores, plantations, arrêt d'autobus... L'Enquête Publique est en cours, et les travaux, qui dureront 18 mois à deux ans, devraient commencer au début 1984.

blissement installé en 1981 qui a considéré cet aménagement trop coûteux en fonctionnement. Une nouvelle proposition plus modeste prévoit aujourd'hui :  
- 4 tennis couverts,  
- 2 bâtiments séparés des locaux de service, salle de squash, etc.

Le permis de construire ne semble pas poser de problème à la réalisation de cet ensemble qui améliorera l'entrée de Saint-Cloud et pour lequel Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé des Sports, négocie la possibilité d'un fonctionnement municipal aux " heures creuses ".

Également chargé de la Jeunesse et des Loisirs, Elie-Pierre ROCHICCIOLI est intervenu au sujet de l'ouverture du Centre de Loisirs de la Fouilleuse.

" Les jeunes de ce quartier sont pleins de vitalité et il convenait de leur offrir un accueil en organisant diverses activités intéressantes, y compris professionnelles, visites, etc. dans une structure bien adaptée. Nous avons donc acquis un local du Centre Commercial, lequel sera aménagé avec le concours de tous ces

jeunes, qui sont d'ailleurs des adolescents. En outre, une association de micro-ordinateur Microtel installée dans les locaux de l'école voisine complète le Centre de Loisirs et connaît d'emblée un franc succès ".

• **Où en sont les projets du Parc de la propriété DEBAT :**

" Une partie de la propriété : 13 000 m<sup>2</sup> exactement (délimités par la rue Michel-Salles et la rue du Mont-Valérien) a fait l'objet d'une donation à la Ville qui s'est engagée à n'y rien construire et à respecter toutes les essences d'arbre qui s'y trouvent " dit Jean-Pierre FOURCADE. " La donation assure à la Ville la nue-propriété de ce terrain dont le Docteur DEBAT se réserve l'usufruit, en conservant la charge de l'entretien pendant quinze

ans, c'est-à-dire jusqu'en 1995, avec clause lui permettant de nous remettre cet usufruit de manière anticipée s'il le souhaite ".

" Notre intention est effectivement d'en faire alors un Parc avec passage pour les piétons, en abattant le mur donnant sur la rue du Mont-Valérien ".

La prochaine réunion aura lieu en mars à la Fouilleuse.

Le Maire rappelle qu'à cette date on disposera du nouveau foyer-logement de 62 studios, du centre de loisirs, de nouveaux équipements de crèche et de halte-garderie, du club informatique, " lancé sous la houlette de Monsieur BALDINI, Conseiller Municipal, avec le concours du Directeur de l'École, Monsieur BARDEAU ".

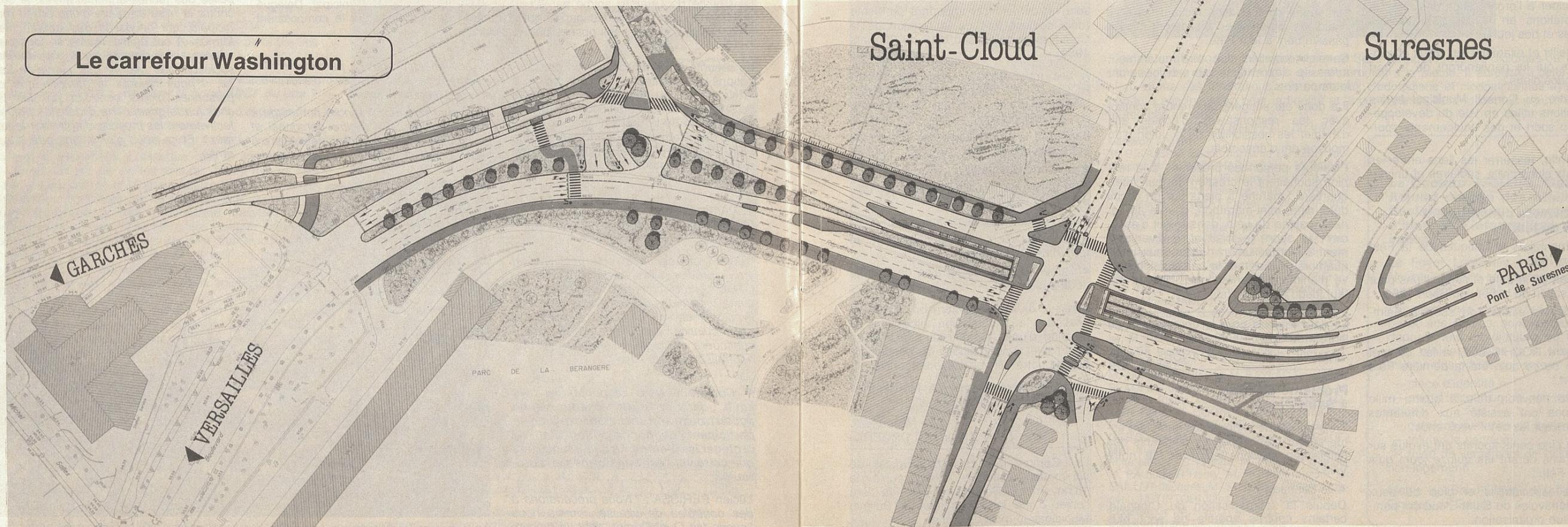
**Vos Délégués de Quartier reçoivent à la Mairie - Bureau des permanences**

- Madame Jocelyne DESANGES, Déléguée du Quartier Pasteur-Magenta :  
LE JEUDI DE 16 H A 17 H
- Monsieur François RUMEUR, Délégué du Quartier Montretout-Coutureau :  
LE JEUDI DE 17 H A 17 H 45

N'hésitez pas à les rencontrer ou à leur téléphoner pour leur soumettre vos problèmes et suggestions concernant votre quartier.

**Votre prochain Comité de Quartier**

Jeudi 8 décembre à 21 heures : " Pasteur-Magenta ", animé par Madame Jocelyne DESANGES, Conseiller Municipal, Auditorium, rue de la Source.



# LES COMMISSIONS EXTRA MUNICIPALES ONT LA PAROLE

## Jeunesse, Sports et Loisirs

Président : Elie-Pierre ROCHICCIOLI

La Commission Extra-Municipale de "La Jeunesse, des Sports et des Loisirs" s'est réunie le 20 septembre 1983.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI, Maire-Adjoint chargé de la Jeunesse des Sports et des Loisirs, a ouvert la séance en exposant le rôle imparti à cette Commission Extra-Municipale qui est de :

- faire connaître et susciter toutes initiatives tendant à développer la pratique de l'éducation physique et du sport ;
- faciliter la coordination des efforts et le meilleur emploi des installations sportives ;
- participer à l'organisation des fêtes et manifestations en faveur des activités sportives et des jeunes ;
- accueillir et examiner les vœux et suggestions qui lui parviendront de la part des Clodoaldiens ;
- émettre au Conseil Municipal toutes propositions utiles en vue du développement du sport et des équipements sportifs ;
- et, enfin, resserrer les liens entre les différents clubs civils, scolaires et universitaires.

### Trois thèmes constituaient l'ordre du jour

- commentaires et critiques de la Fête du Sport 1983 ;
- fixation de la date et suggestions pour l'organisation de la Fête du Sport 1984 ;
- problèmes actuels du sport à Saint-Cloud ;

Elie-Pierre ROCHICCIOLI a fait un bref résumé de ce qu'a été la dernière Fête du Sport :

- public : environ trois à quatre mille personnes ont assisté aux différentes épreuves sur les deux week-ends ;
- mille cinq cents sportifs ont évolué sur les terrains durant les quinze jours qu'a duré la Fête ;
- vingt associations et plus de deux cents bénévoles de Saint-Cloud ont participé à son organisation.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI les en remercie vivement et laisse la parole à l'auditoire.

Il ressort des différentes interventions que le nombre des Clodoaldiens venus assister à notre Fête ne représente qu'un infime partie de la population de Saint-Cloud.

A la suite de cette première réflexion beaucoup de suggestions ont été émises tant de la part des Membres des Associations que des Conseillers présents.

Cette Fête Sportive doit être avant tout un divertissement et non une compétition, ce qui pourrait faire l'objet d'une campagne d'information incitant les Clodoaldiens à participer activement et non passivement à leur Fête.

Cette information doit être notamment adressée aux enfants qui sensibiliseront leurs parents.

Il a donc été suggéré de prendre contact avec les responsables d'écoles afin d'étudier les possibilités de création d'un mouvement d'ensemble.

Plusieurs personnes présentes à la réunion souhaitait la création de jeux inter-quartiers : marche à pieds sur un circuit déterminé, mini-marathon, course au canard, course de vélo, dans le but d'associer "le sport, le loisir et le divertissement". L'organisation de ces jeux inter-quartiers nécessitera la participation active d'animateurs chevronnés, faisant défaut jusqu'à aujourd'hui.

La date retenue pour le déroulement de la Fête du Sport 1984 est du :

SAMEDI 19 MAI AU DIMANCHE 27 MAI

### Problème du sport à Saint-Cloud

Trois questions importantes semblent actuellement préoccuper les dirigeants des différentes sections sportives de notre ville :

- le transport :

Depuis la réorganisation du Clodoald, certains centres sportifs ne sont plus

desservis. Il convient donc d'étudier la possibilité d'un transport après 19 heures pour véhiculer les sportifs sur les terrains et principalement au Carré Saint-Jean.

- la dispersion des équipements :

Cette dispersion entraîne un "non contact" des différentes sections entre elles. La construction d'un Centre Omnisport, véritable centre sportif clodoaldien résoudrait ce problème.

- difficultés de plus en plus grandes de la gestion administrative et financière des associations (la Sécurité Sociale, URSSAF, Impôts). Il est demandé à la Commission d'étudier comment peut être résolu rapidement cet important problème (déjà soulevé lors de la réunion de la Commission de Liaison UAS du 22 mars 1982).

A ces trois préoccupations, Elie-Pierre ROCHICCIOLI répond que le grand problème de Saint-Cloud est un problème d'espace disponible.

Il informe la Commission des projets de notre ville concernant :

- le Stade Hachette,
- le terrain du trapèze du Haras de Jardy,
- la rénovation du Gymnase Huet,
- la construction d'un équipement sur le terrain de l'Intendance,
- l'aménagement de terrains de football et de basket-ball.

A l'issue de cette énumération, les Membres de la Commission proposent la création d'une "Commission restreinte" dont l'objet serait d'étudier les besoins futurs de notre Ville en matière sportive.

L'idée en sera soumise à Monsieur le Maire et au Conseil Municipal.

*Le Rapporteur,*  
Alain de LORGERIL.

La Commission Extra-Municipale de l'Animation culturelle s'est réunie le 15 novembre. Son compte rendu fera l'objet d'une insertion dans le Bulletin Municipal du mois de février.

# EN DIRECT DE LA MAIRIE

vos élus ont :

- remis des diplômes du travail

- reçu les nouveaux Clodoaldiens

- organisé une réunion inter-entreprises

- honoré des couples clodoaldiens pour leurs noces d'or et de diamant

- commémoré les cérémonies du 11 novembre



## REMISE DES DIPLOMES DU TRAVAIL



Fidèle à la tradition, le Sénateur-Maire de Saint-Cloud a remis les diplômes du Travail dans le cadre d'une cérémonie qui se déroulait à la Mairie. Il adressa à cette occasion, toutes ces félicitations aux nombreux clodoaldiens et clodoaldiennes ayant répondu à son invitation pour la fidélité et la compétence dont ils ont fait preuve durant toutes ces années.

Ont reçu la Médaille d'Honneur du travail :

#### Echelon Argent :

M. BEGUERIA Edouardo, Mme BEUZEN Jacqueline, Mme BLANCHARD Liliane, M. BOIVIN Jacques, M. BONJOUR Jean, Mlle BRAMAUD du BOUCHERON Thérèse, Mlle CARRETTE Thérèse, M. CHOMAT Pierre, M. CUGY André, M. DEGARDIN Alain, Mme DEWEERDT Renée, M. DIDIER Claude, Mme DURAND Fernande, Mlle ETIENNE Marie-France, M. FONTAN Jean-Baptiste, M. GAUTHERON Bernard, M. GUENEGANT Jean-Louis, M. GUILLOTTE Jackie, M. HODAN André, Mme JEANNE Francine, M. LAGUES Pierre, M. de LARMINAT Arnaud, Mme MARQUIS Monique, Mme MOBILON Jacqueline, M. OURY Claude, M. PINEAU Paul, Mlle POSTE Monique, Mme PRE Françoise, M. ROY Lionel, M. TRIGUEROS Paul, M. VALLEE Jacques, M. YEATMAN Jérôme.

#### Echelon Vermeil :

M. AMOUDRU Claude, M. BAYLAC Roland, M. BEAUFILS Jacques, M. BETHUNE Michel, M. BOIRON Pierre, M. BRIQUET Roger, M. CHATAIN René, M. COGNET Jacques, Mme DUBOC Gisèle, M. FONTAINE Jacques, M. GEORGES Gaston, M. GOUVIER Serge, M. JACQUEMIN Yvan (+ argent), M. LEROUX Joseph, Mme NICOLAS Yvonne, M. PAILLER Claude, M. PAULMIER Henry, M. ROBIN François, M. SAILLOT Jacques, M. STROBEL Gilbert (+ argent), M. TINTORI Jules, M. VIOU Jacques.

Echelon Or : M. HARDY Maurice  
Echelon Grand Or : M. JOLY Louis

### Le Docteur ARNAUD, Maire-Adjoint chargé des Affaires Sociales, nous demande d'insérer l'information suivante :

Le Foyer Logement " Les Jours Heureux " ouvre ses portes au début de l'année 1984.

Les personnes intéressées, âgées de 60 ans et plus, sont invitées à déposer leur candidature au Bureau d'Aide Sociale de la Mairie, munies des pièces suivantes :

- pièce d'identité,
- avis d'imposition ou non imposition,
- dernière quittance de loyer,
- talons de pensions,
- talon de versement de l'allocation logement.

Mairie de Saint-Cloud : 13, place Charles-de-Gaulle.

## LES NOUVEAUX CLODOALDIENS ACCUEILLIS A LA MAIRIE

« Je suis heureux de vous accueillir dans les Salons d'honneur de la Mairie ce qui me permet aujourd'hui de vous présenter le Conseil Municipal de votre ville, constitué notamment des dix Maires-Adjoints et des Conseillers délégués se répartissant un ensemble de tâches, chacun dans son domaine » devait déclarer Jean-Pierre FOURCADE s'adressant aux nouveaux clodoaldiens.

Il déclara ensuite : « Vous avez choisi de vivre à Saint-Cloud, proche de Paris, mais privilégiant les relations humaines. La vie Associative nous aide beaucoup dans cette tâche. De même les hôtes du service de l'Accueil, que je remercie ici pour leur dévouement et leur efficacité, et dont Madame FOURCADE est la Présidente restent à votre disposition pour que Saint-Cloud continue à être une cité chaleureuse et accueillante ».



*Les nouveaux habitants ont écouté avec beaucoup d'attention la description des structures de leur nouvelle ville.*

## CONCOURS DE VITRINES ORGANISÉ DANS LE CADRE DU 8<sup>e</sup> FESTIVAL D'AUTOMNE

Vingt-sept commerçants ont participé au concours de vitrines organisé dans le cadre du 8<sup>e</sup> Festival d'Automne. Ce concours a fait l'objet d'une remise de prix à la mairie au début du mois de novembre au cours de laquelle plusieurs enfants furent également récompensés pour les rédactions qu'ils avaient rédigées à cette occasion. Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux lauréats.



*Le Sénateur-Maire récompensant le petit Christophe PERRET.*



## LES EMPLOYEURS DE SAINT-CLOUD REÇUS PAR LE SÉNATEUR-MAIRE

Fiscalité, Emploi, Urbanisme et questions diverses constituaient l'ordre du jour de la réunion des chefs d'entreprise clodoaldiens reçus par Jean-Pierre FOURCADE.

Après avoir rappelé les structures de la Ville (Comités de Quartier, Commissions Extra-Municipales...) le Sénateur-Maire commenta longuement la loi de décentralisation, les nouveaux pouvoirs accordés aux collectivités locales et les conséquences économiques impliquées par sa mise en place.

Concernant le domaine de l'emploi, il déclara : « Il est important pour moi de connaître les besoins » et considéra comme positive la politique novatrice du département en matière de formation des jeunes débouchant sur un accrochage de 85 % à la sortie des stages.

L'urbanisme et les grands travaux firent également l'objet de questions et d'énoncés dans le cadre desquels Jean-Pierre FOURCADE commenta les chapitres du VI<sup>e</sup> Plan d'Equipement Collectif portant sur la période 1984-1989.



M. et Mme BEAUVAIS  
pour leurs noces de diamant

## NOCES DE DIAMANT ET NOCES D'OR



M. et Mme LANCIAL  
pour leurs noces d'or

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, des noces d'or et des noces de diamant se sont déroulées à la Mairie...

Lors de ces cérémonies le Sénateur-Maire a offert des fleurs aux épouses, remis le livre de Saint-Cloud aux époux et a présenté ses vœux de bonheur les plus sincères à...



M. et Mme Le BRETON  
pour leurs noces d'or



M. et Mme KERHOAS  
pour leurs noces d'or



## DIGNITÉ ET RECUEILLEMENT POUR LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, le Sénateur-Maire a tenu à participer personnellement aux cérémonies du 11 Novembre. De nombreuses personnalités purent y être reconnues à ses côtés, parmi lesquelles, Monsieur ANTONAT, le citoyen d'honneur, Monsieur CATALANO, Président du Comité d'entente des Anciens Combattants et plusieurs membres du Conseil Municipal. Une cérémonie œcuménique fut célébrée en l'église du Centre puis des gerbes furent déposées au monument aux morts de la Place Charles-de-Gaulle (photo ci-dessus), au monument commémoratif des combats de Montretout et au cimetière de l'avenue Foch. Le repas des Anciens Combattants clôturait cette cérémonie empreinte du plus grand recueillement.

## la tribune de l'opposition

Le Conseil Municipal vient d'adopter le Plan d'Équipement de la Commune pour les cinq prochaines années. Il s'agit d'un acte important, l'un des plus importants, sans doute de tout le mandat de vos élus. Nous avons activement participé à son élaboration, et les opérations qui ont été retenues nous paraissent nécessaires et urgentes. Nous nous étions nous-mêmes fixés trois priorités :

- acquisition de réserves foncières pour la construction de logements sociaux et d'équipements publics ;
- construction d'un complexe sportif sur le stade Hachette ;
- construction d'une maison de la Petite Enfance.

Ces trois priorités sont inscrites au Plan.

Il nous laisse cependant insatisfaits ; ce qui nous gêne, ce n'est pas son contenu, c'est au contraire *ce qui manque*. Si nous comparons en effet l'effort d'équipement de la Commune, secteur par secteur, nous nous apercevons que les équipements culturels, les équipements sanitaires et sociaux ainsi que les équipements scolaires et parascolaires sont en forte diminution dans ce troisième plan.

En ce qui concerne les équipements culturels, on peut le comprendre. La construction du Centre des 3 Pierrots au cours du second plan a représenté un effort exceptionnel, qui explique une diminution relative des crédits consacrés à ce secteur dans les prochaines années. En ce qui concerne les équipements sociaux et scolaires, la situation est beaucoup plus préoccupante. *Leur part dans l'effort d'équipement de la Commune n'a cessé de diminuer*. Pour les équipements sociaux, le premier plan prévoyait 6,5 MF (1973), le second plan 5,8 MF (1978) et le troisième 5 MF (1983), soit respectivement 13, 8 et 7 % des crédits affectés au plan d'équipement. Pour les équipements scolaires, la régression est plus importante encore : 39 % au premier plan, 23 % au second et seulement 7 % au troisième. Pourtant, les besoins en la matière, même s'ils sont moins pressants qu'en 1971, sont loin d'être satisfaits : les listes d'attente dans les crèches restent longues, les groupes scolaires anciens nécessitent une restructuration (notamment l'école primaire de Montretout, qui date de 1906) et des quartiers entiers de la ville manquent cruellement d'équipements publics (notamment le quartier de la Passerelle et du Quai Carnot). Élus de gauche, nous ne pouvons renoncer à l'amélioration d'équipements indispensables aux plus défavorisés d'entre nous.

Certes, il faut choisir. Les équipements retenus par le projet de plan sont eux aussi indispensables. Il était en particulier urgent de consacrer un effort aux équipements sportifs. D'autre part, la rénovation du Centre nous impose, dans les années qui viennent, un effort accru pour les équipements administratifs. Le projet de "Maison de la Petite Enfance" dans le quartier Magenta répond bien à nos préoccupations, et reprend d'ailleurs une de nos propositions de mars 83. Alors que faire ?

Il nous semble que la solution passe par un certain *desserrement des contraintes financières* très sévères que la Municipalité s'est imposée pour la préparation de ce Plan. Il faut, dans la période actuelle, être prudent, mais la Municipalité l'a sans doute été à l'excès. En 1973, le premier plan avait été doté d'un volume de crédits de 51 MF, soit l'équivalent de *deux fois le budget de 1973*. En 1978, le second plan était doté de 76 MF, soit une fois et demie le budget de l'année. En 1983, le troisième plan n'est doté que de 75 MF, moins que le second en francs courants, et l'équivalent des trois quarts seulement du budget annuel.

Sans se départir d'une saine prudence et sans provoquer une hausse excessive de la fiscalité locale, on aurait sans doute pu programmer l'équivalent du budget 1983, *soit 100 MF* ce qui aurait permis de combler les insuffisances que nous regrettons.

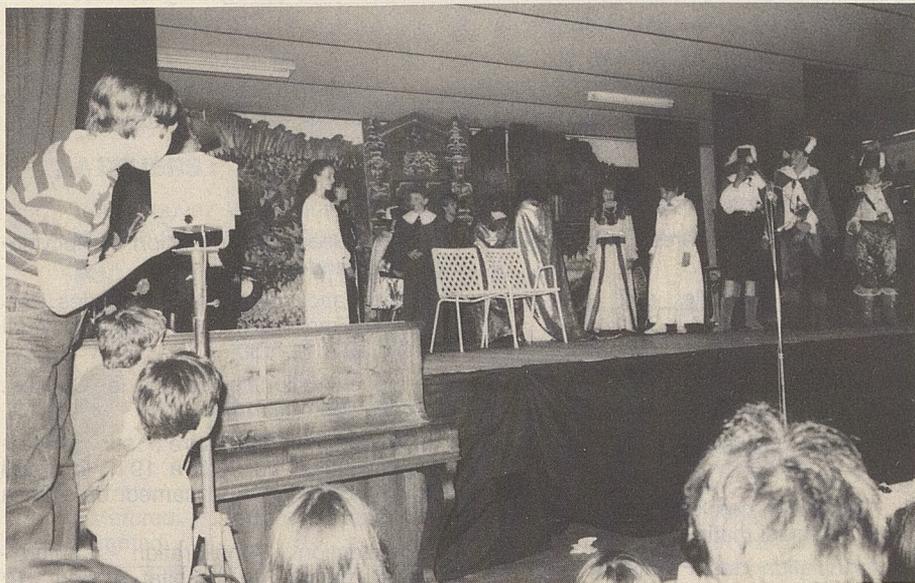
Nous avons donc lancé l'idée d'un nouvel examen de la programmation à la fin de 1985 ou au début de 1986, à mi-plan. D'ici là, on aura pu mettre à l'étude les nouveaux équipements nécessaires, notamment dans le quartier de la Passerelle et du Quai Carnot, et l'on verra plus clair dans les possibilités réelles de financement de la Commune.

D'autre part, nous proposerons au budget de 1984 *une forte tranche d'exécution du Plan*. En effet, la construction d'équipements publics est une très bonne manière d'investir : elle n'entraîne pas d'importations, elle crée des emplois immédiatement, au profit des petites et moyennes entreprises locales ; ainsi, le Plan d'Équipement, tout en poursuivant l'amélioration de la qualité de la vie à Saint-Cloud, nous fera participer à l'effort national de redressement.

Madeleine DARBEL,  
Jean-François THERY,  
Marc BECHET.

# la vie des associations

## Théâtre scolaire : trois réalisations depuis le mois de mai



Une troupe animée avec compétence et ténacité.

On connaît la compétence et la ténacité de Françoise COMTE qui anime des troupes de théâtre scolaire dans notre Ville depuis plusieurs années. En mai dernier, elle a présenté au Concours Interscholaire du Théâtre Montansier trois réalisations :

— *BABAR*, par des enfants de 3 à 7 ans, musique de Jean-Marc DEHAN (a obtenu un 1<sup>er</sup> Prix de la Ville de Versailles) ;

— *LES TROIS MOUSQUETAIRES*, par le Club Théâtre du Collège Émile-Ver-

haeren, musique de Claude BOLLING (a obtenu le Prix de la Guilde Européenne) ;

— *PORT ROYAL*, d'Henry de MONTHERLANT, par le Club Théâtre du Lycée Florent-Schmitt (donné également le 3 juin au Cloître des Billettes).

Signalons aussi qu'une troupe d'élèves de troisième du Collège Finosello d'Ajaccio, patronnée par Monsieur GERONIMI, Principal du Collège Verhaeren jusqu'à l'année dernière, a obtenu un premier prix dans une parodie du *CID*.

Jean-Marc DEHAN



De bonnes conditions de rentrée et un effectif stabilisé pour le Conservatoire.

La rentrée de septembre s'est effectuée dans de bonnes conditions avec un effectif stabilisé aux environs de 750 élèves. A noter, l'accroissement des élèves dans certaines disciplines instrumentales : piano : 152 élèves, violon : 52 élèves, etc. alors que des places demeurent disponibles pour les cours d'alto, de clavecin, de harpe, de danse (débutants acceptés à partir de 8 ans), de musique de chambre, d'orchestre et d'atelier-jazz.

Les classes de contrebasse, cor, basson, attendent, pour être ouvertes, un nombre suffisant de candidats.

Le Conseil d'Administration, réuni début octobre, a réexaminé la place susceptible d'être réservée aux adultes dans les effectifs scolaires du Conservatoire. Une quarantaine d'entre eux fréquentent déjà les cours, notamment en formation musicale/solfège le samedi matin et en piano les jeudis et vendredis en début d'après-midi. D'autres ont postulé mais n'ont pu être retenus : cours complets, horaires incompatibles avec leur vie professionnelle, etc.

Cependant, au cas où de nouveaux candidats se manifesteraient en nombre suffisant, une extension de certains cours avec de nouveaux professeurs pourrait être envisagée le samedi matin.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat (771.08.74 de 14 h à 19 h).  
Conservatoire : 4, rue du Mont-Valérien.

## Maison de l'Amitié

4, rue du Docteur-Desfossez. 602.25.69

Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 17 h, le samedi et le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de 9 h 30 à 12 h.

Permanences régulières des Associations :

– Aide à Domicile aux Personnes Agées : le lundi de 14 h 30 à 16 h.

– Alcooliques Anonymes : voir Maison de l'Amitié,

– Al Anon : voir Maison de l'Amitié,

– Amnesty International : le vendredi de 14 h à 16 h sauf le premier du mois,

– Association des Familles : sur rendez-vous le samedi matin,

– Association des Paralysés de France : voir Maison de l'Amitié,

– Association des Veuves Civiles : voir Maison de l'Amitié,

– Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés :

● aide administrative : le mardi de 10 h 30 à 12 h,

● alphabétisation : après-midi de 14 h à 15 h, soir de 20 h 30 à 22 h,

– Carrefour Bénévolat : le mardi de 10 h à 12 h, le jeudi de 14 h à 16 h,

– Clubs de l'Âge d'Or : inscription Salle Gounod, 14, rue des Écoles, le mercredi de 15 h à 17 h ou à la Maison de l'Amitié (horaires habituels), et -12, rue Ferdinand-Chartier, le jeudi de 15 h à 17 h,

– Consultation Conjugale : sur rendez-vous, sauf urgence, le jeudi de 16 h à 18 h,

– Conseillère en Formation et Recyclage : sur rendez-vous,

– Fédération des Employeurs des Personnes Employées de Maison : le jeudi de 9 h 30 à 11 h 30,

– Ligue Nationale contre le Cancer : voir Maison de l'Amitié,

– Orientation Judiciaire : sur rendez-vous, le lundi de 18 h à 19 h, le mardi de 13 h 30 à 16 h, le samedi de 10 h à 11 h 30,

– Protection - Amélioration - Confort - Transformation de l'Habitat Ancien : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> lundi de 10 h à 12 h,

– Secourisme : (Croix-Rouge Française) renseignement : 602.42.53,

– Secours Catholique : voir Maison de l'Amitié,

– Union Féminine Civique et Sociale : 1<sup>er</sup> lundi de 14 h à 15 h,

– Union des Cadres en Recherche d'Activité : le lundi de 13 h 30 à 16 h, le mardi de 9 h 30 à 12 h,

– Union Nationale des Associations des Parents et Amis des Malades Mentaux : dernier vendredi de 10 h à 12 h,

– Union Nationale des Consommateurs : 1<sup>er</sup> mercredi de 20 h 30 à 22 h, 2<sup>e</sup> vendredi de 14 h à 16 h,

– Villages Vacances Familles : dernier samedi de 10 h 30 à 12 h.

## Club des Loisirs et d'Entraide de l'Hôpital Raymond-Poincaré

Vous pouvez apporter vos journaux, revues, magazines (ficelés) chaque premier samedi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Réserve de l'Hôpital Raymond-Poincaré, face au Pavillon Neher (le concierger vous indiquera le chemin).

Ces papiers sont reçus par une équipe bénévole et revendus au profit des activi-

tés du Club des Loisirs et d'Entraide de l'Hôpital qui reçoit de moins en moins de Poliomyélitiques, mais de plus en plus de blessés de la colonne vertébrale (accidents de la route, de motos et handicaps divers).

Renseignements auprès de l'administrateur du Club : 5, rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD.

## Union Féminine Civique et Sociale

– Savez-vous lire votre journal ?

– Comment se fait un quotidien ou un magazine ?

– Pourquoi choisir un journal plutôt qu'un autre ?

Pour savoir lire sur et entre les lignes, suivez les trois journées d'Initiation à la Lecture de la Presse organisées par l'UFCS :

les 27 janvier,  
3 février,  
10 février,

Salle Ravel, 14, rue des Écoles de 9 h 30 à 16 h 30.

Prix : 35 Francs.

Pour tous renseignements ou inscriptions : écrire ou téléphoner à C. MOU-  
NIER : 602.67.12, 75, boulevard de la République – L. GUERBY : 602.52.07.

## Comité F.N.A.C.A.

Le 16 octobre s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association sous la présidence de Joël LEFORT des YLOUSES représentant M. le Sénateur-Maire, Jean-Pierre FOURCADE, excusé, et en présence de Membres du Comité Départemental. Le Bureau 1984 fut élu au cours de cette réunion, nous vous en communiquons sa composition :

Membre d'Honneur :  
Jean-Pierre FOURCADE,

Président d'Honneur :  
Jean-Pierre BETTAGNIER,

Président : Guy PERTUSOT

Vice-Président : Henri CHASSAIN,

Secrétaire : Michel GREBOT,

Trésorier et effectifs :  
Bernard GUILLAUTON,

Porte-Drapeau et Juridique :  
Roland GUERNIER,

Porte-Drapeau Adjoint :  
Marcel SOHIER,

Membres du Bureau :  
Narcisse CHABOT, Paul MAZURECK.

Cette Assemblée se termina par un Vin d'Honneur avec les Présidents des diverses Associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud.

## Le Club Microtel de Saint-Cloud a débuté ses activités

Annoncé dans le précédent Bulletin Municipal, le Club Microtel de Saint-Cloud a débuté ses activités dans ses locaux 1, avenue de la Fouilleuse. Aujourd'hui le Club compte plus de 110 membres.

L'objectif du Club Microtel est de vous initier ou vous perfectionner à la micro-informatique, de vous former au langage BASIC et vous permettre de réaliser des projets personnels ou professionnels. Le Club s'intéresse également aux perspectives offertes par la Télématique, notamment dans le cadre du projet TELETEL qui doit se dérouler prochainement à Saint-Cloud.

### Heures d'ouverture :

— lundi de 20 h 30 à 22 h 30 ; mardi de 14 h 30 à 18 h 30 ; mercredi de 14 h 30 à 18 h 30 (section jeunes) et de 20 h 30 à 22 h 30 ; samedi de 14 h 30 à 18 h 30.

Le mercredi après-midi est particulièrement réservé à la "section jeunes" (- 15 ans). A l'exclusion de cette tranche horaire, vous pourrez utiliser librement les micro-ordinateurs du Club.

Un animateur bénévole, spécialiste de l'informatique, vous conseillera et vous aidera dans la réalisation de vos projets.

Pour les débutants, nous avons organisé des cours d'initiation à la micro-informatique et au langage BASIC, langage universel permettant de dialoguer avec les micro-ordinateurs.

### Ces cours ont lieu les :

— mardi de 14 h 30 à 16 h 30 ; mercredi de 20 h 30 à 22 h 30 ; samedi de 14 h 30 à 16 h 30.

En outre, le Club fournit à ses membres d'autres services tels que : bibliothèque, centrale d'achat, aide à la réalisation de projets, bulletin d'information ("Microtel-Infos") présentation de matériel, etc. il est aussi un lieu de rencontre, favorisant le contact et les échanges d'idées.

La cotisation annuelle est fixée à 250 F (150 F pour la "section jeunes" du mercredi après-midi). Elle est valable de septembre à septembre et donne accès à toutes les activités. A noter qu'en adhérent au Microtel Club de Saint-Cloud, vous devenez automatiquement membres de tous les Clubs Microtel de France (plus de 150).

Pour tous renseignements vous pouvez nous écrire (1, avenue de la Fouilleuse), rencontrer les responsables aux heures d'ouverture ou nous contacter directement (le soir de préférence) :

— M. GUY (président)	602.88.45
— M. BARDEAU (secrétaire)	771.22.86
— M. CONVERT (directeur technique)	771.02.69
— Mme D'OZENAY (trésorière)	602.70.62

## Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Cloud

### Renseignements et inscriptions les lundi, mardi, jeudi, vendredi :

- MJC CENTRE, 14, rue des Écoles, tél. 602.34.12, de 14 h à 18 h,
- MJC MONTRETOUT, 7, rue Sevin-Vincent, tél. 602.45.26, de 15 h à 18 h et mercredi de 9 h à 12 h.

24 heures sur 24 un répondeur vous informe en annonçant les manifestations.

### ATELIERS :

Vous pouvez y pratiquer : Artisanat, arts plastiques, expression par le corps, jeux de société, musique, sports en salle et plus particulièrement :

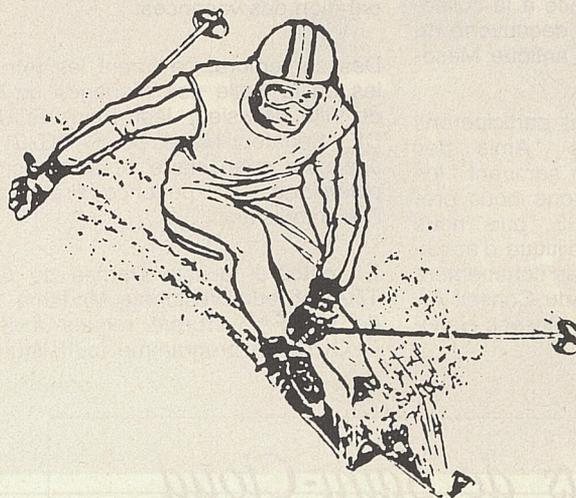
#### MJC MONTRETOUT, 7, rue Sevin-Vincent :

Lundi	• Danse folklorique	17 h 30-18 h 30 → 19 h 30-20 h 30 →	Enfants Adolescents et adultes
	• Chant chorale	20 h 30-23 h 00	Adolescents et adultes
Mercredi Samedi	• Échecs	20 h 30-23 h 00 → 14 h 00-19 h 00	A partir de 7 ans et adultes

#### MJC CENTRE, 14, rue des Écoles :

Lundi	• Boxe thaïlandaise	17 h 00-19 h 00	+ de 14 ans et adultes
Mardi	• Théâtre	17 h 00-18 h 00 → 18 h 00-20 h 00 → 20 h 30-23 h 00 →	Enfants 12-15 ans + de 15 ans et adultes
Jeudi	• Claquettes	20 h 00-21 h 00	+ de 14 ans et adultes
Jeudi	• Peinture sur soie	14 h 00-16 h 00	Adultes

### STAGES - MANIFESTATIONS :



— SKI : Adolescents, renseignez-vous pour les vacances de février à la MJC CENTRE dès maintenant,

— CINÉ-CLUB : le troisième vendredi du mois à la MJC CENTRE à 20 h 45. Le film est annoncé 24 heures sur 24 par répondeur au 602.34.12,

— Le mercredi 19 octobre, Jean-Claude DARNAL inaugurerait,

en chansons, la saison 1983-1984 du cycle FANTASCREDI, spectacles pour enfants.

D'ici le mois de mai 1984, FANTASCREDI proposera aux jeunes clodoaldiens trois autres spectacles qui seront annoncés par les affiches habituelles et les répondeurs téléphoniques de la MJC. Vente des billets dix jours avant le spectacle MJC CENTRE aux heures de secrétariat.

Cette année encore, rendez-vous donc à tous au Centre Culturel des 3 Pierrots.

## Association des Commerçants et Artisans

### DIZAIN COMMERCIALE

Organisée par la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud :

— du mardi 6 au vendredi 16 décembre inclus : tombola organisée avec le concours du Crédit Lyonnais et des A.G.F. Ce jeu est ouvert à toutes personnes de plus de 16 ans, et gratuit, sans obligation d'achat. Tirage au sort : lundi 19 décembre à l'Agence du Crédit Lyonnais (8, rue Dailly). La remise des prix aura lieu ultérieurement à la Mairie.

## Arts & Loisirs de Saint-Cloud

En octobre et en novembre, les amateurs d'art se sont beaucoup promenés avec Arts et Loisirs : à travers la France pour admirer les monuments français, à Venise, en Angleterre avec Turner, dans les îles grecques antiques grâce à la collection Goulandris, enfin à la découverte du Pays de Baal et Astarté, l'antique Mésopotamie.

Pour terminer l'année, nous participerons au 10<sup>e</sup> anniversaire des "Amis des Fleurs de Saint-Cloud" en admirant "les Fleurs dans la Peinture" que nous présentera Mme DELGRANGE, puis nous nous intéresserons à la politique d'acquisition des Musées que nous commentera M. MERCILLON, Membre du Conseil Artistique de la Réunion des Musées Nationaux.

## Concerts de Saint-Cloud

Comme suite à la démission de Mademoiselle Yvonne GUAGNINO de son poste de secrétaire général, le Bureau du Conseil d'Administration de l'Association des Concerts de Saint-Cloud est ainsi constitué :

*Président* : Monsieur P. WORBE, 11, rue A.-Coutureau  
*Secrétaire Générale* : Madame PHILIPPON, 45, Quai Carnot  
*Trésorière* : Madame GRUTER, 26, Parc de la Bérengère.

## Cercle Féminin d'Amitié Européenne



Les "Dames de Courtrai" entourant Madame MAILFAIT, Présidente du C.F.A.E. de Courtrai et Madame BOYER du C.F.A.E. de Saint-Cloud lors de la visite de la Mairie de Paris.

L'été dernier, deux conférences réunirent les adhérentes du CFAE. L'une de culture générale : le Docteur Michel VALENTIN retraça la vie de Sébastien LE PRESTRE de VAUBAN. L'autre d'actualité européenne : Monsieur Philippe GRAFFIN, Administrateur Principal au Bureau de Presse et d'Information de la Communauté à Paris, parla de "la Politique Communautaire en Méditerranée". Une journée en HUREPOIX permit de se retrouver un peu longuement avant la séparation des vacances.

Dès septembre, ce furent les retrouvailles en la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville. Monsieur Jean-Pierre FOURCADE, Sénateur-Maire de SAINT-CLOUD, expliqua, avec clarté et sans esprit de polémique, "l'Expérience Française de Décentralisation".

En octobre, quinze Dames de COURTRAI et leur Présidente Madame Yolande MALFAIT, furent reçues à SAINT-CLOUD. Le programme touristique illus-

tra, comme toujours, passé et présent du pays visité. Deux réceptions officielles furent fort réussies : l'une, en l'Hôtel de Ville, par Monsieur Jean-Pierre FOURCADE entouré de nombreux Membres du Conseil Municipal ; l'autre, en sa demeure parisienne, par Madame de DOBBELEER, épouse de l'Ambassadeur de BELGIQUE auprès de l'OCDE. Un déjeuner, des dîners dans les familles multiplièrent les contacts. Un dîner à Trianon Palace, présidé par Mesdames de DOBBELEER, Jean-Pierre FOURCADE et Mirreille WORBE, clôtura ces journées de chaleureuse amitié.

Rappel des autres activités du CFAE : groupes de conversation en langues allemande, anglaise, italienne ; groupe de lecture ; groupe musées-expositions. Participation aux activités municipales : dans le cadre du 8<sup>e</sup> Festival d'Automne, hospitalité offerte aux musiciens de la Musikchule der Stadt Bonn ; tenue d'un Bureau de Vote pour les élections du 19 octobre ; le goûter bi-mensuel du Club de l'Âge d'Or.

# DES DATES, DES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

## Opérations de contrôle nocturne quai Carnot

Un contrôle nocturne a été effectué au cours du mois de septembre 1983, quai Carnot, dans le cadre des opérations de surveillance de la circulation. Lucien PÉRISSA, Chef de la Circonscription, nous en communique les résultats :

Deux roues contrôlés : 3

Véhicules automobiles contrôlés : 250

Procès-verbaux dressés : 8

(7 pour une vitesse de 91 à 110 km/h et un pour une vitesse de + de 110 km/h).



## Comment vous déplacez-vous ?

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques procèdera à une enquête sur les déplacements des habitants de la Région Ile-de-France.

Cette enquête se déroulera auprès d'un échantillon de ménages.

La totalité des Communes du Département des Hauts-de-Seine figure dans son champ d'application, aussi peut-être serez-vous amené à rencontrer l'un des enquêteurs de l'INSEE, TOUJOURS MUNI DE CARTE DE FONCTION, chargé de recueillir ces informations.

Votre amabilité et votre courtoisie ne pourront que faciliter le bon déroulement de cette enquête.

## Chambre Syndicale des Géomètres Experts : Consultation gratuite

La Chambre Syndicale des Géomètres Experts du Département des Hauts-de-Seine vous informe qu'elle continuera de tenir une permanence de consultation gratuite par téléphone le dernier jeudi de chaque mois entre 14 h 30 et 17 h 30 au 770.24.34.

Le Docteur BOUTIN, Chirurgien-Dentiste assurera des permanences durant les vacances de Noël – du 22 décembre au 5 janvier 1984 – du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi matin de 9 h à 12 h au 35, boulevard de la République (602.58.94).

Madame Marie-France LAUNAY, Infirmière Diplômée d'Etat, nous demande d'annoncer l'ouverture de son cabinet à partir du 4 janvier 1984, 4, avenue du Maréchal-Foch (602.40.20).

# CROIX-ROUGE FRANÇAISE

## Comité de Saint-Cloud

16, rue de Garches

**602.42.53**

Secrétariat uniquement

**771.37.68**

ATTENTION :

ce numéro de téléphone est désormais réservé aux services d'entraide :

- S.O.S. ENTRAIDE
- ALLÔ MAMIE
- TRANSPORT HANDICAPÉS

- Enseignement d'urgence ou d'assistance
- Secourisme
- Santé au foyer
- Gymnastique
- S.O.S. Entraide de toutes natures : **771.37.68**
- Allô Mamie : **771.37.68**

- Conférences médicales
- Ramassage de médicaments périmés
- Entrepôt de mobilier usagé pour redistribution : **771.37.68**
- Halte-garderie : **602.37.37**
- Mini-crèche : **602.37.37**
- Crèche familiale : **771.88.63**

Pour toutes ces actions nous avons besoin de bénévoles. Appelez-nous au **602.42.53**  
Quelques heures consacrées aux autres nous seraient précieuses – Merci.

MADAME OU MONSIEUR, VOUS N'ÊTES PAS HANDICAPÉ, VOUS SAVEZ CONDUIRE, VOUS AVEZ DU TEMPS A CONSACRER AUX AUTRES :

- Accepteriez-vous de faire partie d'une équipe de transport bénévole pour handicapés ?  
OUI  NON
- Sans voiture seriez-vous accompagnateur ?  
OUI  NON
- Vous engageriez-vous ?
  - un jour par semaine ?
  - une demi-journée par semaine ?
  - plusieurs jours par semaine ?
- Dans un 1<sup>er</sup> temps, utiliseriez-vous votre propre véhicule ?  
OUI  NON

La Croix-Rouge assure ses bénévoles dès la signature de leur engagement. Si vous êtes intéressé par cette action, votre nom nous intéresse :

M., Mme, Mlle .....

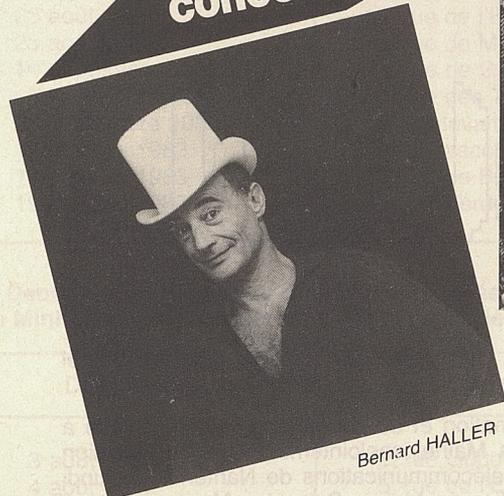
Adresse .....

Téléphone .....

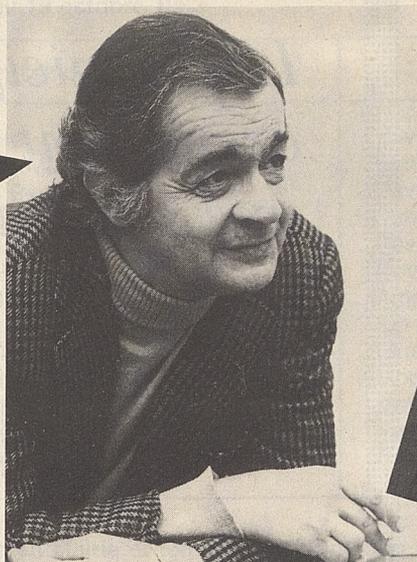
**Envoyer votre candidature**  
**16, rue de Garches à la Croix-Rouge Française**

# CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS

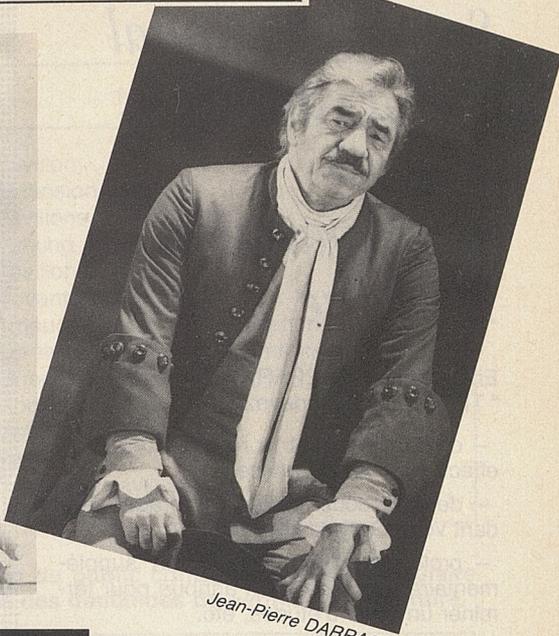
théâtre  
conférences  
variétés  
concerts



Bernard HALLER



Serge REGGIANI



Jean-Pierre DARRAS

## DÉCEMBRE

**Mardi 6 à 14 h 30**

ARTS & LOISIRS : " Histoire de fleurs dans la peinture ", par Mme D. DELGRANGE, Conférencière des Musées de Lille et Tourcoing.

**Mercredi 7 à 21 heures**

CONCERT : MOZARTEUM QUARTETT de SALZBURG : quintettes de MOZART, organisé par les Concerts de Saint-Cloud.

**Vendredi 9 à 20 h 30**

THÉÂTRE : " ROMEO, nos actes nous suivent " de Charles OULMONT.

**Mardi 13 à 14 h 30**

ARTS & LOISIRS : " La politique d'acquisition des musées ", par M. MERCILLON, professeur à l'Université de Paris I - membre du Conseil Artistique de la réunion des Musées Nationaux.

Pour les Fêtes de Noël, le Centre Culturel des 3 Pierrots sera fermé le samedi 24 décembre à 20 heures et le dimanche 25 toute la journée.

## JANVIER

**Judi 12 à 16 h 45 et 21 h**

CONNAISSANCE DU MONDE : " Il était une fois l'Ouest Américain ", par Alain de la PORTE.

**Mercredi 18 à 21 h**

" Les Concerts de Saint-Cloud " QUATUOR CEDRON.

**Judi 19 à 21 h**

THÉÂTRE : LA COMPAGNIE SGANARELLE présente " KNOCK " de Jules ROMAINS.

**Mercredi 25 à 14 h 30**

FANTASCREDI : " Le violon du temps qui passe " par la Compagnie Bateleur 2000.

**Mercredi 25 à 21 h**

CONFÉRENCE de Dominique FERNANDEZ.

**Samedi 28 à 21 h**

MUSIC HALL : Serge REGGIANI " Rebonjour Paris ".

## FÉVRIER

**Judi 2 à 16 h 45 et 21 h**

CONNAISSANCE DU MONDE : " Visa pour Hong-Kong " - Une Chine millénaire face à l'Occident, par Guy SAINT-CLAIR.

**Judi 16 à 21 h**

THÉÂTRE : " Les Rustres " de GOLDONI, avec Jean-Pierre DARRAS.

## MARS

**Judi 1<sup>er</sup> à 16 h 45 et 21 h**

CONNAISSANCE DU MONDE : " Sur les Sentiers d'Andalousie ", par Robert JEAN.

**Dimanche 4 à 17 h**

Le Concert des Professeurs du Conservatoire.

**Mercredi 14 à 14 h 30**

Fantascridi.

**Mercredi 14 à 21 h**

Orchestre de Chambre Jean-François PAILLARD organisé par les Concerts de Saint-Cloud.

**Vendredi 16 à 21 h**

" Mangeront-ils ", Comédie de Victor HUGO par la Compagnie des Acteurs de l'Ile-de-France.

**Du 18 au 25**

Salon des Artistes Clodoaldiens.

**Judi 22 à 21 h**

Spectacle Bernard HALLER.

**Dimanche 25 à 17 h**

Concert avec la Chorale de la M.J.C.

" A PIACERE ".

## Cinéma aux 3 Pierrots

Les deux salles présentent un programme différent toutes les semaines du mercredi au mardi.  
Fermeture hebdomadaire : dimanche soir

Prix des places : 25 F  
Tarif réduit : 17 F (sur présentation de la carte aux étudiants - cartes vermeilles - familles nombreuses : à toutes les séances).

Lundi tarif unique : 17 F

Les programmes sur répondeur téléphonique : 771.10.91.

## SAUMUR : un Service National "à la carte", grâce à la Préparation Militaire

En suivant la PRÉPARATION MILITAIRE "TERRE", vous pouvez :

- choisir le lieu et le régiment où vous effectuerez votre Service,
- devenir sous-officier ou gradé pendant votre Service Militaire,
- prolonger d'un an le report supplémentaire d'incorporation attribué pour terminer un cycle d'études, etc.

Pour cela, il vous faut suivre 16 jours d'instruction répartis sur une année scolaire, selon plusieurs formules au choix. L'instruction comporte du tir, du sport, du combat du fantassin, etc. Il n'y a aucune condition de diplôme ou autre pour s'inscrire.

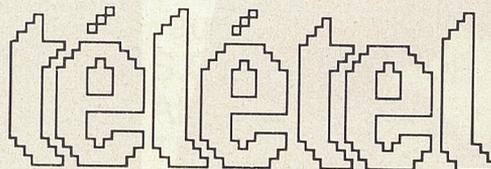
Si vous avez plus de 17 ans, renseignez-vous dès maintenant en envoyant simplement votre nom et votre adresse avec la mention "Préparation Militaire", sans rédiger de lettre, à CADETS DE LA CAVALERIE BLINDÉE, 1, rue Henri-Duchêne, 75015 PARIS, ou en venant à cette même adresse, ou en téléphonant au 575.47.66 entre 10 h et 16 h 30 du lundi au vendredi.

## Halte au bricolage et à l'incompétence !

La Chambre des Métiers des Hauts-de-Seine lance un service où des professionnels dignes de l'appellation "Artisan" seront à votre service 24 heures sur 24. "Vous aurez la garantie d'y trouver des professionnels ayant fait leur preuves, dont la qualification est sans appel et s'engageant à fournir des travaux de qualité à la population locale".

Écrivez à la Chambre des Métiers, 17 bis, rue des Venets, 92000 NANTERRE, ou téléphonez : 729.10.82. Les coordonnées de l'artisan dont vous avez besoin, le plus près de votre domicile, vous seront communiquées.

## La Municipalité et les P.T.T. organisent une semaine



La mise en service à Saint-Cloud du système vidéotex Télétel programmée, on le sait, au cours du premier semestre 1984.

Une semaine d'information et de concertation est organisée à cette occasion par la Mairie, conjointement avec la Direction Opérationnelle des Télécommunications de Nanterre, du lundi 5 au lundi 12 décembre en Mairie, Salle des Mariages, et au Centre Culturel des 3 Pierrots, Hall d'Exposition.

Plusieurs réunions sont prévues au cours desquelles seront présentées et discutées les applications de ce moyen de communication nouveau dont Saint-Cloud est l'une des quatre villes des Hauts-de-Seine à bénéficier dans des conditions particulières, puisque l'Administration des PTT équipera gratuitement 3 000 foyers de terminaux Minitel (voir Bulletin Municipal de juin 1983) branchés sur le téléphone donnant accès à de nombreux services dont ceux de l'information municipale. L'attribution des Minitel se fera sur la base du volontariat. Les PTT prévoient d'en doter systématiquement l'ensemble des entreprises situées dans la Commune.

Le programme de la semaine Télétel est indiqué ci-dessous :

Exposition, avec animation, en Mairie du lundi 5 au lundi 12 décembre (aux heures d'ouverture) et dans le Hall d'Exposition du Centre Culturel des 3 Pierrots, du mercredi 7 au lundi 12 (de 14 h à 21 h).

- **Lundi 5 décembre à 18 h** : "Animation Commerciale", avec la participation de la Nouvelle Association des Commerçants et Artisans de Saint-Cloud - Mairie,

- **Mercredi 7 décembre à 18 h 30** : "Jeunesse et Sport", avec la Commission Extra-Municipale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et l'U.A.S. - Mairie.

- **Judi 8 décembre à 18 h** : "Télétel et la Vie Associative à Saint-Cloud", avec la participation des Associations Clodoaldiennes et de Radio-Clodoald - Mairie,

- **Vendredi 9 décembre à 18 h 30** : "Enseignement", avec la participation des Directeurs et Directrices d'Établissements Scolaires, des Enseignants et des Associations de Parents d'Élèves - Mairie,

- **Samedi 10 décembre de 14 h à 19 h** : "Séances d'Information ouvertes à tous", Centre Culturel des 3 Pierrots - 6, rue du Mont-Valérien,

- **Lundi 12 décembre à 18 h** : "Chefs d'Entreprises, Banques" de l'A.I.S.P. - Mairie.

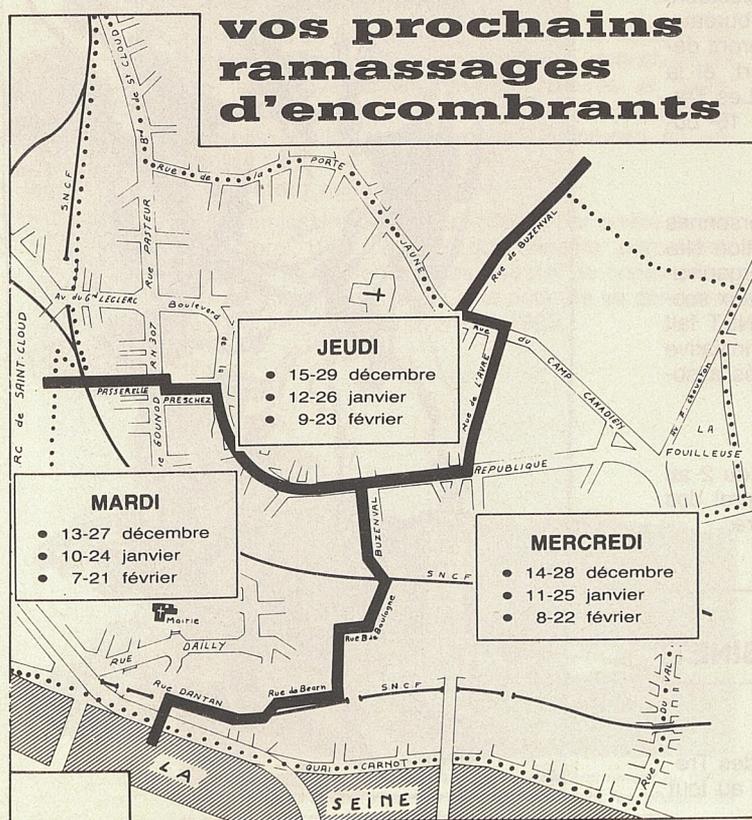
# PERMIS DE CONSTRUIRE

• Permis de construire délivrés du 27 juillet au 19 octobre 1983

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
27 juillet 1983	162, rue Tahère	Pavillon
28 juillet 1983	83, avenue du Maréchal-Foch	Extension pavillon
5 août 1983	6, rue de la Porte-Jaune	Pavillons
11 août 1983	10, rue Armengaud	Parking
22 août 1983	29, rue de Garches	Pavillons
23 août 1983	15, rue de l'Église	Devanture boutique
23 août 1983	9, rue de Montretout	Aménagements et modifications de façades
1 <sup>er</sup> septembre 1983	37, rue de Garches	Surélévation et aménagements des combles
15 septembre 1983	133, rue des Tennerolles	Extension pavillon
28 septembre 1983	2, boulevard de la République	Modificatif hôtel
17 octobre 1983	55, rue Jacoulet	Modification de façade
17 octobre 1983	18, rue de Buzenval	Pavillon
19 octobre 1983	16, rue Ferdinand-Chartier	Extension pavillon

• Demande de permis de construire déposée en Mairie et tenue à la disposition du public conformément à la circulaire du Ministère de l'Équipement en date du 31 décembre 1976 relative à la publicité des demandes de permis de construire.

Date de l'arrêté	Adresse du Chantier	Nature des travaux
3 août 1983	42, rue Gounod	Aménagements local PTT
4 août 1983	5, rue de l'Église	Devanture boutique
21 septembre 1983	2, avenue du Maréchal-Foch	Modification façade
26 septembre 1983	40, rue Sevin-Vincent	Aménagements intérieurs
29 septembre 1983	151, avenue du Maréchal-Foch	Extension pavillon
30 septembre 1983	6, rue de la Porte-Jaune	Extension pavillon et clôtures
13 octobre 1983	98, boulevard de la République	Modificatif pavillons
13 octobre 1983	179, rue des Tennerolles	Modification façades
20 octobre 1983	Allée de la Glacière - Parc de Saint-Cloud	Clôtures
		Extension restaurant



## Soyez vigilant

**Bientôt les fêtes de fin d'année...**

Les éboueurs qui passeront à votre domicile dans quelques jours pour leurs étrennes seront munis de la carte de

### La Société NICOLLIN

seule entreprise accréditée au ramassage des ordures ménagères dans notre ville.

# les travaux du Conseil Municipal

22 septembre 1983

## *Communications du Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués sur leurs activités*

### **René BASSINET**

- **Élections aux Conseils d'Administration de Sécurité Sociale**

René BASSINET rappelle la date du scrutin le mercredi 19 octobre de 8 h à 20 h. Les 20 000 électeurs de Saint-Cloud seront répartis entre les 15 bureaux de vote habituels. Toutefois, ces bureaux seront doublés pour la Sécurité Sociale d'une part, et la Caisse d'Allocations Familiales d'autre part. Les Travailleurs non salariés seront regroupés au 16<sup>e</sup> bureau de vote installé à la Mairie.

- **Association Microtel**

La réunion constitutive a regroupé 40 personnes dont l'Inspecteur Départemental de l'Éducation Nationale. Cette Association, dont le but est l'organisation de cours d'informatique, utilisera les locaux scolaires de la Fouilleuse. Monsieur R. BASSINET fait remarquer qu'il s'agit là d'une heureuse initiative d'ouverture des locaux scolaires aux activités associatives.

- **Association les " Amis des Fleurs "**

Cette Association clodoaldienne organisera du 2 au 6 décembre une exposition au Centre Culturel des 3 Pierrots à l'occasion de son 10<sup>e</sup> anniversaire.

### **Questions rapportées pour Mme WORBE par M. BASSINET**

- **8<sup>e</sup> Festival d'Automne**

René BASSINET rappelle, que le chapiteau des Tréteaux de France s'est installé à la Lanterne au tout début du mois de septembre.

- **Centre Culturel des 3 Pierrots**

Dès la réouverture du Centre, le cinéma a repris son rythme habituel avec une moyenne hebdomadaire supérieure à 2 000 spectateurs.

- **Association " Arts et Loisirs "**



" Angel con Lanterna " de Murillo.

La première séance de la saison consacrée à MURILLO a attiré plus de 180 auditeurs au Centre Culturel des 3 Pierrots.

#### ● Conservatoire Municipal de Musique

Sept cent cinquante élèves sont inscrits au Conservatoire pour l'année qui vient de commencer. La Directrice a réglé quelques difficultés dues à la défection tardive de professeurs.

### Docteur Raymond ARNAUD

#### ● Activités des Personnes Âgées

Plusieurs sorties ont été organisées au cours de l'été. Une cinquantaine de personnes sont notamment parties pour 15 jours de vacances à Saint-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime).

#### ● Vaccination

La Caisse d'Assurance Maladie propose à toutes les personnes de plus de 75 ans la vaccination contre la grippe.

Monsieur le Maire a demandé l'organisation d'une séance de vaccination pour les élus et personnels communaux volontaires.

#### ● Foyer-Logements " Les Heures Claires "

Pour permettre aux résidents de recevoir leur proche famille, il a été demandé à l'AREPA d'installer une deuxième chambre d'accueil.

#### ● Circonscription Sociale

La mise en place de la Circonscription Sociale est reportée à 1984, le Conseil Général n'étant en mesure de prendre en charge les deux assistantes sociales départementales que l'année prochaine.

#### ● Collecte au profit des aveugles

Le Docteur ARNAUD signale tout spécialement cette collecte sur la voie publique, le dimanche 2 octobre.

### Jacques JONKA

#### ● Délimitation territoriale

Par décret du 8 août 1983, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation a définitivement fixé les nouvelles limites entre Sèvres et Saint-Cloud. La modification avait été demandée par les Conseils Municipaux des deux Communes en novembre 1980.

#### ● Carrefour de la Bérengère

Le Commissaire de la République, par arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 1983, a prescrit l'enquête parcellaire, préalable au lancement des travaux de construction d'un passage souterrain. Cette enquête se déroulera du 21 octobre au 14 novembre 1983.



Les travaux de réalisation du tunnel devraient commencer au début 1984 pour une durée d'environ dix-huit mois dont les phases les plus critiques porteraient sur juillet et août, mois de vacances.

#### ● ZAC Centre-Ville

Le nouveau " Plan d'aménagement de zone ", adopté par le Conseil Municipal le 17 novembre 1982, a fait l'objet, après enquête publique, d'un arrêté préfectoral d'approbation daté du 13 septembre 1983.

### Elie-Pierre ROCHICCIOLI

#### ● Colonies de Vacances

Le soleil aidant, les séjours de juillet et août, se sont parfaitement déroulés, tant à Tamié qu'à Saint-Brévin.

Monsieur ROCHICCIOLI signale qu'à l'initiative de Monsieur Jean-Pierre LEGRAND, Directeur, une activité de micro-informatique a été créée en juillet à Tamié.



La colonie de vacances de juillet à Tamié : camping sauvage pour l'une des équipes à quelques kilomètres du centre.

#### ● Classes de Découverte

Les directeurs d'écoles ont été réunis par Messieurs ROCHICCIOLI et LEFORT des YLOUSES pour établir la rotation des séjours en classes de découverte. A ce jour, sont assurés : quatre séjours à Tamié, trois séjours à Saint-Brévin.

#### ● Éducation physique scolaire

Mademoiselle LAUDRE, Moniteur d'Éducation Physique, a été recrutée à mi-temps pour assurer, en particulier, les séances d'éducation physique dans les écoles élémentaires des Côteaux et de Fouilleuse.

#### ● Piscine des Tourneroches

L'engagement d'un nouveau Maître-Nageur permet l'accueil à la piscine de toutes les grandes classes maternelles et des classes élémentaires (cours préparatoire et élémentaire deuxième année).

#### ● Animation du quartier de la Fouilleuse

Il est procédé actuellement à l'examen des candidatures pour l'emploi d'animateur créé par la Caisse des Écoles pour le quartier de la Fouilleuse.

### • Centres de Loisirs

La rentrée s'est bien déroulée dans l'ensemble. Il a été constaté quelques fluctuations d'effectifs, avec notamment une forte augmentation à la Fouilleuse (Cf. Les effectifs dans les écoles - Rentrée scolaire 1983-1984, p. 9).

### • Commission Extra-Municipale Jeunesse, Sports et Loisirs

Monsieur Alain de LORGERIL, Rapporteur, rend compte de la séance d'installation de la nouvelle Commission, qui s'est tenue le mardi 20 septembre (Cf. Commission Extra-Municipale, p. 28).

— *La Fête du Sport* : il a été fait la critique de la fête 1983, et des suggestions pour celle de 1984, dont les dates sont fixées du 19 au 27 mai.



De nombreuses suggestions ont été apportées concernant la Fête du Sport 1984. Ici, une course d'adolescents sur le terrain de l'Avre.

— *Le Sport à Saint-Cloud* : les membres de la Commission Extra-Municipale ont notamment fait le constat des difficultés que rencontrent les clubs sportifs, et souhaité qu'une réflexion approfondie soit engagée au sein de la Commission pour trouver des solutions.

— *Journées Sportives du Jumelage* : une délégation participera à cette rencontre annuelle des Villes jumelées, qui se tiendra cette année à Bad-Godesberg du 7 au 10 octobre.

## Nicole FAUQUENOT

### • Sécurité de la Circulation

— Les parents d'élèves de l'École du Val d'Or sont très satisfaits de la *protection du trottoir de la rue du Mont-Valérien*. Il est rappelé que la Région Ile-de-France a assuré 50 % du financement. Il est signalé en outre, pour cette école, que le Commissaire de Police a créé un *nouveau point de surveillance* permanent à l'angle du boulevard de la République et de la rue Michel-Salles.

— L'aménagement d'un îlot central face au lycée, boulevard de la République, devra être complété par un dispositif empêchant les cyclomotoristes de franchir le boulevard en dehors des passages protégés.

— Les feux tricolores, au *carrefour des rues Dailly, du Calvaire et Gaston-Latouche* ont été endommagés cet été par un orage. L'armoire de commande a été provisoirement réparée, mais il faudra envisager son remplacement.

### • Espaces Verts

L'élagage des arbres va être entrepris. Un essai de taille "en rideau" va être fait sur l'avenue Foch.



Les parents d'élèves de l'École du Val d'Or sont très satisfaits de la protection du trottoir de la rue du Mont-Valérien.

### • " Le Clodoald "

Le nouveau service de transport urbain se met en place. Un cahier est ouvert pour les critiques et suggestions. Aucune modification ne sera toutefois apportée au service avant réunion des cinq Comités de Quartier. La Commission Extra-Municipale Qualité de la Vie sera également invitée à faire le point sur les premiers mois de fonctionnement.

Une carte à tickets détachables, comportant 20 tickets, sera mise en vente au prix de 34 F (même tarif que les jetons).

Madame FAUQUENOT rappelle que les itinéraires du Clodoald évitent les lignes régulières de la RATP qui desservent de nombreux secteurs de Saint-Cloud.

## Joël LEFORT des YLOUSES

### • Rentrée Scolaire du 8 septembre

Dans les *écoles élémentaires et maternelles*, la rentrée s'est en général bien déroulée. En ce qui concerne les *LOCAUX*, de nombreux travaux ont été entrepris durant l'été, sous la conduite des services techniques et le contrôle de Monsieur VOIZARD, Maire-Adjoint.

Une visite de pré-rentrée avait été effectuée le 2 septembre par le Maire.



Comme chaque année, le Sénateur-Maire entouré de nombreux élus, de membres d'associations de Parents d'Elèves et des représentants des Services Techniques de la Ville a passé en revue les écoles de Saint-Cloud avant le jour "J" de rentrée des classes.

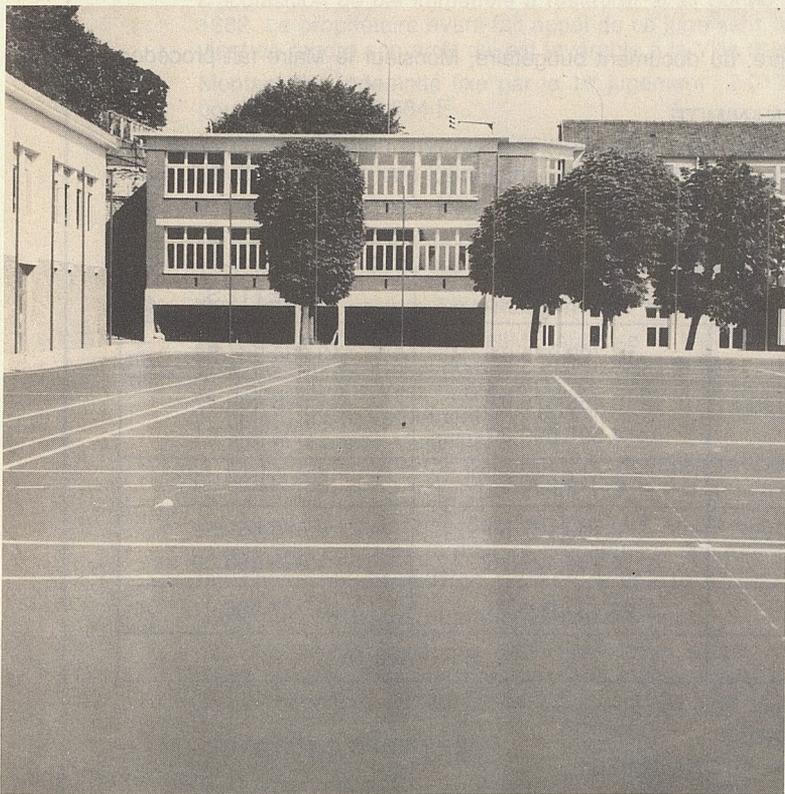
Il n'y a eu aucune suppression, ni aucune création de classe pour cette rentrée, les effectifs étant en général stables :

- *Écoles maternelles* : 970 enfants (contre 974) : 33 classes,
- *Écoles élémentaires* : 1 533 élèves (contre 1 580) : 62 classes.

Dans toutes les écoles, se pose un problème de *CANTINE SCOLAIRE*, dont l'organisation devra faire l'objet d'une réflexion au sein de la Commission Extra-Municipale Enseignement. *Monsieur le Maire* tient à rappeler que *la restauration scolaire est un élément important de la politique familiale du Conseil Municipal* : priorité doit être accordée, pour l'admission à la cantine, aux enfants de familles nombreuses. Il y aura lieu, également, de favoriser, dans toutes les écoles, l'inscription des enfants à temps partiel : 1, 2 ou 3 jours par semaine, le bénéfice des réductions étant dans ce cas assuré comme pour l'inscription à plein temps.

Dans les *Collèges*, Gounod et Verhaeren, aucune difficulté grave n'a été signalée à la rentrée.

Par contre, le manque de professeurs a été signalé au *LEP Santos-Dumont*, et surtout au *Lycée Florent-Schmitt* où un certain nombre d'enseignements facultatifs ne pourront être assurés. *Monsieur le Maire* interviendra auprès de *Monsieur le Recteur d'Académie*.



Le terrain d'évolution sportive de l'école du Centre.

**Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises** dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée et qui concernent :

- Signature d'une police d'assurance temporaire - responsabilité civile - pour la Fête du Sport 1983,
- Signature d'un contrat de maintenance pour le logiciel de l'ordinateur,
- Limitation à 5,5 % de l'augmentation des tarifs des cantines scolaires pour l'année 1983/1984,
- Mise à disposition de l'État, pour les fonctionnaires de police de Saint-Cloud, de 20 places de stationnement à l'angle des rues Dailly et Chevrillon,
- Signature d'un contrat avec *Francis LEMARQUE* pour le spectacle du vendredi 4 novembre au Centre Culturel des 3 Pierrots.

---

## Françoise OLIVIER

---

### • Crèches Municipales

Les trois établissements ont accueilli, en septembre, le maximum d'enfants : 60 à la "Farandole". 16 à mini-crèche de la rue Dailly, 20, à la mini-crèche de la rue de l'Yser.

Les listes d'attente, pour chacune de ces crèches, comportent de 60 à 70 inscriptions, les mini-crèches étant plus demandées que la crèche collective.

Il sera délivré aux familles qui s'inscrivent, la liste exhaustive des possibilités d'accueil : crèches et mini-crèches, crèche à domicile de la Croix-Rouge, liste des assistantes maternelles agréées.

---

## Edmond VOIZARD

---

### • Terrains d'évolution sportive

Deux plateaux ont été aménagés durant l'été : à l'*École du Centre* et à l'*École de Montretout*. Ils permettront la pratique de l'éducation physique scolaire, mais aussi de plusieurs sports collectifs et du tennis. Ils seront accessibles au Public - pour le tennis en particulier - en dehors des périodes scolaires.

### • Halte-Garderie Fouilleuse

Les travaux d'aménagement du local mis à la disposition du Comité de la Croix-Rouge seront achevés fin octobre.

---

## Jérôme YEATMAN

---

### • Réception des Chefs d'Entreprises

La Municipalité accueillera à la Mairie, le lundi 24 octobre, à 18 h, les Chefs d'Entreprises de Saint-Cloud, afin d'échanger des informations et des idées sur l'activité économique et sur l'emploi dans notre Commune.

### • Stages pour demandeurs d'emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est en augmentation, et malheureusement, il y a réduction des offres d'entreprises clodoaldiennes.

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine finance des stages réservés aux demandeurs d'emploi, mais les dossiers de candidatures sont instruits par l'ANPE dont les services sont actuellement surchargés. Il a donc été suggéré que le service municipal puisse instruire les dossiers, en liaison bien entendu avec l'ANPE.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE

## 1 Budget Supplémentaire de 1983

**M. le Maire** fait observer que le projet de budget soumis au vote du Conseil Municipal se caractérise par :

- un **fort excédent** de l'exercice 1982 qui constitue la plus grande partie des recettes du Budget Supplémentaire de 1983,
- une **répartition équilibrée** des crédits entre les sections d'Investissement et de Fonctionnement,
- la fin de l'exécution du **2<sup>e</sup> Plan d'Équipement Collectif** (1978-1983),
- un volume d'**engagements nouveaux** qui reste **raisonnable** par rapport au Budget Primitif (environ 8,5 millions au Budget Supplémentaire s'ajoutant aux 99,5 millions du Budget Primitif 1983).

**Bily JEHANNO**, Maire-Adjoint chargé des Affaires Financières, analyse ensuite le Budget Supplémentaire de 1983 (cf. pages 10 et 11 dans ce même numéro).

**Jean-Pierre MORFOISSE**, Rapporteur Général de la **Commission des Finances et du Plan**, rend compte de la réunion du 19 septembre.

Le Budget Supplémentaire s'inscrit dans la ligne d'un Budget Primitif dont les prévisions avaient été maîtrisées, et dans la perspective d'un budget 1984 dont l'élaboration s'annonce difficile en raison de la faible progression de la dotation globale de fonctionnement. Après avoir souligné les principaux éléments de ce Budget Supplémentaire, le Rapporteur Général relève qu'avec un volume global de 120 millions de francs de dépenses réelles, le Budget de 1983 progresse de 11 % sur celui de 1982. Ce Budget Supplémentaire étant le reflet d'une gestion contrôlée, il invite le Conseil Municipal à suivre l'avis favorable de la Commission des Finances et du Plan, et donc adopter le Budget Supplémentaire 1983.

**Philippe-Louis MIGEOT**, indique que, de son côté, la Commission des Travaux, dont il est le Rapporteur Général, a émis un avis favorable à l'adoption du budget tel qu'il est présenté.

\*  
\*\*

A l'issue de l'examen détaillé, chapitre par chapitre, du document budgétaire, Monsieur le Maire fait procéder au vote, section par section :

- la **Section d'Investissement** est adoptée à l'UNANIMITÉ.
- la **Section de Fonctionnement** est adoptée par 32 voix, **Marc BECHET** expliquant que les trois Conseillers de la minorité municipale s'abstenaient d'approuver ce Budget Supplémentaire qui était la continuation du Budget Primitif de 1983 dont ils avaient critiqué un certain nombre d'orientations.

Le Budget Supplémentaire s'équilibre ainsi :

LIBELLÉS	DÉPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	16 793 375,61	13 234 361,58
Reports et excédent du Compte Administratif 1982	12 466 375,61	11 928 462,97
Opérations nouvelles	4 327 000,00	1 305 898,61
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 344 590,66	9 903 604,69
Reports et excédent du Compte Administratif 1982	2 150 167,50	8 576 651,69
Opérations nouvelles	4 194 423,16	1 326 953,00
TOTAL GÉNÉRAL	23 137 966,27	23 137 966,27
DONT DÉPENSES NOUVELLES	8 521 423,16	

## 2 Budget Supplémentaire 1983 de l'Assainissement

Après avis des Commissions, ce budget est adopté à l'UNANIMITÉ.

Il s'équilibre à **688 619,47 F**, dont **212 407,49 F** de dépenses nouvelles d'investissement.

## 3 Compte de Gestion 1982

Le Compte de Gestion 1982 du Trésorier Principal, Receveur Municipal de la Ville de Saint-Cloud, est conforme au Compte Administratif du Maire. Le Conseil Municipal UNANIME émet donc un avis favorable à son approbation.

## 4 Subventions complémentaires des associations

Sur le rapport du Maire-Adjoint chargé des Finances précisant l'objet des demandes et après avis du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan, le Conseil Municipal UNANIME accorde des subventions complémentaire aux associations locales suivantes : Radio-Clodoald, Union Athlétique et Sportive, Maison des Jeunes et de la Culture, Conservatoire Municipal de Musique, Association pour la gestion de l'Ensemble Sportif des Tourneroches, Mini-Crèche Fouilleuse (Comité de la Croix-Rouge), Maison de l'Amitié.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE

## 5 Subvention au Comité National du Monument au Maréchal JUIN

Pour répondre à la demande de l'association des Anciens Combattants du Corps Expéditionnaire en Italie, le Conseil Municipal UNANIME vote une participation de 1000 F à l'édification de ce monument place d'Italie à Paris.

## 6 Subvention à l'association " Les Amis des Fleurs de Saint-Cloud "

Cette Association fonctionne depuis 10 ans sans subvention municipale. Elle organise une exposition de prestige au Centre Culturel des 3 Pierrots pour son dixième anniversaire et sollicite une subvention exceptionnelle de 3 000 F.

Le Conseil Municipal UNANIMES vote cette subvention, remercie et félicite les dirigeants et membres des " Amis des Fleurs " pour leur participation active à de nombreuses manifestations municipales.

## 7 Communications téléphoniques dans les Écoles

Chaque Directeur d'École, maternelle ou élémentaire, dispose d'un poste téléphonique installé par la Ville mais dont il rembourse les communications, déduction faite d'une franchise forfaitaire correspondant aux appels nécessités par le service.

UNANIMEMENT, après avis du Maire-Adjoint chargé de l'Enseignement et du Rapporteur Général de la Commission des Finances et du Plan, le Conseil Municipal porte cette franchise de 800 à 1 100 F avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1983.

## 8 Z.A.C. Centre-Ville – Affaire " Lefevre " – Immeuble 4/6/8, rue Royale

L'acquisition de cet immeuble à restaurer avait donné lieu à un premier jugement d'expropriation, le 29 octobre 1982. Le propriétaire ayant fait appel de ce jugement, la Ville fit un appel incident. La Cour d'Appel de Versailles vient de rendre son arrêt qui est favorable à la Ville et que le Conseil Municipal adopte donc à l'UNANIMITÉ.

Montant de l'indemnité fixé par le 1<sup>er</sup> jugement : 2 013 084 F. Montant fixé en appel : 1 793 500 F – Économie pour la Ville : 219 584 F.

Le Maire est par ailleurs autorisé à vendre cet immeuble à la S.A. d'H.L.M. " Le Logement Français " pour sa transformation en immeuble H.L.M. comportant 18 logements.

## 9 Z.A.C. Centre-Ville – Rétrocession de 2 parcelles

Le Conseil Municipal accepte à l'UNANIMITÉ la rétrocession par la Ville à la copropriété du 12, rue de l'Église de 2 parcelles, d'une superficie totale de 4,90 m<sup>2</sup>, au prix de 4 410 F.

## 10 Conventions pour le Foyer-Logements " Les Jours Heureux " de la Fouilleuse

Le Conseil Municipal UNANIME autorise le Maire à signer deux conventions concernant le Foyer-Logements pour personnes âgées dont la construction s'achève à la Fouilleuse :

- 11
- l'une entre la Ville, la S.A. d'H.L.M. " Travail et Propriété " et l'A.R.E.P.A.,
  - autorisant le versement par la Ville à la Société Travail et Propriété de la subvention de 477 000 F votée lors du Conseil Municipal du 12 juin 1980,
  - fixant les conditions générales de désignation des locataires.
  - l'autre par laquelle la Ville confie à l'A.R.E.P.A. la gestion de l'établissement.

Les deux Commissions permanentes ont étudié les projets de convention. Elles ont, notamment, demandé que la Ville conserve le droit de présentation des locataires pour les 62 logements. Elles ont, en outre, demandé que l'entretien des espaces verts dépendant du Foyer-Logements soit à la charge de l'A.R.E.P.A.

## 12 Avantages sociaux aux agents communaux

A l'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal décide d'octroyer aux employés communaux, les avantages sociaux que l'État accorde à ses agents (aide à la mère, séjours d'enfants, etc.). En 1982, 28 ont bénéficié de ces dispositions ( dépense : 28 000 F). Les taux de 1983 sont en augmentation de 10 %.

## QUESTIONS DIVERSES

### Albert LEYMARIE

Rend compte de la visite que neuf Conseillers Municipaux ont effectuée à **Lessay** (Manche) Commune filleule de Saint-Cloud, à l'occasion de la grande foire annuelle. Le meilleur accueil leur a été réservé.

### Madeleine DARBEL

Fait quelques observations sur le fonctionnement du **Clodoald** et souhaite une plus grande publicité et la distribution du dépliant réalisé par la R.A.T.P. Monsieur le Maire rappelle qu'il faudra, dans quelques mois, réunir la C.E.M. Qualité de la Vie, pour examiner les réclamations et envisager des modifications éventuelles en liaison avec la R.A.T.P.

### Monsieur Marc BECHET

Soulève le problème du **bilan de santé** des enfants de 3 à 6 ans et demande si les enfants des écoles inscrits à la **cantine à temps partiel** bénéficient des mêmes tarifs que ceux inscrits à temps complet. Monsieur le Maire, rappelant qu'il faut favoriser l'inscription à temps partiel, répond que l'application des quotients familiaux est la même pour tous les enfants, qu'ils fréquentent ou non, la cantine chaque jour.

# 27 octobre 1983

## Jean-Pierre FOURCADE

### • Décès de Madame E. OHRESSER

Monsieur le Maire fait observer une minute de silence à la mémoire de Madame Evelyne OHRESSER, qui fut membre du Conseil Municipal de Saint-Cloud de 1971 à 1977.

Madame OHRESSER est décédée récemment à la suite d'une longue maladie.

### • Élections à la Sécurité Sociale

Le scrutin du 19 octobre que l'on annonçait difficile s'est fort bien déroulé à Saint-Cloud. Monsieur le Maire remercie tous ceux, membres du Conseil Municipal et autres clodoaldiens volontaires, qui ont accepté de présider les 31 bureaux de vote. Il remercie également tous les employés municipaux qui ont contribué à la préparation du scrutin et à son bon déroulement.

Monsieur le Maire donne lecture du télégramme que le Préfet lui a adressé pour remercier la Municipalité et les services municipaux.

## René BASSINET

### Comités de quartier

#### • Quartier du Centre, le 13 octobre

Tony MAROSELLI, donne un rapide compte rendu de cette réunion dont l'essentiel porta sur la Restauration-Rénovation du Centre. Il remercie Monsieur le Maire et Monsieur JONKA d'avoir répondu avec précision aux questions des habitants.

#### • Quartier Val d'Or-Fouilleuse, le 20 octobre

Albert LEYMARIE rend compte de cette réunion qui s'est déroulée dans une excellente ambiance. Après que le Commissaire de Police eut évoqué les questions de Sécurité, Monsieur le Maire et les adjoints répondirent aux questions concernant, notamment, le carrefour de la Bérengère, l'animation de la Fouilleuse, la propriété Debat et le "Clodoald".

## Docteur Raymond ARNAUD

### • Circonscription Sociale de Saint-Cloud

Le Bureau du Conseil Général des Hauts-de-Seine vient de décider la mise en place, avec effet du 1<sup>er</sup> septembre 1983, de la Circonscription Sociale de Saint-Cloud, qui comprendra :

- 2 assistantes sociales municipales, dont l'une sera chargée de la coordination,
- 2 assistantes sociales et une puéricultrice affectées à Saint-Cloud, mais rémunérées par le Département.

### • Foyers-restaurants

Les personnes âgées de Saint-Cloud peuvent déjeuner dans deux foyers gérés par le Bureau d'Aide Sociale.

- l'un au Restaurant Municipal du Centre,
- l'autre aux "Heures Claires".

Un troisième foyer-restaurant sera ouvert dans la Résidence "Les Jours Heureux" de la Fouilleuse.

Le bilan témoigne de l'importance de ce service offert aux personnes âgées : il est servi, en moyenne 1 300 repas par mois dans les deux restaurants, à un prix compris entre 6 F et 18 F selon les revenus.

### • Résidence "Les Jours Heureux"

Alors que les travaux de construction et d'aménagement doivent s'achever à la fin de l'année, les conventions dont le Conseil Municipal a approuvé les textes vont être prochainement soumises à la signature de Monsieur le Maire.

- l'une liant la Ville à la S.A. d'H.L.M. "Travail et Propriété" et l'A.R.E.P.A.,
- l'autre confiant la gestion à l'A.R.E.P.A.

## Jacques JONKA

### • Carrefour de la Bérengère : Projet de souterrain

L'enquête publique et parcellaire se déroule actuellement et jusqu'au 14 novembre inclus.

Le dossier peut être consulté dans le hall de la Mairie.

### • Pavillons H.L.M. rue Sevin-Vincent

Les travaux de construction des 24 pavillons se poursuivent. Il y a lieu de souligner les bons rapports que le maître d'ouvrage et les entrepreneurs ont su établir avec les voisins.

### • Construction de l'immeuble Place de Silly

Le bâtiment qui abritait la "Maison de l'Amitié" vient d'être démoli. Les travaux de construction du nouvel immeuble, qui vont commencer immédiatement, risquent d'apporter une gêne aux riverains de la Place de Silly et perturber la circulation, notamment rue du Docteur-Desfossez. Toutes mesures seront prises pour limiter ces difficultés.



Le chantier de démolition de la Maison de l'Amitié, Place Silly.

### • Commerce du Centre-Ville

Il y a fortes chances qu'un commerce de fruits et légumes s'installe avant la fin de l'année 1983, dans un local commercial de la place de l'Église.

Avec l'Association des Commerçants et la SARER, Monsieur JONKA poursuit ses négociations en vue de favoriser l'installation de nouveaux commerces au Centre-Ville.

---

## Elie-Pierre ROCHICCIOLI

---

### ● Journées sportives de Bad-Godesberg

Avec Michel GUAY, Conseiller Municipal délégué au Jumelage, Elie-Pierre ROCHICCIOLI a conduit la délégation de 25 jeunes clodoaldiens qui a participé aux rencontres sportives des villes jumelées qui se tenaient cette année à Bad-Godesberg. Si les résultats sportifs n'ont pas été très brillants pour Saint-Cloud, il faut souligner l'excellent climat d'amitié qui a régné entre les délégations.

Les responsables des Comités de Jumelage se sont réunis à cette occasion afin de mettre au point le programme d'échanges pour les prochains mois.

Elie-Pierre ROCHICCIOLI et Michel GUAY tiennent à souligner les mérites des employés municipaux qui ont accompagné les sportifs (Messieurs ROHOU et DASSAUD) ou préparé le voyage (Madame BERTHET).

### ● Séjour d'une classe aux États-Unis

A la suite de contacts avec l'Association des classes franco-américaines, le séjour d'une classe de CM 2 de l'École du Val d'Or (Madame VALVERDE) dans une ville des États-Unis (proche de Chicago) est programmé pour le mois de mai 1984.

Ce premier séjour se fera sans échange, mais par la suite tout envoi de classes aux États-Unis supposera l'accueil d'une classe américaine à Saint-Cloud.

Le coût pour la Ville est très raisonnable, les enfants étant accueillis dans les familles. Les parents, réunis par Elie-Pierre ROCHICCIOLI, ont unanimement approuvé cette initiative, et accepté une légère majoration de leur participation financière, pour couvrir la différence par rapport au coût d'un séjour à Tamié ou à Saint-Brévin.

---

## Nicole FAUQUENOT

---

### ● Accès au Parc

La SNCF a confié, après appel d'offres, à la "Colas", les travaux d'aménagement des passages souterrains sous les voies ferrées. Ils commenceront en novembre.



Début des travaux de la passerelle d'accès au parc : novembre 1983.

### ● Feux tricolores

Le Docteur THILLAUD se fait le porte parole des habitants de la Bérengère pour remercier la Municipalité du changement de cadence des feux tricolores au carrefour boulevard de la République/rue Michel-Salles.

### ● Protection des piétons

La présence de chantiers importants nécessite des mesures de protection des piétons :

- un dispositif sera mis en place, au droit du chantier de l'immeuble, 6, place de Sully,
- un trottoir protégé à été installé le long de l'avenue de Fouilleuse. Par la même occasion, le dépôt d'ordures en bordure de la rue a été supprimé.

### ● Le " Clodoald "

Le Syndicat des Transports Parisiens a autorisé une légère modification du circuit urbain, donnant satisfaction, notamment, aux habitants de la rue du 18-Juin.

---

## Bily JEHANNO

---

### ● Commission Communale des Impôts Directs

La première réunion de la nouvelle commission s'est tenue le 26 octobre, sous la présidence de Bily JEHANNO en présence du Chef de Centre des Impôts et de l'Inspecteur du Cadastre. 14 commissaires sur 16 étaient présents; après que leur rôle eut été défini, ils ont procédé au classement des nouveaux immeubles par référence aux logements types. Ce classement détermine les bases des impôts locaux.

---

## Joël LEFORT des YLOUSES

---

### ● Élections aux Conseils de Parents

Le scrutin du 22 octobre a donné lieu à une participation de 48 %, contre 42 % en 1982.

Dans l'ensemble des écoles élémentaires et maternelles publiques, le résultat est le suivant :

– P.E.E.P.	22 sièges (contre 21 en 82)
– F.C.P.E.	16 sièges (contre 15 en 82)
– Autonomes	2 sièges (contre 3 en 82)
– Indépendants	3 sièges (contre 4 en 82)

### ● Projet TELETEL

Au cours de la réunion interscolaire du 21 octobre, Monsieur Pierre BRAILLARD, Conseiller Municipal délégué à la Communication, a sensibilisé au projet TELETEL les Directrices et Directeurs d'Écoles, et fait appel à leur collaboration pour la semaine de démonstration qui se déroulera du 5 au 12 décembre 1983.

### ● Établissements secondaires

A la suite d'une intervention du Maire auprès du Recteur d'Académie, le poste vacant de professeur de mathématiques a été rapidement pourvu au LEP Santos-Dumont.

### ● Remerciements aux Services Municipaux

Joël LEFORT des YLOUSES donne lecture de deux témoignages de satisfaction adressés, par lettres, à Monsieur le Maire, au début de l'année scolaire :

– l'Association PEEP du Val d'Or remercie la Municipalité pour les travaux exécutés dans l'école, et pour la pose d'un dispositif de sécurité le long de la rue du Mont-Valérien,

– la Directrice du Collège Gounod remercie également les Services Municipaux pour l'ampleur et la qualité des travaux entrepris durant les vacances, et le Conseil Municipal pour y avoir consacré des crédits importants.

---

## Françoise OLIVIER

---

### • Petite enfance

Après avoir précisé qu'il n'y a pas, dans les crèches municipales, de place vide dans l'attente d'admission, Françoise OLIVIER indique que la liste des assistantes maternelles agréées sera désormais remise aux parents qui s'inscrivent en Mairie pour l'admission d'enfants en crèche.

---

## Mireille WORBE

---

### • 8<sup>e</sup> Festival d'Automne

Bien que le nombre de spectateurs ait été moins important que l'an passé, le 8<sup>e</sup> Festival a permis aux clodoaldiens d'assister à des spectacles de grande qualité et de passer d'excellentes soirées sous le chapiteau des Tréteaux de France de Jean DANET.

Il y a lieu de remercier, pour leur aide efficace, les employés municipaux sans lesquels il ne pourrait y avoir de Festival.

Le concours de vitrines, organisé dans le cadre du Festival en collaboration avec l'Association des Commerçants, a connu un bon succès.

### • Centre Culturel des 3 Pierrots

Le mois d'octobre a été riche en manifestations diverses. Pour le cinéma, 9 517 entrées ont été enregistrées. Les autres spectacles (théâtre, Fantascrèdi, concerts...) et les conférences (Maître M. RHEIMS, Connaissance du Monde, Arts et Loisirs...) ont attiré au Centre Culturel des 3 Pierrots 2 467 personnes.

Le mois de novembre s'annonce également très chargé avec, outre la présentation de films nouveaux :

– le *vendredi 4* : Gala de Variétés Francis LEMARQUE,

– le *mercredi 16* : Pièce "l'Archipel sans nom" de J. TARDIEU,

– le *jeudi 24* : Conférence de J. TOJA "Les grandes heures de la Comédie Française",

– *chaque mardi après-midi* : Conférences "Arts et Loisirs",

– du 27 novembre au 3 décembre : semaine du Jeune Spectacle sur le thème "A la découverte de jeunes artistes professionnels" : danse, café-théâtre, contes pour enfants, poésie...

Ce programme a été mis au point par le Conseil Culturel réuni le 5 octobre.

### • Bibliothèque

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie le 5 octobre. Les points suivants ont été évoqués :

– utilisation de la subvention exceptionnelle versée par l'État,

– participation à l'animation et particulièrement à l'organisation de conférences au Centre Culturel des 3 Pierrots,

– fonctionnement général de la bibliothèque (organisation des prêts de livres),

– projet TELETEL.

### • La CEM d'Animation Culturelle

La CEM d'Animation Culturelle se réunit le mardi 15 novembre.

---

## Edmond VOIZARD

---

### • Syndicat Intercommunal du Rû de Vaucresson

Réuni le 24 octobre, le Comité Syndical a voté son budget supplémentaire 1983 et fait le point du projet d'aménagement des Étangs de Villeneuve. Les travaux de curage devraient être réalisés de décembre 1983 à mai 1984. Le coût des travaux devrait être largement inférieur à l'évaluation initiale.

### • Monument aux Morts – Cérémonies du 11 Novembre

Le monument installé place Charles-de-Gaulle a été nettoyé et les inscriptions repeintes.

Les cérémonies commémoratives de l'Armistice de 1918 se dérouleront le vendredi 11 Novembre. Elles débuteront à 10 h 30 par un service œcuménique en l'Église du Centre et se termineront par un apéritif suivi du déjeuner des Anciens Combattants à 12 h 45 au Restaurant Municipal, 4, rue des Écoles.

---

## Jérôme YEATMAN

---

### • Rencontre avec les Chefs d'Entreprises de Saint-Cloud

100 personnes environ avaient répondu, lundi 24 octobre, à l'invitation adressée par Monsieur le Maire aux dirigeants des entreprises de Saint-Cloud comptant plus de 10 salariés. L'Association Interprofessionnelle de Suresnes – Saint-Cloud – Puteaux (A.I.S.P.) était associée à cette réunion.

Prirent successivement la parole :

– Jean-Pierre FOURCADE, sur la politique économique et financière de la Municipalité,

– Jérôme YEATMAN, qui lança un appel en faveur de l'emploi, rappelant les objectifs du Bureau Municipal de l'Emploi,

– Jacques JONKA, sur l'Urbanisme,

– Pierre BRAILLARD sur TÉLÉTEL.

Après que Monsieur le Maire et les Maires-Adjoints (tous présents) eurent répondu aux questions des Chefs d'Entreprises, des contacts fructueux purent s'établir autour du buffet servi aux participants.

---

**Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises** dans le cadre de la délégation que le Conseil Municipal lui a accordée et qui concernent deux contrats :

– l'un pour la présentation au Centre Culturel, le 16 février 1984, de la pièce "LES RUSTRES" de Goldini (avec J.P. DARRAS),

– l'autre avec l'entreprise chargée de la maintenance des installations téléphoniques de la Maire.

---

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE

## PLAN D'ÉQUIPEMENT COLLECTIF

### 1 Adoption du 3<sup>e</sup> Plan d'Équipement Collectif

**Monsieur le Maire** rappelle que, depuis 1972, le Conseil Municipal s'est doté d'un instrument de gestion dénommé **PLAN D'ÉQUIPEMENT COLLECTIF**.

- **Le 1<sup>er</sup> Plan**, portant sur cinq années 1973 à 1977, a reçu 51 024 051 F de crédits,
- **Le 2<sup>e</sup> Plan**, portant sur six années 1978 à 1983, a reçu 76 699 000 F de crédits.

Compte tenu des contraintes financières imposées aux Communes, de la réduction des ressources, de l'augmentation de la dette communale, Monsieur le Maire propose de fixer à **75 000 000 F** le volume des crédits qui seront affectés aux opérations programmées au cours du **3<sup>e</sup> Plan**, couvrant les années 1984 à 1989.

**Philippe-Louis MIGEOT** Rapporteur Général, rend compte de la réunion de la Commission des Travaux, dont certains membres ont demandé qu'un bilan d'exécution du plan soit effectué à mi-parcours, c'est-à-dire en septembre 1986.

**Alain de LORGERIL** Rapporteur, rend compte des travaux de la Commission des Finances et du Plan, qui a émis un avis favorable à l'unanimité moins une abstention.

### DISCUSSION

— Pour la **minorité du Conseil**, **Madeleine DARBEL**, puis **Jean-François THERY** soulignent qu'ils ne sont pas en désaccord avec ce que contient le Plan à l'élaboration duquel ils ont participé, mais qu'ils regrettent la faiblesse de l'ensemble du 3<sup>e</sup> Plan par rapport aux deux précédents et particulièrement des deux chapitres : II et IV, concernant l'équipement sanitaire et social et l'équipement scolaire et péri-scolaire.

Monsieur THERY a proposé qu'un paragraphe soit introduit dans le texte de la délibération engageant le Conseil Municipal à réexaminer le Plan, et notamment les chapitres II et IV, dans trois ans.

— **Pierre BALDINI** indique qu'il était d'accord sur le principe d'une actualisation du Plan à mi-parcours, mais que cet examen devait concerner l'ensemble des chapitres, en fonction des possibilités financières du moment et selon les priorités qui se dégageront des trois premières années d'exécution.

— **Philippe-Louis MIGEOT** précise que la Commission des Travaux a admis cette suggestion comme étant purement méthodologique.

— **Albert LEYMARIE** demande s'il est possible de limiter, voire réduire, le recours à l'emprunt.



— **Monsieur le Maire sur le fond du débat**, répond que, s'il y a moins de crédits pour les opérations sanitaires et sociales d'une part, scolaires et péri-scolaires d'autre part, c'est parce que **ces chapitres ont été largement dotés lors des deux premiers plans** et que la Ville a beaucoup fait dans ces domaines. Ainsi 38 millions de francs ont été consacrés aux écoles au cours des deux premiers plans, soit 30 % du volume total des crédits. Les besoins sont donc moins aigus, d'autant plus que la population de Saint-Cloud est stable.

Bien que le volume d'emprunt contracté annuellement soit resté stable (environ 5 000 000 F) ce qui représente une diminution relative, l'endettement de la Ville augmente d'année en année, le montant des crédits nécessaires au **remboursement de la dette en capital** étant passé de 6 millions de francs au 1<sup>er</sup> Plan à 10 millions de francs au 2<sup>e</sup> Plan et 15 millions au 3<sup>e</sup> Plan.

Enfin, sur le **plan de la méthodologie**, Monsieur le Maire s'engage à faire le point sur l'exécution du Plan au plus tard après trois années, en septembre 1986, voire même plus tôt si la conjoncture économique l'impose. C'est à ce moment que, selon les possibilités financières de la Ville, des crédits supplémentaires pourront être affectés à la réalisation de certaines opérations insuffisamment dotées. Il n'accepte toutefois pas l'introduction d'un paragraphe au texte de la délibération qu'il soumet au vote du Conseil.

**Le 3<sup>e</sup> PLAN D'ÉQUIPEMENT COLLECTIF**, portant sur les années 1984 à 1989, d'un volume de **75 000 000 F** répartis en 9 chapitres et comportant 20 opérations, est **ADOPTÉ par 32 voix**, les **3 Conseillers de la minorité s'abstenant**. (voir tableau page 52)

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE

Troisième Plan d'Équipement Collectif 1984-1989

N°	CHAPITRES DU PLAN			N°	OPÉRATIONS PROGRAMMÉES (par chapitre)
	INTITULÉ	CRÉDIT AFFECTÉ (en francs)	% DU PLAN		
I	Acquisitions foncières	6 000 000	8,00	1	Acquisitions foncières pour équipements collectifs et construction de logements sociaux
II	Équipement sanitaire et social	5 000 000	6,75	2	Construction d'une crèche et d'une halte-garderie
III	Voirie et espaces verts	15 000 000	20,00	3	Participation à la réfection de LeLégard
				4	Acquisition de locaux pour personnes âgées
				5	Chaussées - Trottoirs - Parkings
				6	Modernisation de l'éclairage public
IV	Équipement scolaire et péri-scolaire	7 000 000	9,25	7	Espaces verts et plantations
				8	Création d'un parc de stationnement
				9	Agrandissement des cantines scolaires
V	Équipement sportif	9 000 000	12,00	10	Construction de nouvelles classes maternelles
				11	Restructuration de l'École de MONTRETOUIT
VI	Équipement culturel	6 000 000	8,00	12	Acquisition et aménagement du Stade Hachette
				13	Restauration d'installations sportives existantes
VII	Équipement administratif	12 000 000	16,00	14	Construction d'une nouvelle bibliothèque municipale
				15	Aménagement d'un musée
				16	Réalisation de l'immeuble place de Silly
VIII	Équipement national et départemental	15 000 000	20,00	17	Installation de services communaux pour les Associations
				18	Aménagement de la propriété BRUNET
				19	Installations audio-visuelles
IX	Remboursement de la dette	15 000 000	20,00	20	Remboursement de la dette communale, en capital
	TOTAL	75 000 000	100,00		

## TRAVAUX D'ENTRETIEN, ANNÉES 1984 ET 1985, LANCEMENTS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Les délibérations 2 à 8 portent sur l'entretien des bâtiments communaux et scolaires, d'une part, des voies, espaces verts et réseaux, d'autre part. Ces travaux sont confiés à des entreprises pour deux années.

Sur le rapport d'**Edmond VOIZARD**, Maire-Adjoint chargé des Travaux, et de **Nicole FAUQUENOT**, Maire-Adjoint chargé de la Qualité de la Vie, après avis favorables des deux Commissions permanentes rapportés par Monsieur Philippe-Louis MIGEOT pour les travaux et Monsieur Alain de LORGERIL pour les Finances.

LE CONSEIL MUNICIPAL UNANIME autorise Monsieur le Maire à lancer les appels d'offres ouverts assortis de variantes permettant de mieux contrôler la réalité des travaux et des prestations.

Ces appels d'offres concernent :

2

**Délibération n° 2** : l'entretien et les travaux de grosses réparations des bâtiments communaux et scolaires.

à

**Délibération n° 3** : l'entretien des espaces verts.

8

**Délibération n° 4** : l'entretien des voies communales.

**Délibération n° 5** : l'entretien de l'éclairage public.

**Délibération n° 6** : l'entretien du cimetière.

**Délibération n° 7** : l'enlèvement des véhicules en fourrière.

**Délibération n° 8** : l'entretien du réseau d'assainissement.

## ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION LUMINEUSE

9

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a financé la réalisation d'un **Plan de jalonnement du Département**. C'est ainsi que 54 mâts de signalisation ont été implantés sur le territoire de la Ville de Saint-Cloud.

Le Conseil Général propose aux communes de prendre à sa charge l'entretien de ces mâts, en passant un marché avec une entreprise spécialisée. Toutefois, il demande à chaque commune de participer, à concurrence de 40 % du montant de la dépense, à l'entretien des mâts installés sur son territoire.

Après avis des deux Commissions permanentes, le CONSEIL MUNICIPAL UNANIME accepte de verser sa participation annuelle, en 1984, 1985, 1986 ; le montant en étant fixé à 28 000 F environ en 1984.

# Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE

## QUESTIONS FINANCIÈRES

### 10 Subvention complémentaire à l'U.C.R.A.

L'Union des Cadres en Recherche d'Activité, association créée à Saint-Cloud en 1981, a pour vocation de rechercher des emplois pour les cadres en chômage, mais aussi de les inciter et de les aider à créer leurs propres entreprises.

Les premiers résultats étant très encourageants, l'U.C.R.A. a étendu ses activités hors les limites de Saint-Cloud et veut se doter de structures indépendantes lui permettant de répondre à l'attente des cadres qui représentent à Saint-Cloud, 12 % des demandeurs d'emplois.

A cet effet, elle souhaite s'installer dans les locaux situés place du Pas à Saint-Cloud et recruter un ou deux permanents rémunérés.

Sur le rapport de Bily JEHANNO Maire-Adjoint chargé des Finances et après que Jérôme YEATMAN, Conseiller Municipal délégué à l'emploi, eurent précisé les buts que s'est fixée l'U.C.R.A., LE CONSEIL MUNICIPAL UNANIME accorde à cette Association une SUBVENTION DE 50 000 F et autorise Monsieur le Maire à prélever cette somme par virement de crédit du chapitre 930. article 671.

### 11 LE CONSEIL MUNICIPAL UNANIME accorde sa garantie à la Société d'H.L.M. " Travail et Propriété " pour un emprunt complémentaire de 1 118 560 F contracté en vue du financement du foyer-logements " Les Jours Heureux ".

### 12 Le régime d'indemnisation par les Communes des instituteurs ne bénéficiant pas d'un logement de fonction a été modifié par un décret du 2 mai 1983.

LE CONSEIL MUNICIPAL UNANIME décide d'appliquer les dispositions prévues par ce décret.

En conséquence, avec effet du 1<sup>er</sup> janvier 1983 :

- les **instituteurs remplaçants**, rattachés administrativement à la Commune, bénéficieront de l'indemnité à taux plein. Il y a lieu de rappeler que la Ville de Saint-Cloud leur accordait déjà une indemnité, non obligatoire,
- les **majorations de 20 %** dont bénéficiaient certaines catégories d'enseignants sont supprimées. Toutefois, ceux déjà en poste à Saint-Cloud à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1983 continueront de bénéficier de cette majoration.

Monsieur le Maire rappelle que l'État verse, en 1983, une dotation fixée à **8 350 F par instituteur** qui ne couvre donc pas le montant de l'indemnité moyenne qui est de l'ordre de 11 000 F à Saint-Cloud.

Le nombre d'instituteurs donnant droit au versement de la Dotation de l'État est de 113. Sont logés dans des appartements de fonction : 26. Sur les 87 non logés, 46 habitent Saint-Cloud.

### 13 Fonds départemental scolaire

Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a accordé, pour l'année scolaire 1982-1983, un crédit par élève de 39 F, soit pour les 2 513 élèves des écoles publiques élémentaires et maternelles : 98 007 F au total.

Le Conseil Municipal, après avis de la Commission des Finances, décide, A L'UNANIMITÉ d'affecter la totalité de cette dotation à l'ACHAT DE LIVRES ET DE FOURNITURES SCOLAIRES, le crédit étant mis à la disposition des directrices et directeurs d'écoles au prorata du nombre d'élèves de chaque établissement.

## QUESTIONS DIVERSES

### 14 Syndicat de la banlieue de Paris pour le gaz

LE CONSEIL MUNICIPAL UNANIME, après avoir entendu les explications d'Albert LEYMARIE, délégué, approuve la nouvelle rédaction de l'article 10 des statuts du Syndicat, que le Comité syndical a adopté le 20 juin 1983.

Cette modification a un double objectif :

- assurer une meilleure représentativité des Communes au sein du Bureau,
- permettre une meilleure efficacité en donnant des pouvoirs nouveaux au Bureau syndical élargi.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal, jeudi 1<sup>er</sup> décembre 1983 à 21 heures**

# le carnet du bulletin

## PALMES ACADÉMIQUES

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Par décret en date de 21 juillet 1983

### OFFICIERS

Madame MOGET/THOLANCE Marie-Thérèse  
17, rue des Versoires  
IGNY

Monsieur OLLIVRY Roland  
1 bis, rue du Perdreau  
BOIS D'ARCY

### CHEVALIERS

Monsieur COLSON René  
8, avenue du Général-Leclerc  
SAINT-CLOUD

Madame LEFEBVRE/BRANCAZ Aline  
1, rue des Chailles  
RUEIL-MALMAISON

Mademoiselle LEMOINE Marguerite  
18, place de la Liberté  
LA GARENNE-COLOMBES

# état-civil

Du 28 juillet au 26 octobre 1983

## NAISSANCES

Nicolas MARSAUD - Sabrina VOLLE - Etienne FRADETAL - Christoph DESCAMPS - Kadidiatou DIALLO - Céline HUART - Guillaume COMPAS - Marie PITOU - Ingrid SCASSO - Sophie ESTABLIER - Yoann DAVID - Alexandre THÉOL - Eric DEMACON - Sandrine AFONSO - Matthieu CLEMENTZ - Jonathan RAMIREZ - Kahina TEHAR - Baudouin de MULLOT de VILLENAUT, 1<sup>er</sup> Jumeau - Bénédicte de MULLOT de VILLENAUT, 2<sup>e</sup> Jumeau - Moussa DIAW - Séverine GALLET - Carine FERT - Tassilo von DROSTE ZUHÜLSHOFF - Antoine PETIOT - Natacha VARELA DOS SANTOS MARTINS - Claire LEMARCHAND - Rose HELLOUIN de MENIBUS - Benoît DESEINE - Christophe DENAMBRIDE - Enguerran MERINIS - Julie BRUFFI - Claire-Sophie REYDELLET - Hervé CRESPIY - Lola SERRES - Sophie CAMINADE - Marie-Dominique CABANEL - Marie-Charlotte WOOD - Irène ALVES - Thomas GAVRILOV - Youmna ALI SOILHI - Alexandre DEWISNE - Gabrielle DINEUR - Alexandre COUET - Jean de la ROCHEBROCHARD - Geoffroy DE PIEDOÛE d'HERITOT - Servane JOSNIN - Josiane DUONG - Hadrien DE SOUZA - Lourdes JOSEPH IRUDAYA JAYABAL - Frédérique DAVANNE - Florence CLERMONT - Pierre-Yves MALANDAIN - François HOGUET - William MERIC - Jennifer DESBOURDES - Benoît d'ANDRE - Fabienne DIRY - Marie FAUQUEUX - Anne JOURDIER - Nils BÖRNSEN - Mickaël ALVES - Didier ESTEVES - Caroline JACQUEMOT - Philippe AMORIM - Aurore CHARPENTIER - Thomas WEYDERT - Alice CHARON - Clémence THIRIAT - Laëtitia RODIER - Ségolène PAPEIANS de MORCHOVEN dit VANDESTRETEN - Bérengère de VIEL de LUNAS d'ESPEUILLES - Jonathan MOBILLON.

## MARIAGES

Claude LÉPICIER & Huguette LESCOUZÈRES - Bernard FEYRIT & Laurette ARRIGONI - Serge MARQUÉS & Andrée PERRAN - Carlos DE JESUS MOTA & Maria DE CUNHA SOUSA - Eric DUVAL de la GUIERCE & Marie-Françoise VILBERT - Antoine HERTEMAN & Claire DÉSIRER - Alain CANOT & Soizic MELLETT - Jocelyn NOTTA & Catherine BONNARDOT - Jean RÉMY & Yolande ARNAULT - Hubert FACQUE & Marie-Christine WORBE - Philippe LE VENEC & Christine MEGRET - Jean-Christophe ERARD & Christine BECHET - Jacques KERMARREC & Anouchka GHANEM - Xavier GUIGNARD & Agnès CALABRE - Jacques FOURCADE & Anne ROBINOT - Mehmet ÜGE & Anne LE CONTE - Zaim BOUHAFS & Colette LE BARS - Jacques POTIER & Mathilde NEBOT - Jean-Marc VANDENDRIESSCHE & Anne ABRAHAM - Roger CONDAMINE & Andrée RAHEB - Yves CORTET & Laurence BAPST - Dominique ROUSSEAU & Annick NICOLAS - Hernan LUCERO MOSQUERA & Anne MACQUERON - Philippe DROUET & Muriel MARTIN - Marc SAILLARD & Sophie THIBAUT.

## DÉCÈS

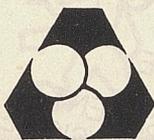
Irène JOUANNEAU - Augustine BIZOT ép CARPENTIER - Luigi GROSSO - Jean VILLAIN - Marie DANET ép VAN de GRAAF - Suzanne ARQUILLIÈRE vve DESCATEAUX - Marcelle BLAISE vve RABIS - Elie DELACROIX - Stéphanie VERNIER vve MOHAMED - Lucie CHAPOTOT vve LAFOND - Mireille CORDEY ép POITEVIN - Jeanne SYLVESTRE ép BOUTTIER - Aline BALLEREAU vve GOBERT - Yvonne DUBOIS vve VERDON - Irma WARGNIER vve PUDEPIECE - Marie PARIS vve BANCAL - Jacques LIABEUF - Edouard GUILLO - ALVES enfant mort-né - Adolphe LANDAU - Emilienne MATHISSE - Bernard DUCHANGE - Juliette VIRLOUVET vve MOUSSY - Hélène BECK ép DULAU - Madeleine EDELIN vve FESSARD - Pauline LEROY vve BADIN - Arnaud RAYNAL - Alain CONRAT - Gisèle LALAUZE - Edmée BROGNEAUX vve BAILLY - Michel ESCOLAN - Gaston RACIQUOT - Benjamin WORMSER - Marguerite DANHIEUX vve GUILBEAUD - Solange LEMERCIER ép MARSAULT - Giuseppe MARCHESI - Rosalinda GIANNANTONI vve CASANOVA - Marie JACOMY vve LE TOURNOULX de la VILLE GEORGES - Joseph VALACH - Bruno POIRSON - Jean-Pierre ARTUS - Julia GÉRARDIN vve RESSEGAIRE - Marcel TISSANDIER - Jean-Jacques RIDRAY - Klara VRBOVA ép RIDRAY - Hervé NEDELEC - Albertine OLIVIER ép BAULT - Denise SEIGNEUR vve JALADIS - Albert LAUMONT - Georgette GIRARD vve LEMONNIER - René RICORDEL - Anne BOLLORE vve GUÉNE - Eric FAUQUEUX - Marie MÉRILLAC vve SOUC - Aline BIN vve DERVAL - Eugène BACON - François POTTIEZ - Georges MARSEILLIER - René CUTER - Marguerite CLERC - Lucienne BIAUDET vve ROGÉ - Gérard PETIT-COLIN.



- Bain de vapeur
- Amincissement
- Raffermissment
- U.V.A.
- Visage et corps
- Traitements rejuvénisants
- Automusculation du visage
- Produits de beauté et de maquillage
- Yoga - Respiration - Détente
- Bio-harmonie : épanouissement du corps en musique

## institut maine

78, bld de la république  
92210 saint-cloud



### LE CRÉDIT MUTUEL VOUS PRÊTE

☎ 602.43.40

15, rue d'Orléans

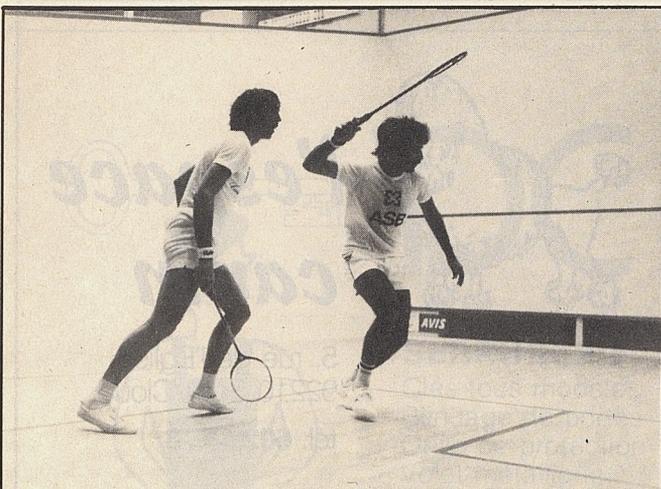


### PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques  
par PODOLOGUE D.E. conventionné S.S.

771.84.03 29, rue de l'Avre - 92 Saint-Cloud



602.14.12

LE SQUASH-CLUB DE SAINT-CLOUD  
VOUS OFFRE :

6 courts climatisés  
2 saunas - 2 solariums  
bar - restaurant  
boutique - club hi-fi

Galerie marchande  
des Bureaux de la Colline  
Saint-Cloud



## La Lunetterie

LUNETTES OR et ÉCAILLE  
SUR MESURES

JUMELLES - LOUPES  
BAROMÈTRES

Piles pour prothèses auditives

9, rue Dailly 602.03.49

## STAR

HORLOGERIE - BIJOUTERIE

toutes réparations et transformations  
(effectuées sur place)

spécialiste montres quartz, radios-réveils,  
pendules anciennes,...

☎ 602.21.56

21 bis, rue Gounod  
92210 Saint-Cloud

# Le Clodoald

**restaurant franco-marocain**

SES SPÉCIALITÉS

*Couscous - Tajines*

DÉJEUNERS - DINER - MENU & CARTE

Fermé le dimanche

43, rue Royale 771.38.69 - 602.37.17

**cours de piano**

**FRANÇOISE  
TOULLEC**

19bis, rue du Calvaire

Saint-Cloud

Renseignements et inscriptions

☎ 602.67.08

## La Malle aux Parfums

VOTRE NOUVELLE PARFUMERIE

ESTEE LAUDER - CLARINS  
RUBINSTEIN - LANCOME - GIVENCHY, etc.

11, rue Gounod - 92210 SAINT-CLOUD

☎ 602.31.28

ouverture  
samedi 3 décembre

## Marc & Roger's Gym

CLUB DE MISE EN FORME

SAUNA • UVA • AMINCISSEMENT  
BODY BUILDING • CULTURE PHYSIQUE

9, rue Gaston-Latouche

### POUR PRENDRE

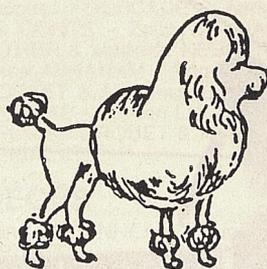
## le CLODOALD

Vous n'aurez plus  
à téléphoner,

**mais étant  
obligatoirement  
sur le trajet**

vous pourrez :

- soit vous regrouper  
à des arrêts fixes
- soit hêler le chauffeur  
qui s'arrêtera  
à votre demande.



## l'espace canin

5, rue de l'Eglise  
92210 Saint-Cloud

tél. 602.48.76

### Salon de toilettage

Toilette haute qualité  
(toutes tontes,  
bains, détartrages)

### Vente d'accessoires

Colliers • Laises  
Paniers • Manteaux



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE  
charpentes - escaliers - agencements

**H UET s. a.**

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

**Hubert FAURIE**

Artisan Peintre

VITRERIE - PAPIERS PEINTS

134, rue de la Porte-Jaune - 92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 602.89.16

MENUISERIE - AGENCEMENT - CUISINE

**C. DELAUNE**

124, rue Tahère - SAINT-CLOUD  
602.33.77



**PEUGEOT**

**TALBOT**

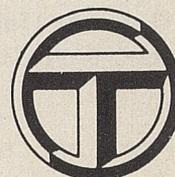
VEHICULES NEUFS - OCCASIONS SELECTIONNEES

LOCATIONS SANS CHAUFFEUR

MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE TOUTES MARQUES

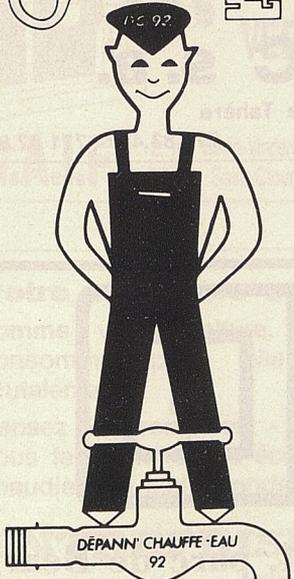
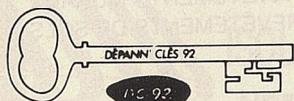
*Agréé Compagnies d'Assurances - Règlement direct*

*Spécialiste d'équipements de véhicules automobiles pour handicapés physiques*



**SAINT-CLOUD AUTOMOBILES**

147, avenue Foch 92210 SAINT-CLOUD - Tél. : 771.83.80 +



**DC 92**

**602.99.99**

210 bd de la République  
92210 Saint-Cloud

**SERRURERIE**

Clés tous modèles  
Blindage de portes  
Grille de protection  
Volet métallique  
Porte de cave en fer  
Ouverture de porte  
Pose de toutes serrures :  
Fichet - Muel - Pollux - Picard  
Coffre-fort

**ELECTRICITÉ**

Interphone immeuble et pavillon  
Gâche électrique  
Digi-clés  
Petit dépannage

**PLOMBERIE**

Fuite d'eau  
Branchement machine à laver  
Chauffage central : gaz et mazout.

**ALARME**

Appartement - Pavillon  
Magasin - Voiture  
Centrale multizones  
Barrière infra-rouge  
Contacteurs de chocs  
Transmetteur téléphonique

RCS Nanterre 310 499 637

## AU CHIEN CLODOALD

Salon de toilettage

Accessoires pour chiens

*Toilettes soignées*

18, avenue Bernard-Palissy,  
92210 SAINT-CLOUD ☎ 771.33.93

8 h 30 - 13 h / 14 h - 19 h

Modernisez votre chauffage  
plus de confort - moins de gaspillage

## Entreprise CIRASSE

72, rue Royale  
à Saint-Cloud depuis 1830

☎ 602.41.49

Renseignez-vous sur :

- le **Système Z MULTIÉNERGIE-ACOVA**
- les **nouveaux radiateurs indépendants**

## POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise  
92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97  
602 86.95

Permanence : dimanches et jours fériés  
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau  
78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

## PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Ent. Jean-Luc ROSSET

☎ 741.29.72

82, bd. de la République  
92210 SAINT-CLOUD

## ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

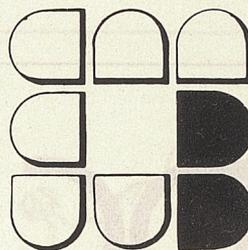
s. a. r. l. R. TRILA

24, rue Bucourt

92210 SAINT CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec



PEINTURE  
DÉCORATION  
RAVALEMENTS  
REVÊTEMENTS MURAUX  
REVÊTEMENTS DE SOLS

## BALAC s. a.

92 SAINT-CLOUD

138, rue Tahère

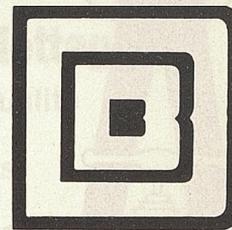
771 83.42 - 771 82.84

## BANQUE

de BAECQUE BEAU

votre Banque Privée

à SAINT-CLOUD



4, parc de Béarn

602 30.19  
602 45.61

# FLEURISTE

# Yves Martin

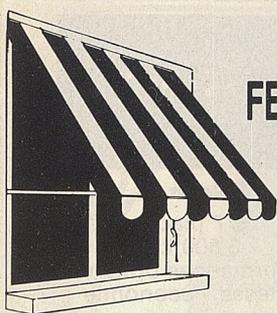
## Yves Martin

2, rue Dailly - 602.03.95

*Livraisons assurées par nos soins  
ainsi que tous travaux  
pour réceptions, mariages, deuils, jardins et terrasses.*

**magasin ouvert**

**7 jours sur 7 de 8 h 30 à 20 h 30**



**STORES**  
**FERMETURES**  
**ISOLATION**  
**VERANDA**

- Banne
- Projection à l'italienne
- Persienne. Jalousie
- Volet roulant
- Porte de garage
- Survitrage
- Double vitrage
- Joints de calfeutrement

**G.A.I.F.**

2, rue Sevin-Vincent  
92210 Saint-Cloud



**771.10.81**

**Votre chaudière a plus de dix ans?**  
comme votre voiture, elle s'est usée elle consomme plus, elle peut vous lâcher brutalement.

Pensez à la remplacer - Les nouveaux modèles vous feront faire des économies (30 % avec les chaudières à gaz à condensation)

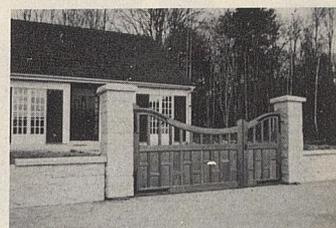
**ENTREPRISE CIRASSE**  
**CHAUFFAGE**

602.41.49

## BOIS et MENUISERIE de MONTRETOUT

**Ets R. ROTHE**

2, rue Joseph-Leguay  
92210 SAINT-CLOUD  
Tél. 771.83.57



FABRICANT

VOLET A L'AMÉRICAIN - BARRES ET ÉCHARPES  
PORTES INTÉRIEURES DE STYLE  
ET A PETITS CARREAUX  
PORTAILS DE CLOTURE

**BOIS AU DETAIL** découpe à vos mesures

AGGLO - CONTRE-PLAQUÉ - LATTES

MOULURES et TASSEAUX

Quincaillerie BRICARD

Produits pour isolation - Survitrage

**MENUISERIE INDUSTRIELLE**

Châssis de toiture

**DÉPOSITAIRE « KAZED »**

(fermé dimanche et lundi - Parking assuré)

COUVERTURE • PLOMBERIE • SANITAIRE  
 ADDUCTION D'EAU & GAZ  
 CHAUFFAGE • CLIMATISATION • FUMISTERIE  
 VENTILATION • AIR COMPRIMÉ • INSTALLATIONS  
 PARTICULIÈRES & INDUSTRIELLES TOUTES IMPORTANCES  
 SERVICE APRÈS-VENTE & ENTRETIEN ASSURÉS

(FONDÉE EN 1937)

# Sté RAMOS & Cie

9, avenue de Longchamp

**771.11.34**

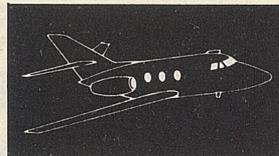
37, avenue Bernard-Palissy

**771.18.36**

92210 SAINT-CLOUD



## AVIONS MARCEL DASSAULT

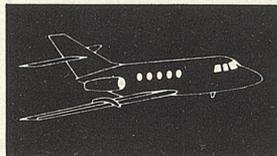


### Falcon 10

6/7 places  
3.500 km

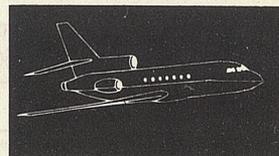
Performances brillantes  
vitesse - économie

## BREGUET AVIATION



### Falcon 20

8/10 places  
2.800 km  
Vendu à  
450 exemplaires



### Falcon 50

10/12 places  
6.500 km  
Tri-réacteur  
à long rayon d'action

## LES MYSTÈRE-FALCON DE DASSAULT - UNE FAMILLE UNIQUE

LA FAMILLE FALCON EST VRAIMENT UNIQUE AU MONDE. BÉNÉFICIAIRE DE LA TECHNOLOGIE DE POINTE DES AUTRES AVIONS DASSAULT-BREGUET, LES TROIS JETS D'AFFAIRES FALCON 10, FALCON 20 ET FALCON 50 VOLENT DANS 45 PAYS. CONCUS ET FABRIQUÉS COMME LES AVIONS DE LIGNE LES PLUS RÉCENTS, ILS SE SONT IMPOSÉS AUPRÈS DE CENTAINES DE CLIENTS, GOUVERNEMENTS OU SOCIÉTÉS.

## Entreprise Générale CALVAR

S.A.R.L.

**Maçonnerie • Béton armé**

10, rue du Camp-Canadien  
92210 SAINT-CLOUD

☎ 771.71.71

**PEINTURE • DECORATION**

*Papiers peints*                      *Tissus collés*

**D. PERRIER**

13, rue Dr-Desfossez, SAINT-CLOUD                      602.23.85

**MAISON DE LA PRESSE**

LIBRAIRIE • PAPETERIE

**J. Pleurdeau**

16, rue Royale, SAINT-CLOUD                      ☎ 602.04.12



**paul dahl**

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD                      TEL. 602 70.45

EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME  
PIÈCES ÉLECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE

**THOMSON**

*le meilleur de la technique*

# TELE - GOUNOD

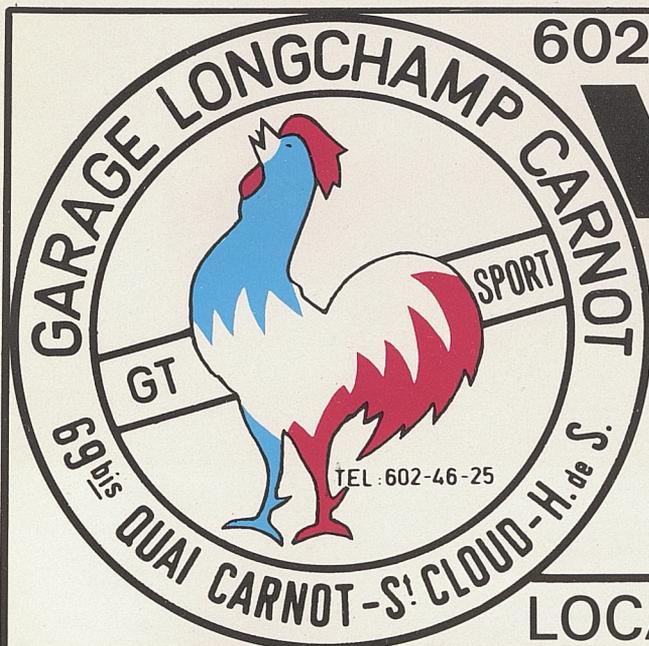
17, RUE GOUNOD  
92210 SAINT-CLOUD  
602.45.18

télé - vidéo - radio

ménager - disques

*la sécurité d'un grand nom*

**GRUNDIG**



602 46 25

AGENCE OFFICIELLE

# VOLVO

# LANCIA

# AUTOBIANCHI

# LEYLAND

LOCATION SANS CHAUFFEUR

## & TOUTES AUTRES MARQUES :



*le siège social du groupe*

**TAPIS & MOQUETTES  
DE FRANCE**

*est à deux pas de chez vous, accepte de vendre directement aux particuliers  
et accorde des remises préférentielles aux habitants du canton...  
une opportunité dont vous devez bénéficier*

*5, avenue Caroline - Saint-Cloud - tél. 771.03.02*

ouvert du lundi au samedi inclus  
de 10 à 12 h 30 et de 14 à 19 h